V780.944
E83

VAULT

The Library
of the
University of North Carolina

SIGILLVM · VNIVERSITAT · CAROL · SEPTENT
LVX
LIBERTAS

Endowed by The Dialectic
and
Philanthropic Societies

V 780.944
E83

MUSIC LIBRARY

This book must not be taken from the Library building.

N 502

16.—

C. N. Cochin inv. 1773

L. J. Masquelier Sculp.

# ÉTAT ACTUEL
## *DE LA MUSIQUE*
# DU ROI,
## *ET*
## des Trois Spectacles
## DE PARIS.

A PARIS,
*Chez* VENTE, *Libraire des Menus Plaisirs*
*du Roi, au bas de la Montagne Ste Geneviev*
M. DCC. LXXIV.

Moreau ja. et f. at

510215
V 780.944
E 83
M

Digitized by the Internet Archive
in 2013

http://archive.org/details/tatactueldelamus00pari

# DES

# SPECTACLES

CE petit ouvrage, dont les parties raſſemblées formeront les matériaux de l'Hiſtoire des Spectacles, doit conſerver la mémoire des évènemens intéreſſans pour le Théâtre. Le plus brillant de tous, le plus cher aux François, eſt celui dont cette année a été témoin Monſeigneur le Dauphin & Madame la Dauphine, ainſi que Monſeigneur

le Comte & Madame la Comteſſe de Provence; après avoir rendu avec bonté ce qu'ils devoient à l'amour des peuples; encore plus qu'à l'étiquete, en honorant les Spectacles publics de leur préſence, ils ont daigné montrer que les talens leur étoient chers, en les encourageant par leur regards. Ces Princes & Princeſſes ſont venus pluſieurs fois avec Monſeigneur le Comte d'Artois au Spectacle *incognito*, & n'ont laiſſé voir au lieu de la pompe de la Cour que leur ſenſibilité pour les tranſports qu'ils excitoient, & leur goût pour les Beaux-Arts. L'union de la Famille Royale attendriſſoit tous les Spectateurs, & chacun ſembloit ſe dire : » des Princes qui s'intéreſſent » à nos plaiſirs ne ſont jamais in- » différens à notre bonheur «.

Cet heureux préſage s'eſt déja confirmé : avec quelle joie n'a-t-on pas apperçu une plus vive émotion chez les Princes, dans les Spectacles faits pour parler au cœur. L'amour de la patrie les attendriſſoit dans le *Siége de Calais*, & leur attendriſſement faiſoit des citoyens.

Mais dans tous les Spectacles, leur préſence les rendoit plus chers ; ils applaudiſſoient avec goût, & un tel encouragement vaut mieux pour les talens que toutes les poëtiques enſemble. Si comme l'a dit un grand Poëte,

On en vaut mieux quand on eſt regardé.

que ne doit-on pas eſpérer des efforts des Gens de Lettres pour mériter cette faveur de la part des Princes ? la ſenſibilité, la gaieté

paroiſſent leur plaire, cela ſuffira ſans doute pour ramener la Comédie à ſa véritable inſtitution.

On ne peut mieux finir cet article qu'en répétant, d'après l'ingénieux Auteur de deux pieces juſtement applaudies, ce qu'il dit à la Princeſſe qui a accueilli ſes travaux avec ſa bonté ordinaire, & avec le Public dont il n'a été que l'heureux écho,

Vous prouvez ce qu'on a ſu feindre
Et vos regards vont enfanter
Des Virgiles pour vous chanter,
Et des Albanes pour vous peindre.

# JANVIER.

| | |
|---|---|
| Samedi | 1 |
| *Dimanche* | 2 |
| Lundi | 3 |
| Mardi | 4 |
| Mercredi | 5 |
| Jeudi | 6 |
| Vendredi | 7 |
| Samedi | 8 |
| *Dimanche* | 9 |
| Lundi | 10 |
| Mardi | 11 |
| Mercredi | 12 |
| Jeudi | 13 |
| Vendredi | 14 |
| Samedi | 15 |
| *Dimanche* | 16 |
| Lundi | 17 |
| Mardi | 18 |
| Mercredi | 19 |
| Jeudi | 20 |
| Vendredi | 21 |
| Samedi | 22 |
| *Dimanche* | 23 |
| Lundi | 24 |
| Mardi | 25 |
| Mercredi | 26 |
| Jeudi | 27 |
| Vendredi | 28 |
| Samedi | 29 |
| *Dimanche* | 30 |
| Lundi | 31 |

# FEVRIER.

| | | |
|---|---|---|
| Mardi | 1 | |
| Mercredi | 2 | *Purification.* (*Relâche au Th.*) |
| Jeudi | 3 | |
| Vendredi | 4 | |
| Samedi | 5 | |
| *Dimanche* | 6 | |
| Lundi | 7 | |
| Mardi | 8 | |
| Mercredi | 9 | |
| Jeudi | 10 | |
| Vendredi | 11 | |
| Samedi | 12 | |
| *Dimanche* | 13 | |
| Lundi | 14 | |
| Mardi | 15 | |
| Mercredi | 16 | |
| Jeudi | 17 | |
| Vendredi | 18 | |
| Samedi | 19 | |
| *Dimanche* | 20 | |
| Lundi | 21 | |
| Mardi | 22 | |
| Mercredi | 23 | |
| Jeudi | 24 | |
| Vendredi | 25 | |
| Samedi | 26 | |
| *Dimanche* | 27 | |
| Lundi | 28 | |

# MARS.

| | | |
|---|---|---|
| Mardi | 1 | |
| Mercredi | 2 | |
| Jeudi | 3 | |
| Vendredi | 4 | |
| Samedi | 5 | |
| *Dimanche* | 6 | |
| Lundi | 7 | |
| Mardi | 8 | |
| Mercredi | 9 | |
| Jeudi | 10 | |
| Vendredi | 11 | |
| Samedi | 12 | |
| *Dimanche* | 13 | |
| Lundi | 14 | |
| Mardi | 15 | |
| Mercredi | 16 | |
| Jeudi | 17 | |
| Vendredi | 18 | |
| Samedi | 19 | *Clôture du Théâtre.* |
| *Dimanche* | 20 | *Passion.* |
| Lundi | 21 | S. Benoît. |
| Mardi | 22 | S. Paul, Evêque. |
| Mercredi | 23 | S. Eusebe. |
| Jeudi | 24 | Ste. Catherine de S. |
| Vendredi | 25 | *Annonciation.* |
| Samedi | 26 | S. Eudger. |
| *Dimanche* | 27 | *Pâques fleuri.* |
| Lundi | 28 | S. Gontran. |
| Mardi | 29 | S. Eustase. |
| Mercredi | 30 | S. Rieul. |
| Jeudi | 31 | Ste. Balbine. |

*Relâche au Théâtre.*

# AVRIL.

| | | |
|---|---|---|
| Vendredi | 1 | *Vendredi Saint.* |
| Samedi | 2 | S. Fr. de P. |
| *Dimanche* | 3 | PASQUES. |
| Lundi | 4 | S. Ambroiſe. |
| Mardi | 5 | S. Vincent. |
| Mercredi | 6 | S. Guillaume. |
| Jeudi | 7 | S. Hégéſipe. |
| Vendredi | 8 | S. Denis. |
| Samedi | 9 | Ste Marie Egyptienne. |
| *Dimanche* | 10 | *Quaſimodò.* |
| Lundi | 11 | *Ouverture du Théâtre.* |
| Mardi | 12 | |
| Mercredi | 13 | |
| Jeudi | 14 | |
| Vendredi | 15 | |
| Samedi | 16 | |
| *Dimanche* | 17 | |
| Lundi | 18 | |
| Mardi | 19 | |
| Mercredi | 20 | |
| Jeudi | 21 | |
| Vendredi | 22 | |
| Samedi | 23 | |
| *Dimanche* | 24 | |
| Lundi | 25 | |
| Mardi | 26 | |
| Mercredi | 27 | |
| Jeudi | 28 | |
| Vendredi | 29 | |
| Samedi | 30 | |

*Rel. au Th.*

# MAI.

| | | |
|---|---|---|
| *Dimanche* | 1 | |
| Lundi | 2 | |
| Mardi | 3 | |
| Mercredi | 4 | |
| Jeudi | 5 | |
| Vendredi | 6 | |
| Samedi | 7 | |
| *Dimanche* | 8 | |
| Lundi | 9 | |
| Mardi | 10 | |
| Mercredi | 11 | |
| Jeudi | 12 | *Aſcenſion.* (*Relâche au Th.*) |
| Vendredi | 13 | |
| Samedi | 14 | |
| *Dimanche* | 15 | |
| Lundi | 16 | |
| Mardi | 17 | |
| Mercredi | 18 | |
| Jeudi | 19 | |
| Vendredi | 20 | |
| Samedi | 21 | |
| *Dimanche* | 22 | *Pentecôte.* (*Relâche au Th.*) |
| Lundi | 23 | |
| Mardi | 24 | |
| Mercredi | 25 | |
| Jeudi | 26 | |
| Vendredi | 27 | |
| Samedi | 28 | |
| *Dimanche* | 29 | |
| Lundi | 30 | |
| Mardi | 31 | |

# JUIN.

| | | |
|---|---|---|
| Mercredi | 1 | |
| Jeudi | 2 | *Fête-Dieu.* ( *Relâche au Th.* ) |
| Vendredi | 3 | |
| Samedi | 4 | |
| *Dimanche* | 5 | |
| Lundi | 6 | |
| Mardi | 7 | |
| Mercredi | 8 | |
| Jeudi | 9 | |
| Vendredi | 10 | |
| Samedi | 11 | |
| *Dimanche* | 12 | |
| Lundi | 13 | |
| Mardi | 14 | |
| Mercredi | 15 | |
| Jeudi | 16 | |
| Vendredi | 17 | |
| Samedi | 18 | |
| *Dimanche* | 19 | |
| Lundi | 20 | |
| Mardi | 21 | |
| Mercredi | 22 | |
| Jeudi | 23 | |
| Vendredi | 24 | |
| Samedi | 25 | |
| *Dimanche* | 26 | |
| Lundi | 27 | |
| Mardi | 28 | |
| Mercredi | 29 | |
| Jeudi | 30 | |

# JUILLET.

| | |
|---|---|
| Vendredi | 1 |
| Samedi | 2 |
| *Dimanche* | 3 |
| Lundi | 4 |
| Mardi | 5 |
| Mercredi | 6 |
| Jeudi | 7 |
| Vendredi | 8 |
| Samedi | 9 |
| *Dimanche* | 10 |
| Lundi | 11 |
| Mardi | 12 |
| Mercredi | 13 |
| Jeudi | 14 |
| Vendredi | 15 |
| Samedi | 16 |
| *Dimanche* | 17 |
| Lundi | 18 |
| Mardi | 19 |
| Mercredi | 20 |
| Jeudi | 21 |
| Vendredi | 22 |
| Samedi | 23 |
| *Dimanche* | 24 |
| Lundi | 25 |
| Mardi | 26 |
| Mercredi | 27 |
| Jeudi | 28 |
| Vendredi | 29 |
| Samedi | 30 |
| *Dimanche* | 31 |

# AOUST.

| | | |
|---|---|---|
| Lundi | 1 | |
| Mardi | 2 | |
| Mercredi | 3 | |
| Jeudi | 4 | |
| Vendredi | 5 | |
| Samedi | 6 | |
| *Dimanche* | 7 | |
| Lundi | 8 | |
| Mardi | 9 | |
| Mercredi | 10 | |
| Jeudi | 11 | |
| Vendredi | 12 | |
| Samedi | 13 | |
| *Dimanche* | 14 | |
| Lundi | 15 | *Assomption.* (*Relâche au Th.*) |
| Mardi | 16 | |
| Mercredi | 17 | |
| Jeudi | 18 | |
| Vendredi | 19 | |
| Samedi | 20 | |
| *Dimanche* | 21 | |
| Lundi | 22 | |
| Mardi | 23 | |
| Mercredi | 24 | |
| Jeudi | 25 | |
| Vendredi | 26 | |
| Samedi | 27 | |
| *Dimanche* | 28 | |
| Lundi | 29 | |
| Mardi | 30 | |
| Mercredi | 31 | |

# SEPTEMBRE.

| | | |
|---|---|---|
| Jeudi | 1 | |
| Vendredi | 2 | |
| Samedi | 3 | |
| *Dimanche* | 4 | |
| Lundi | 5 | |
| Mardi | 6 | |
| Mercredi | 7 | |
| Jeudi | 8 | *Nat. N. D.* (*Relâche au Th.*) |
| Vendredi | 9 | |
| Samedi | 10 | |
| *Dimanche* | 11 | |
| Lundi | 12 | |
| Mardi | 13 | |
| Mercredi | 14 | |
| Jeudi | 15 | |
| Vendredi | 16 | |
| Samedi | 17 | |
| *Dimanche* | 18 | |
| Lundi | 19 | |
| Mardi | 20 | |
| Mercredi | 21 | |
| Jeudi | 22 | |
| Vendredi | 23 | |
| Samedi | 24 | |
| *Dimanche* | 25 | |
| Lundi | 26 | |
| Mardi | 27 | |
| Mercredi | 28 | |
| Jeudi | 29 | |
| Vendredi | 30 | |

# OCTOBRE.

Samedi 1
*Dimanche* 2
Lundi 3
Mardi 4
Mercredi 5
Jeudi 6
Vendredi 7
Samedi 8
*Dimanche* 9
Lundi 10
Mardi 11
Mercredi 12
Jeudi 13
Vendredi 14
Samedi 15
*Dimanche* 16
Lundi 17
Mardi 18
Mercredi 19
Jeudi 20
Vendredi 21
Samedi 22
*Dimanche* 23
Lundi 24
Mardi 25
Mercredi 26
Jeudi 27
Vendredi 28
Samedi 29
*Dimanche* 30
Lundi 31

# NOVEMBRE.

| | | |
|---|---|---|
| Mardi | 1 | *La Touſſ.* ( *Relâche au Th.* ) |
| Mercredi | 2 | |
| Jeudi | 3 | |
| Vendredi | 4 | |
| Samedi | 5 | |
| *Dimanche* | 6 | |
| Lundi | 7 | |
| Mardi | 8 | |
| Mercredi | 9 | |
| Jeudi | 10 | |
| Vendredi | 11 | |
| Samedi | 12 | |
| *Dimanche* | 13 | |
| Lundi | 14 | |
| Mardi | 15 | |
| Mercredi | 16 | |
| Jeudi | 17 | |
| Vendredi | 18 | |
| Samedi | 19 | |
| *Dimanche* | 20 | |
| Lundi | 21 | |
| Mardi | 22 | |
| Mercredi | 23 | |
| Jeudi | 24 | |
| Vendredi | 25 | |
| Samedi | 26 | |
| *Dimanche* | 27 | |
| Lundi | 28 | |
| Mardi | 29 | |
| Mercredi | 30 | |

# DÉCEMBRE.

| | | |
|---|---|---|
| Jeudi | 1 | |
| Vendredi | 2 | |
| Samedi | 3 | |
| *Dimanche* | 4 | |
| Lundi | 5 | |
| Mardi | 6 | |
| Mercredi | 7 | |
| Jeudi | 8 | *Conc. N. D. (Relâche au Th.)* |
| Vendredi | 9 | |
| Samedi | 10 | |
| *Dimanche* | 11 | |
| Lundi | 12 | |
| Mardi | 13 | |
| Mercredi | 14 | |
| Jeudi | 15 | |
| Vendredi | 16 | |
| Samedi | 17 | |
| *Dimanche* | 18 | |
| Lundi | 19 | |
| Mardi | 20 | |
| Mercredi | 21 | |
| Jeudi | 22 | |
| Vendredi | 23 | |
| Samedi | 24 | *Vigile. (Relâche au Théât.)* |
| *Dimanche* | 25 | *NOEL. (Relâche au Théât.)* |
| Lundi | 26 | |
| Mardi | 27 | |
| Mercredi | 28 | |
| Jeudi | 29 | |
| Vendredi | 30 | |
| Samedi | 31 | |

C.P. Marillie inv. C. Baron sculp.

# DE LA MUSIQUE DU ROI.

ON eſt obligé d'interrompre, pour cette année ſeulement le Nécrologue des Compoſiteurs qui ont illuſtré le Corps de la Muſique du Roi, pour faire connoître au Public les motifs qui ont donné lieu à l'Arrêt du 13 Février 1773, que SA MAJESTÉ a bien voulu rendre de ſon propre mouvement, en faveur des Muſiciens du Royaume, contre la Communauté des Maîtres à danſer, Joueurs d'inſtrumens, tant hauts que bas, & Hautbois de St. Julien des Menétriers.

Cette Communauté fut établie en Confrérie vers l'année 1330. Les Confreres avoient le titre de *Compagnons Jongleurs*, *Meneſtreux*, *Meneſtrels*; & au lieu de dire *un Vielleux*, on diſoit *un Meneſtrel*.

Les Jongleurs étoient des Farceurs, qui, dans le onzième siècle, s'étoient rendus fameux avec les Troubadours ou Trouvers, Poëtes Provençaux. Leur vie licentieuse força Philipe Auguste de les chasser du Royaume dès la premiere année de son règne. Ils y rentrerent par la suite, & y formerent un corps nombreux qu'on appelloit *la Menestrandie*. Leurs fonctions consistoient à faire des tours de gibeciere, à faire sauter des singes, à exercer dans les cercles ou devant la populace curieuse les autres fonctions de Bateleurs, au son des Vielles dont ils se faisoient accompagner. Le Roi *St. Louis* les exempta du droit de Péage à l'entrée de Paris sous le petit Châtelet, à condition qu'ils feroient sauter leurs singes, & chanteroient une chanson devant le Péager, & c'est de-là qu'est venu le Proverbe si connu, *payer en monnoie de singe & en gambades*.

Cette Bande, jusques là errante & vagabonde, se réunit en 1331, & forma une Confrérie sous l'invocation de *St. Julien* & de *St. Genest*. L'ignorante & pieuse simplicité de ces nouveaux Confreres leur fit choisir pour Patron St. Genest, parce qu'on leur avoit fait entrevoir quelque rapport dans leurs occupations avec celles de ce Saint, qui renonça au vil métier de Bateleur pour embrasser le Christianisme, & qui obtint en 303 la palme du Martyre en plein

Théâtre à Rome, en préſence de l'Empereur Diocletien. Cette Confrérie fut approuvée, ſelon l'uſage d'alors, par des Lettres qui furent ſcellées au Châtelet le 23 Novembre de la même année 1331.

Les Jongleurs aſſociés ſe retiroient dans une ſeule rue à laquelle ils donnoient leur nom. Elle porte aujourd'hui celui de *Saint-Julien des Ménétriers.* C'étoit là qu'on s'adreſſoit pour ſe procurer ceux qu'on vouloit employer dans les fêtes, dans les nôces, dans les aſſemblées de plaiſir. Mais comme ils y venoient en plus grand nombre que celui dont on étoit convenu, & qu'ils exigeoient tous le même ſalaire, *Guillaume de Germont*, Prévôt de Paris, corrigea cet abus par une Sentence du jour de Ste. Croix 1341, qui *défend à ceux des Jongleurs ou Jongleresſes qui auroient été loués, d'aller en plus grand nombre que celui dont on ſeroit convenu, & d'y en envoyer d'autres à leur place.*

Deux Jongleurs, liés enſemble d'une étroite amitié, l'un nommé *Jacques Grare*, dit *Lape*, né à Piſtoye, & l'autre, *Huet*, tous deux, dit-on, Garçons Cordonniers, formerent le projet de faire bâtir un Hôpital pour ſervir de retraite aux pauvres Meneſtrels. Les Aſſociés imaginerent de ſe faire un ſceau de laiton

rond pour ſceller les quittances de ceux qui auroient la complaiſance de faire des legs ou des aumônes à leur Hôpital, quoiqu'il ne fût pas encore conſtruit. Les *Antiquités de Paris*, du Pere *Dubreuil*, Bénédictin au Chapitre de la fondation de St. Julien aux Menétriers, nous apprennent que ce ſceau repréſentoit « notre Seigneur dans une » nef en guiſe de ladre, St. Julien à » l'un des bouts, tenant deux avirons, » & à l'autre bout ſa femme, tenant un » aviron d'une main, & de l'autre une » lanterne; au-deſſus de l'épaule dextre » de notre Seigneur il y avoit une fleur » de Lys. Près *St Julien* étoit *St. Geneſt* » tout droit; tenant une Vielle dont il » paroiſſoit jouer entre deux hommes à » genoux, & on liſoit au tour: *C'eſt le* » *ſceau de St. Julien & de St. Geneſt*, » *lequel a été vérifié au Châtelet & à* » *la Cour de l'Official* ». Cette antiquité prouve que la Vielle étoit effectivement pour lors l'inſtrument habituel & favori de la Confrérie. Le *Rebec* (eſpece de Violon à trois cordes) prit la place de la Vielle. Alors on anéantit l'ancien ſceau de la Confrérie, & l'on arrangea la figure de *St. Geneſt* à la mode nouvelle; ainſi, au lieu d'une Vielle, il fut repréſenté avec un Rebec à la main, & on le plaça au portail de St. Julien, comme on l'y voit encore aujourd'hui; mais on lui conſerva la robe de Vielleux, comme un indice de l'état primitif des Confreres.

Quoique les Jongleurs euſſent affecté l'extérieur de la dévotion en s'uniſſant en Confrérie, ils ne réformerent pas leurs mœurs ; leurs déſordres furent portés à un tel excès que le Prévôt de Paris ſe vit obligé de rendre une Ordonnance, du 13 Septembre 1395, qui leur fit *défenſes de rien dire, repréſenter ou chanter dans les places publiques ou ailleurs qui pût cauſer quelque ſcandale, à peine d'amende, de deux mois de priſon, & d'être réduits au pain & à l'eau* D'après cette loi ſévère, ils prirent différens partis ; les uns ſe livrerent à l'exercice des tours de force & d'adreſſe ; ils furent appellés Bateleurs. Telle eſt l'origine des Sauteurs & Danſeurs de corde. Les autres, après avoir fait divorce avec les ſinges, ſe lierent entr'eux par des Règlemens en 1397. Dix années après ils les changerent ; & comme il y avoit alors des Baſſes & des deſſus de *Rebec*, ils s'intitulerent *Meneſtrels, Joueurs d'inſtruments tant hauts que bas*, & parvinrent à ſe faire confirmer cette pompeuſe dénomination par le Roi *Charles VI.*, qui leur fit expédier des Lettres-patentes, le 14 Avril 1407, à la ſuite deſquelles ſont les Ordonnances, qui ne parlent que des nôces, & des lieux où on les appelloit pour faire danſer.

Qui auroit pu prévoir dans ce tems-là que les ſucceſſeurs de cette ſorte de gens, aidés de leurs chefs, tenteroient un jour de

forcer les Muſiciens d'entrer dans une Confraternité auſſi humiliante, & de ſoumettre à leurs Statuts les Profeſſeurs d'un Art qui fait l'amuſement de toutes les ſociétés honnêtes; un Art aſſocié au Culte Divin, dont il rend les cérémonies plus ſolemnelles & plus reſpectées. C'eſt cependant ce qui eſt arrivé, comme on va le voir.

Il eſt bon d'obſerver auparavant que chaque Corps, chaque Compagnie, chaque Communauté, avoit autrefois un Supérieur ou Coriphée, que l'on qualifioit du titre de *Roi*. Les Merciers, les Arpenteurs, les Barbiers, la Bazoche, les Soldats d'élite nommés *Ribauds*, & nombre d'autres, avoient leurs Rois particuliers; mais les exactions & la tyrannie firent anéantir peu-à-peu ces ſimulacres de royauté.

Les Menétriers ſont les ſeuls qui aient conſervé juſqu'à nos jours cette ridicule parodie de la Souveraineté. La dynaſtie & la chronologie de leurs Rois n'eſt pas exactement connue; les Savans ont négligé cette partie intéreſſante de l'Hiſtoire: ainſi on ne peut être inſtruit des vertus ni des défauts de ceux qui ont été décorés de ce titre faſtueux. [*a*] Ce que

---

[*a*] Le Roi *Philipe-le-Bel*, par Lettres-Patentes de l'an 1295, fit un certain Jongleur, nommé *Jean Charmillon*, Roi des Jongleurs

l'on ſait de poſitif, c'eſt qu'à *Conſtantin*, racleur de Violon de ſon tems, ſuccéda en 1658, *Guillaume Dumanoir I.*, enſuite *Guillaume II.*, fils du précédent, & à ce dernier le ſieur *Jean-Pierre Guignon*.

Dès la premiere année de ſon règne, Guillaume I., de concert avec les principaux Membres de la Communauté, fabriqua des Statuts nouveaux, qu'il eut l'adreſſe & le crédit de faire confirmer par un Edit enregiſtré au Parlement le 22 Août 1659. Ces Statuts, qui, par la ſuite, ont ſouvent été mal interprétés, ſont devenus la ſource de toutes les perſécutions que les Muſiciens ont eſſuyées de la part des Menétriers, & de tous les procès qu'ils ont eu à ſoutenir contre cette Communauté.

Le régne de *Guillaume I.* fut d'ailleurs aſſez paiſible; il connoiſſoit la foibleſſe de ſon état, & s'appliquoit uniquement à l'entretenir dans l'accord parfait & dans la douceur qui doit lui être pro-

---

dans la ville de Troyes en Champagne. Les Rois de la Confrérie de St. Julien avoient primitivement le même titre. Ils ont pris enſuite celui de *Roi & Maître des Menétriers*, & en 1658 Dumanoir I. trouva le moyen d'y faire ſubſtituer celui de Roi des Violons; mais ce nouveau titre a été abrogé dans la ſuite par le Parlement.

pre [*a*]. Mais ſon fils *Guillaume II.*, plus ambitieux & plus entreprenant que ſon pere, voulut mettre toute la France harmonieuſe en danſe ; peu content de ne régner que ſur les Menétriers, il forma le noble projet de ſoumettre les Muſiciens à ſon Sceptre & à ſon archet, pour augmenter le nombre de ſes contribuables.

Les Organiſtes du Roi & ceux de la Capitale furent les premiers qui entreprirent la défenſe de la liberté de l'Art Muſical. L'affaire qui étoit au Châtelet fut portée par appel au Parlement, qui rendit un Arrêt ſolemnel le 7 Mai 1695, par lequel, ſans avoir égard à l'intervention dudit Dumanoir, ni à la Requête des Jurés, dont ils furent déboutés, il fut ordonné que leurs qualités ſeroient réformées, & que celles de *Maîtres à danſer, Joueurs d'Inſtrumens, tant hauts que bas, & Hautbois*, portées par la déclaration du 2 Novembre 1692, ſeroient employées, & ils furent condamnés aux dépens [*b*]. Guillaume II, honteux de

---

[*a*] Nous n'avons aucune notion qu'il y ait eu de procès entre Guillaume I. & les Muſiciens.

[*b*] Le mot de *Hautbois* avoit été ajouté en 1691 aux titres de Maîtres à danſer, Joueurs d'inſtrumens tant hauts que bas, en conſéquence de ce que pluſieurs Joueurs de cet Inſtrument, s'occupant ſans ceſſe à faire danſer dans les bals & aſſemblées dans Paris, refuſoient de payer les droits qu'ils devoient juſtement par cette raiſon à la Communauté de St. Julien.

ſa défaite, alla ſe cacher pour ne plus reparoître. Il mourut peu d'années après, & l'Europe n'en porta pas le deuil. *Louis XIV.* vit indifféremment l'extinction de cette Royauté ; il déclara même qu'il ne ſe ſoucioit pas de la reſſuſciter.

En 1707 les Menétriers demanderent la réunion à leur Communauté des quatre offices de Jurés héréditaires, & ceux de tréſoriers de leurs deniers communs, qui avoient été créés en 1691. Cette réunion ayant été ordonnée moyennant 20000 l. de nouvelle finance, & les 2 ſ. pour l. ; ſous ce prétexte ils ſurprirent des Lettres patentes le 5 Avril 1707, leſquelles, en les maintenant dans leurs droits pour tout ce qui concerne la Danſe, y ajoutoient le privilége excluſif d'enſeigner de tous les Inſtrumens de Muſique, & notamment celui d'enſeigner à jouer du Claveſſin, du Deſſus & de la Baſſe de Viole, du Théorbe, du Luth, de la Guitarre, de la Flûte Allemande & Traverſiere, &c.

Mais les Organiſtes ayant prouvé que ces Lettres avoient été ſurpriſes à la religion du *Roi*, les Menétriers furent obligés de les rapporter honteuſement ; elles furent biffées, lacérées, le ſceau arraché, & remiſes en cet état entre les mains des Organiſtes, pour ſervir de monument à leur triomphe.

*Louis XIV.* fit expédier de nouvelles

Lettres-pattentes, le 18 Mai ſuivant, en faveur des Maîtres à danſer, où tout ce qui concerne les autres Inſtrumens que ceux ſervant à la Danſe fut ſupprimé, & dans leſquelles on eut grand ſoin de rappeller la Déclaration du 2 Novembre 1692, & l'Arrêt du 7 Mai 1695. Les Menétriers ne trouvant pas ces Lettres patentes favorables à leurs folles prétentions, négligerent de les faire enrégiſtrer. Alors, pour éviter toutes conteſtations futures, les Organiſtes du Roi demanderent & obtinrent des Lettres-patentes, qui leur furent expédiées le 25 Juin 1707, par leſquelles *le Roi maintient les Organiſtes & AUTRES faiſant profeſſion d'enſeigner la compoſition de la Muſique, & à toucher des Inſtrumens ſervant à l'accompagnement des voix, dans le libre exercice de leur profeſſion, défend aux MAITRES A DANSER de les y troubler; leur défend en outre de prendre d'autres titres que ceux de MAITRES A DANSER, JOUEURS D'INSTUMENS TANT HAUTS QUE BAS, HAUTBOIS; voulant que leſdits MAITRES A DANSER ſe renferment exactement dans les bornes qui leur ont été preſcrites par la Déclaration du 2 Novembre 1692, & par l'Arrêt du 7 Mai 1695.* Ces Lettres furent enregiſtrées le 4 Juillet ſuivant, & ſignifiées à la Communauté le 4 Novembre 1710.

Le calme a duré plus de 40 ans, mais il fut troublé de nouveau par l'avène-

ment du ſieur *Guignon* à la Couronne Menétriere. Ce Potentat ſonore crut devoir ſignaler la ſageſſe de ſon gouvernement par un nouveau Code; il aſſembla ſes Conſeillers intimes pour concourir avec lui à la rédaction des Réglemens qui devoient aſſurer la police de l'état des Menétriers, & le 25 Juin 1747 on promulgua à St. Julien 28 articles de Statuts profondément médités, & qui reçurent une approbation unanime de la part de ceux qui les avoient fabriqués. Un des principaux objets qu'on paroiſſoit avoir en vue, étoit d'étendre, tant ſur terre que ſur mer, la domination du Roi des Menétriers juſques ſur les Muſiciens, & de lui procurer des ſubſides plus que ſuffiſans pour ſoutenir avec éclat la ſplendeur de ſon rang. On obſervera encore que les intérêts pécuniaires de la Communauté & de ſes Jurés n'y étoient nullement oubliés. Quelques Muſiciens de la Capitale, peu jaloux d'être initiés dans la glorieuſe Confraternité de la Meneſtrelle, ayant découvert la trame, en avertirent les Organiſtes du Roi, leſquels, conjointement avec ceux de la Capitale, commencerent par former oppoſition à l'enregiſtrement de ces Statuts entre les mains de M. le Procureur général, le 19 Août 1747.

On reſta dans l'inaction juſqu'à la fin de l'année 1749. Enfin, le procès s'engagea avec la plus grande vivacité; mais

dès que le Roi des Menétriers & les Jurés de ſa Communauté ſurent que les anciens Organiſtes avoient encore connoiſſance des titres qui aſſuroient la liberté de l'Art Muſical, & notamment des Lettres-patentes du 25 Juin 1707; ils crurent les déſarmer en conſentant, par une Requête préciſe que, ni les Organiſtes, ni les Joueurs de Claveſſin, ne ſeroient point compris dans la rigueur des Statuts; mais ceux-ci répondirent que c'étoit la liberté entiere de l'Art Muſical & de tous ceux qui le profeſſent, dont ils avoient embraſſé la défenſe, & ils perſiſterent dans toutes leurs concluſions. Enfin, les Muſiciens remporterent, le 30 Mai 1750, la victoire la plus complette. L'Arrêt ſolemnel du Parlement, rendu à la Grand'Chambre, foudroya, ſans aucune exception, tous les articles des Statuts qui paroiſſoient contraires à l'honneur & à la liberté de l'Art Muſical. Les Titres & qualités que le ſieur *Guignon* & les Jurés avoient uſurpés furent entierement réformés [*a*]. Il fut ordonné en outre que cet Arrêt, celui de 1695, & les Lettres-patentes du 25 Juin 1707, ſeroient inſcrits ſur les Re-

[*a*] Au lieu de titre de *Roi des Violons*, que le ſieur *Guignon* avoit fait inſérer dans les Lettres de proviſions de ſa charge, il lui fut défendu par cet Arrêt de prendre à l'avenir d'autres titres que ceux de *Roi & Maître des Menétriers*. Cet article eſt très-eſſentiel à obſerver.

giſtres

giſtres de la Communauté de St. Julien ; ce qui fut ponctuellement exécuté le 27 Juin ſuivant, par Me. *Griveau*, Huiſſier au Parlement, afin qu'à l'avenir elle n'en pût pas prétendre cauſe d'ignorance. Enfin le ſieur *Guignon* & les Jurés de la Communauté furent condamnés à tous les dépens [*a*].

Dès ce moment le ſieur *Guignon*, qui voyoit s'évanouir toutes les idées de grandeur qui avoient paru le flatter, fut le premier à donner à ſa Communauté l'exemple de l'obéiſſance & de la ſoumiſſion à cet Arrêt ; il ſe réduiſit à la vie privée, & ne s'eſt plus occupé depuis que des douceurs de la ſociété. On doit même dire à ſa louange, qu'il a eu la généroſité de ne jamais percevoir, ni faire percevoir, directement ni indirectement,

---

[*a*] Toutes les piéces de ce grand procès, ainſi que les Lettres-Patentes ſurpriſes par les Menétriers en 1707, & depuis biffées & lacérées, ont été dépoſées entre les mains de Me. *Gervais*, Notaire, qui, par l'Acte de dépôt du 29 Décembre 1750, s'eſt obligé de délivrer des copies deſdites piéces, & même d'en communiquer les originaux aux Procureurs qui ſeroient choiſis par les Organiſtes, ſi par la ſuite ils étoient obligés de ſoutenir quelques nouvelles conteſtations pour la liberté de l'Art Muſical. Par cette ſage précaution, les Muſiciens ſont aſſurés de trouver dans les ſiècles à venir les moyens de ſe défendre, ſi jamais il arrivoit que les Menétriers oſaſſent encore les attaquer.

les droits attribués à ſa Royauté ; ſur ceux qui enſeignent la Danſe ou qui font danſer au ſon de leurs Inſtrumens dans les bals, nôces, aſſemblées, cabarets & guinguettes, ſoit dans la ville Capitale, ſoit dans les Provinces du Royaume, quoique l'Arrêt du Parlement du 30 Mai 1750 les lui eût expreſſément conſervés.

Un ſi bel exemple de déſintéreſſement de la part du ſieur *Guignon*, une foule de Loix auſſi reſpectables & auſſi poſitives que celles que l'on vient de citer, auroient dû mettre un frein à la cupidité des Jurés de la Communauté de St. Julien. Mais ces Meſſieurs, bien loin de vouloir s'y conformer, & perſuadés d'ailleurs que les Muſiciens habitant les Provinces ignoroient entierement ce qui s'étoit paſſé en 1750 dans la Capitale du Royaume, ont eu la hardieſſe, ſans le concours, ſans même le conſentement du ſieur *Guignon*, de créer & de vendre des charges de Lieutenans-généraux de Roi des Violons, & de leur aſſigner des départemens ; ils ont même porté le ridicule juſqu'à les rendre héréditaires, en concédant à leurs pourvus le droit de diſpoſer de leurs ſurvivances, & en leur donnant le pouvoir de créer & de vendre de leur côté des places de Lieutenans particuliers [*a*].

[*a*] Par les Statuts de 1658 & par ceux de

Le nommé *Barbotin*, perſonnage abſolument ignoré, a acquis de la Communauté une de ces charges de Lieutenance générale ; elle lui a aſſigné pour département environ les deux tiers du Royaume. Il a vendu de ſon côté, ou donné à moitié profit des Lieutenances particulieres ; & ſes pourvus, la plupart gens ſans aveu ou inſolvables, ont auſſi-tôt porté le trouble & le deſordre dans preſque les deux tiers du Royaume [*a*].

Le nommé *Joſſon*, Lieutenant de *Bar-*

---

1747, le droit de ſe nommer des Lieutenans appartenoit uniquement au Roi des Menétriers ; & la conceſſion que Dumanoir II. fit de ſes droits à la Communauté de St. Julien, par Acte paſſé devant Notaires le 31 Décembre 1685, n'a jamais été revêtue de Lettres d'autoriſation ; & dans la regle établie & obſerveé dans tous les tems, un particulier, pourvu par Sa Majeſté d'une charge quelconque, ne peut en céder les droits à qui que ce ſoit, excepté les émolumens ; & encore ce dernier article ne peut avoir lieu que durant la vie du titulaire ſeulement. Il eſt bien ſingulier d'après cela que les Jurés de la Communauté aient oſé s'arroger les droits appartenant uniquement à leur chef.

[*a*] Pluſieurs Membres de la Communauté aſſurent que *Barbotin*, ci-devant Laquais d'un Avocat qui demeuroit iſle Saint-Louis, & dans l'antichambre duquel il avoit appris de lui-même à racler du Violon, a obtenu toutes ces conceſſions, ſavoir ; pour la ſomme de 40 liv. le Bordelois, pour 60 liv. deux autres Provinces, pour 120 liv. trois autres Provinces, & ainſi du reſte.

*botin*, eut pour département l'Anjou & le Maine, & il fit afficher dans la ville d'Angers une Pancarte imprimée, de 4 pieds de haut, dont le Titre eſt trop curieux pour être omis ici.

# DE PAR LE ROI.

## SENTENCE

DE M. LE LIEUTENANT-GÉNÉRAL DE POLICE DE LA VILLE D'ANGERS, *qui permet l'enregiſtrement de la Conceſſion, Nomination & Réſignation faite au ſieur* PIERRE OLIVIER JOSSON, *Muſicien & Maître à danſer de la ville & Académie Royale d'Angers, pour l'équitation & autres exercices de la place de Lieutenant particulier de Roi des Arts & Sciences de la Muſique & Danſe, & les Jeux de tous les Inſtrumens, tant à corde qu'à vent, pour l'étendue des Provinces d'Anjou & du Maine, ſur la préſentation, nomination & réſignation de* M. BARBOTIN D'AIRAULT BAJET, *Lieutenant-général du Roi deſdits Arts & Sciences de la Communauté &* ACADÉMIE ROYALE DES MAITRES DE MUSIQUE, *de Danſe & d'Inſtrumens: qui ordonne l'exécution des Statuts & Règlemens, qui font défenſes à toutes perſonnes,* MUSICIENS D'EGLISE, *Organiſtes & autres; d'enſeigner la Muſique, la Danſe, ni les jeux d'aucuns Inſtrumens,*

*tant à corde qu'à vent, dans la ville, fauxbourgs & banlieue d'Angers, non plus que dans l'étendue de la province d'Anjou, ſans s'être fait recevoir par ledit ſieur Joſſon en ſa ſuſdite qualité, à peine de* CENT LIVRES D'AMENDE *contre les Contrevenans*, DE PRISON, *pour la premiere fois, & de* PUNITION CORPORELLE *pour la ſeconde.* [*a*]

Lorſque le nouveau Viſir eut promulgué ſon Ordonnance, l'étonnement devint univerſel dans la Province; le nom de *Barbotin* y étoit totalement inconnu, & l'on crut que l'affiche étoit une facétie pour l'enjolivement de laquelle on avoit puiſé un nom dans les faſtes de la Scène Comique. Mais le projet d'envahiſſement étoit ſérieux; la publication de ce Placard fut ſuivie de Lettres circulaires pour inviter la Hiérarchie Muſicienne à une entière ſoumiſſion. On ſe ſouleva contre une Ordonnance qui vouloit captiver les ſons; mais le

---

[*a*] Ainſi voilà *Barbotin* devenu un nouveau deſpote qui, pour 50 ou 60 liv. acquiert preſque le droit de vie & de mort ſur une foule d'honnêtes citoyens.

Juſques à l'époque de cette Sentence, & de toutes celles que *Barbotin* a obtenues dans les Provinces, on avoit toujours ignoré que la Communauté de St. Julien eût le droit de ſe qualifier du titre d'*Académie Royale*: cela eſt tout-à-fait neuf.

ſieur le Cadet, Muſicien de la Cathédrale, & le ſieur le Faure, penſionnaite de la Muſique du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, qui avoient été fondés de procuration de la part de tous les Muſiciens de la ville d'Angers, furent pourſuivis ſur leur oppoſition, pour ſe voir condamner aux peines qu'ils avoient encourues par l'indiſcrétion de leurs goſiers. L'affaire fut courageuſement engagée, les Manifeſtes parurent de part & d'autre ; mais par Sentence contradictoire de la Sénéchauſſée, intervenue le 19 Septembre 1772, *Joſſon* fut débouté de ſes demandes avec dépens. Pour en éluder le payement, il n'imagina d'autre moyen que de ſe pourvoir par appel au Conſeil Supérieur de Blois, & auſſi-tôt il prit la fuite ſans même payer ſon Procureur ni ſon Imprimeur.

Le nommé *Charles Champion*, garçon Perruquier, natif de la ville de Verneuil au Perche, Lieutenant de *Barbotin* pour la Beauce & l'Orléannois, fit afficher à Chartres une Sentence dans le même goût de celle d'Angers, & la fit ſignifier au domicile du ſieur Dupont, Muſicien de la Cathédrale, avec ſommation de s'y conformer. Cet honnête Eccléſiaſtique forma oppoſition au jugement, & fit aſſigner *Champion* devant le Juge de Police pour obtenir acte de ſon oppoſition. Il intervint pluſieurs

Sentences qui ordonnèrent que *Champion* rapporteroit ſes titres. L'Abbé Dupont objecta qu'il étoit ridicule, en aggrégeant les Harmoniſtes à une communauté de cabrioles, de vouloir acquérir des Maîtres à Danſer en ſurplis & en rabat ; il fit ſentir que le peigne n'étoit plus un inſtrument uſité dans les Concerts, & qu'on ne pouvoit pas confondre les Prêtres & les Muſiciens d'une Cathédrale avec les vils Inſtrumenteurs qui faiſoient jurer leur archet ſous les Contre-danſes d'une Guinguette. *Champion* perſiſta, mais ſur l'invalidité de ſes titres, il ſe vit débouté de ſes demandes avec dépens le 6 Avril 1772. Ce *Champion* en a auſſi appellé au Parlement de Paris où ſon *Barbotin* s'eſt rendu Partie intervenante. Enfin la qualité tout-à-fait ambulatoire de ce garçon Perruquier qui promène actuellement ſes talens de boutique en boutique, jointe à la diſparition de ſon Lieutenant-Général *Barbotin*, a fait perdre totalement au ſieur Dupont l'eſpérance de ratrapper la ſomme de 132 liv. & quelques ſols de frais qu'il lui en a coûté pour ce procès (*a*).

---

[*a*] *Champion* a eu l'atrocité de mettre à contribution juſqu'aux pauvres Menétriers de la campagne, dont la plupart ont été obligés de vendre leurs meubles les plus néceſſaires pour aſſouvir ce concuſſionnaire.

A Nevers c'eſt le nommé *Rouan* qui eſt le Lieutenant de *Barbotin*. Parmi les Muſiciens qu'il a voulu mettre à contribution, ſe trouve le ſieur Trouſlaut, Prêtre, Chanoine, Semi-Prébendé & Organiſte de la Cathédrale, ſous le prétexte qu'il enſeigne à toucher de l'Orgue à un Enfant de chœur qu'il deſtine à lui ſuccéder dans cette fonction. Enfin le ſieur Trouſlaut, & le ſieur Birdeman, Prêtre & Maître de Muſique de cette même Egliſe, ignorant les loix Muſicales, ont été obligés de prendre le parti de renoncer à faire part au public de leurs talens, plutôt que de s'expoſer à la priſon & à des punitions corporelles, ou d'être forcés d'entrer dans une confraternité auſſi humiliante & ſi diſſonnante avec la dignité du Sacerdoce. Il y a eu de pareils Placards affichés à Lyon, à Poitiers, à S. Denis en France, au Roule près Paris, à Orléans, à Blois, & dans une infinité d'autres lieux [*a*]; car on ne finiroit

---

[*a*] Le Lieutenant de *Barbotin*, à Blois, étoit un nommé *Sauvageau*, Cabaretier à l'enſeigne du *Signe de la Croix*. Celui-ci étoit d'une humeur ſi proceſſive, qu'il avoit juré publiquement qu'il mangeroit juſqu'à ſon bouchon plutôt que d'abandonner les glorieuſes entrepriſes de ſon Général *Barbotin*.

A Bourges, c'étoit le nommé *Le Maire*,

pas ſi l'on entroit dans un plus long détail des vexations dont *Barbotin* & ſes ſuppôts ſe ſont rendus coupables. On ſe contentera d'obſerver que les réclamations furent générales ; que de toutes les parties du Royaume les Muſiciens qui y habitent adreſſèrent leurs plaintes au corps de la Muſique du Roi, comme étant plus à portée par ſon ſervice habituel auprès de Sa Majeſté de les faire parvenir au pied de ſon trône.

Les Muſiciens du Roi ne purent voir patiemment un manège qui déshonoroit

---

Marchand d'Orviétan, & Arrachéur de dents, qui étoit le Lieutenant de *Barbotin*

A Toulouſe, le nommé *Caffard du Molet*, attaqua, il y a environ trois ou quatre ans, les Muſiciens de cette Ville Il fut condamné au Parlement. *Barbotin* a fait les mêmes tentatives à Dijon, à Rennes en Bretagne, où il a eſſuyé le même ſort.

Outre *Barbotin*, la Communauté avoit depuis longues années nommé d'autres Lieutenans, ſavoir; les nommés *Jean-Baptiſte Lelievre*, à Saint-Quentin en Vermandois; *Charles-René Chauveau* en ſurvivance, à Blois; *Pierre de Penſieu*, à Soiſſons; & *Claude Jouan*, à Vitri-le-François, lequel a conſtamment empêché pendant environ 20 années un ſeul Muſicien habitant cette Ville, d'enſeigner à jouer des inſtrumens, excepté qu'il ne le fît en cachette. Voilà le malheureux effet qu'a produit l'ignorance où la plupart des Muſiciens ſont des loix Muſicales, principalement dans les Provinces.

leur art ; & après avoir imploré la protection de leurs Supérieurs Meſſieurs les premiers Gentilshommes de la Chambre de Sa Majeſté, & bien aſſurés de leur appui, ils prirent la liberté d'expoſer au Roi les manœuvres odieuſes pratiquées contre ceux qui vivoient dans l'ignorance des loix Muſicales, ou qui, pour ſe ſouſtraire à des vexations redoutables, ſe rédimoient par argent des procès, des ſollicitudes & des frais que leur ſuſcitoient des concuſſionnaires affamés. Ils prouvèrent que les Provinces étoient les pépinières des Muſiciens qui ſervoient à completter le Corps de la Muſique de Sa Majeſté, l'Académie Royale de Muſique, le Concert Spirituel, & les autres Spectacles de Paris.

Que ſi les Menétriers pouvoient continuer à tourmenter les Muſiciens, à attaquer la liberté de leur art, à les priver du droit qu'ils ont toujours eu d'enſeigner la Muſique vocale & inſtrumentale, à porter le trouble & le déſordre juſques dans les Egliſes Cathédrales, à contraindre des Prêtres enfin à ſe faire recevoir *Maîtres à Danſer*; l'étude de la Muſique ſeroit bientôt négligée, l'émulation ſi propre à faire fleurir les talens ne tarderoit pas à ſe diſſiper, à ſe détruire & à s'éteindre, & que cet art, fait pour adoucir les mœurs par le charme qu'il y répand, ſeroit bientôt anéanti.

Qu'effectivement on ne trouveroit plus de ſujets, qui, après avoir reçu une éducation honnête, vouluſſent conſacrer leur jeuneſſe à apprendre, à cultiver un art difficile, & qui ſeroit déshonoré, ſi, pour le profeſſer, il falloit auparavant devenir les camarades, les égaux de gens dont le talent s'exerce pour l'ordinaire dans les Bals, les Guinguettes, les Foires, & qui ſouvent ſe proſtituent juſques aux Marionnettes.

Des moyens auſſi puiſſans ont déterminé la déciſion du Prince le plus juſte, le plus bienfaiſant, & le plus aimé que la France ait poſſédé.

Le Roi a donc rendu de ſon propre mouvement un Arrêt le 13 Février 1773, » qui caſſe & annulle la vente » ou conceſſion faite par la Commu- » nauté de S. Julien des Menétriers de » toutes les charges de Lieutenans-Gé- » néraux & particuliers de Roi des Vio- » lons dans toute l'étendue du Royaume, » & notamment celle du ſieur *Barbotin*, » révocant tous les pouvoirs que leſdits » Lieutenans-Généraux & ledit Barbo- » tin avoient accordés à leurs Lieutenans » particuliers qui les repréſentoient, » auxquels Sa Majeſté interdit toutes » fonctions. Fait Sa Majeſté défenſes à » tous Muſiciens & autres de reconnoî- » tre leſdits Lieutenans-Généraux & par- » ticuliers. Ordonne que tant la Con-

» frérie de S. Julien des Menétriers » que tous ceux qui la compoſent, ſe» ront tenus de ſe conformer aux diſ» poſitions de l'Edit de Mars 1767, » concernant les Arts & Métiers, & » de ſe retirer pardevant le Bureau éta» bli à cet effet pour y faire régler » leurs prétentions [*a*].

Cet Arrêt a été revêtu de Lettres-patentes le 3 Avril ſuivant, dans leſquelles on trouve que le motif qui a déterminé Sa Majeſté eſt, *de faire ceſſer tous les obſtacles qui peuvent nuire aux progrès de l'Art de la Muſique*, & le tout a été enregiſtré au Parlement le 24 du même mois.

Le ſieur *Guignon*, qui étoit *Roi & Maître des Menétriers*, voulant donner une preuve de ſon déſintéreſſement & de ſon amour pour un art au progrès duquel il a contribué par le talent brillant de ſes doigts ſur le Violon, a pris le parti d'abdiquer volontairement la couronne Menétriere, qui avoit été la ſource de tant de conteſtations & de procès, & il a demandé lui-même la ſuppreſſion de cette inutile Royauté. Par un Edit du mois

---

[*a*] Ainſi voilà tous ces Maîtres à danſer, Joueurs de bals & de guinguettes, relégués dans la claſſe des Arts méchaniques, régis par l'Edit de 1767.

de

de Mars 1773, enregiſtré au Parlement le 31 du même mois, elle a été ſupprimée.

On y voit dans le préambule que le Roi a prononcé cette ſuppreſſion, après avoir été bien informé que l'exercice des priviléges attribués à cette place, *que le ſieur Guignon s'eſt abſtenu de mettre en uſage, paroît nuire aux progrès de l'art de la Muſique, que Sa Majeſté eſt dans l'intention de protéger de plus en plus.*

D'après ces nouvelles loix confirmatives de celles qui les ont précédées, les Muſiciens doivent eſpérer que les Menétriers ne porteront plus d'atteintes à la profeſſion d'un art qui, dans tous les ſiècles, & chez toutes les nations du monde a toujours été libre, & que notre auguſte Monarque vient de mettre entierement ſous ſa protection.

Enfin pour éviter que le laps de temps n'efface de la mémoire des Muſiciens, les titres qui les affranchiſſent du joug humiliant que la Communauté de S. Julien a toujours voulu leur impoſer, & pour conſerver à perpétuité les pieces authentiques qui ſervent de preuves à tout ce que l'on vient de dire, il en a été fait un dépôt à la Bibliothèque

de la Musique du Roi, par ordre exprès de MM. les premiers Gentilshommes de la Chambre de Sa Majesté, pour être communiquées au besoin.

# ÉTAT ACTUEL
## DE LA MUSIQUE DU ROI.

*Eccléſiaſtiques & Officiers ſervant à la grande Chapelle, ſous les ordres de Monſeigneur le Grand Aumônier de France.*

### *Officiers Eccléſiaſtiques.*

M. Thomas Le Rat, *Sous-Maître.*

### *Officiers ſervant par ſémeſtre.*

*Sémeſtre de Janvier.*

CHAPELAINS.

MESSIEURS

Ducluſeau.
De Branges, *en ſurvivance.*
De Ganderatz.
De la Haye.
J. B. Le Rat.

*Sémeſtre de Juillet.*

CHAPELAINS.

MESSIEURS

Ducluzeau.
De Branges, *en ſurvivance.*
De Ganderatz.
Bulté de Chéry.
J. B. Le Rat.

*Sémeſtre de Janvier.*

## CLERCS EN CHARGE.

MESSIEURS

Robert d'Eſtrées. Pouret.

*Sémeſtre de Juillet.*

## CLERCS EN CHARGE.

MESSIEURS

Guenée. Le Cointre.

## CLERC ORDINAIRE.

M. Frottier.

## CLERCS PAR COMMISSION.

MESSIEURS

Verrier de Lignery.
Oroux.
Blanchemain.
Dupont de Compiegne.
Bérenger.
De Branges.
Le Beuf.
Godefroy.
Huſſon.
* * *.

## *Officiers Laïques.*

*Sémeſtre de Janvier.*

M. de Cambray, *Sommier.*
M. Liger, *Fourrier.*
M. Doublet, *Lavandier.*

*Sémestre de Juillet.*

M. Meyeres, *Sommier.*
M. Lemoine, *Fourrier.*
M. Doublet, *Lavandier.*

## BIBLIOTHÉCAIRE.

M. Blouquier.

## IMPRIMEUR.

M. Ballard.

## NOTEUR.

M. Jacques d'Estrées.

# ÉTAT

*De la Muſique du Roi, ſous les ordres de MM. les premiers Gentils-hommes de la Chambre.*

## SURINTENDANS.

*Sémeſtre de Janvier.*

M. Rebel, *Chevalier de l'Ordre du Roi.*
M. De Bury, *en ſurvivance.*

*Sémeſtre de Juillet.*

M. Francœur, *Chevalier de l'Ordre du Roi.*
M. Dauvergne, *en ſurvivance.*

## MAITRES DE MUSIQUE.

MESSIEURS

Gauzargues, *Sémeſtre de Janvier.*
Matthieu, *Sémeſtre de Juillet.*
Rebel. Dauvergne, *en ſurvivance.*
De Bury. Le Berton, *en ſurvivance.*

# *Muſiciens exécutans.*

## DESSUS.

### MESSIEURS

Falco.
Albaneze.
Ayuto.
Olivini.
Spirelli.
Bruni.
} *Italiens.*

Puſſeneau.
Bucquet.
} *Faucets.*

## HAUTES-CONTRES.

### MESSIEURS

Beſche, *l'aîné.*
Beſche, *cadet.*
Le Begue.
Bazire, *l'aîné.*
Vendeuil.
Bazire, *cadet.*
Piercourt.
Le Roux.

## TAILLES.

### MESSIEURS

Charles.
Filleul.
Jolly.
Marcou.
Couſſi.
Du Cornet.
Sionet.
D'Hercour.

## BASSES-TAILLES.

MESSIEURS

Joguet.
Guerin.
Gros.
Cauchois.
Durais.
Léveſque.
Surville.
Grignard.
Platel.

## BASSES-CONTRES.

MESSIEURS

Boſquillon.
Abraham.
Cazes.
Roiſin.
Cachelievre.
Cuviller.
Fleury.
Puteaux.

# *SYMPHONIE.*

## ORGANISTES.

M. Paulin, *Sémeſtre de Janvier.*

M. Couperin, *Sémeſtre de Juillet.*

## VIOLONS.

MESSIEURS

Harand.
Granier.
La Meche.
Gueſnin.
Camus,
Bouleron.
Mondonville.
Cardon.

Delcambre. Noël Noirmant.
Lemiere. Vignetti.
Ducroc. Rouſſel.
Le Clerc. Decharmes.

## FLUTES ET HAUTBOIS.

MESSIEURS

Beſozzi. Scapre.
Le Grand. Roſtene.
Desjardins.

## CLARINETTES.

MM. Eigenſchenck. Borg.

## CORS.

MM. Molidor. Gelineck.

## VIOLONCELLES.

MESSIEURS

Huet. Dubuiſſon.
Talon. Dubut.
Vernon. Bodeu.
Lemiere, *cadet.* Piquot, *F.*
Piquot, *P.* Rey.

## BASSONS.

MESSIEURS

Jadin. Metoyen.
Schubart. Audoyer.

## QUINTES.

MESSIEURS

Gautherot. Molidor.
Rouſſeau. Deſclaux.

## CONTRE-BASSES.

MESSIEURS

De Mignaux. Gelinek, *L.*
Auguſtin. Gelinek, *C.*

## TROMPETTE.

M. Decharmes; *idem*, Violon.

## TIMBALIER.

M. La Meche; *idem*, Violon.

## AVERTISSEURS

*prenant l'ordre du Roi tous les jours, pour l'heure de la Meſſe.*

MM. Bazire, *L.* Vendeuil.

## SIX PAGES,

*ſous la conduite de* M. Lévêque.

## *Sous-Maître pour le Chant.*

M. Beſche, *cadet.*

## *Maître de Grammaire.*

M. Marchand.

## BIBLIOTHÉCAIRE.

M. Brice.

## COPISTE.

M. Dumas.

## FACTEURS.

M. Cliquot, *Facteur d'Orgues.*

M. Chiquelier, *Facteur de Claveſſins.*

## *Garçons de la Muſique.*

Duvergé.

Belocq.

Briere, *porteur d'Inſtrumens.*

# SERVICE

## *Des Opéra & Concerts du Roi.*

### DESSUS.

MESDEMOISELLES

| | |
|---|---|
| Canavas. | Camus. |
| Aubert. | Dubois, *cadette.* |
| Favier. | Morisset. |
| Desjardins. | Mezieres. |
| Bertin. | Dumas. |
| Daigremont. | Reich. |

## *De l'Académie Royale de Musique.*

### DESSUS.

MESDEMOISELLES

| | |
|---|---|
| Arnoult. | Rosalie. |
| Larrivée. | |

MESSIEURS

| | |
|---|---|
| Gélin. | Le Gros. |
| Larrivée. | Pillot. |

VIOLONS.

## VIOLONS.

MESSIEURS

Caraffe.
Canavas.
Aubert.
Vallé.
Francœur, *neveu.*
Razetti.

## FLUTES ET HAUTBOIS.

MESSIEURS

Bureau.
Sallentin, *cadet.*
Rault.
Rodolphe.

## BASSON.

M. Dard.

## VIOLONCELLES.

MESSIEURS

Canavas.
Giraud.
Nochez.
Berton.

## CLAVESSIN.

M. Cardonne.

---

*De la Comédie Italienne, pour les Opéra Comiques.*

M. Le Bel, *Violon.*

# *VÉTÉRANS.*

MESSIEURS

Antonio.
Baveschmitt.
Beche, *l'Abbé.*
Belleville.
Besson.
Bourdon.
Capperan.
Caron.
Chassé.
Chrétien.
Cognet.
Daigremont.
Dauvergne.
De la Haye.
De Ganderatz.
Dota.
Dubuisson, *l'aîné.*
Ducluzeau.
Desjardins, *pere.*
Dugué.
Dumetz.
Dupont.
Fagiolino.
Flavoni.
Forquerai.
Guedon.
Guignon.
Huquenet.
Jeliote.
Lafornara.
Lagarde.
P. Leclerc.
N. Leclerc.
Lalande.
Le Page.
Mantel.
Luc Marchand.
Phil. Marchand.
Marie.
Marliere.
Montlairy.
Patouart.
Petilliot.
P. Piffet.
Ant. Piffet.
Louis-Barthel. Piffet
Poirier.
Richer.
Ridel.
Roche.
Rose.
Selle.
Sallentin, *l'aîné.*
Tavernier.

# *VÉTÉRANTES.*

MESDEMOISELLES

Aveneaux.
Baurans.
Bouillon.
Chevalier.
Chappe.
Couppé.
Couperin.
Daigremont, *mere.*
De la Malle.
Daigremont, *fille.*
Decaix, *l'aînée.*
Decaix, *cadette.*
Ducroc.
Duhamel.
Ducaillouet.
Duperey.
Dubois, *l'aînée.*
D'Etourneau.
Fel.
Godonêche.
Lalande.
Lucenay.
Lenner.
Lepaige.
Lemonier.
Pieche.
Selle.
Travaux.
Varin.
Yard.

## *Maîtres de Musique & de Claveſſin, des Enfans de France.*

MESSIEURS

Mion, *Maître de Musique.*
La Garde, *Survivancier.*
Le Tourneur, *Maître de Claveſſin.*
Simon, *Survivancier.*

Bayeux, Marchand de Musique du Roi, rue S.-Honoré, à la Regle d'or.

# GRANDE ÉCURIE.

## Charges d'Inſtrumens, à l'ordre de M. le Grand-Ecuyer.

*Les douze Hautbois, Hautes-Contres & Tailles de Hautbois, Hautes-Contres & Tailles de Violon, Baſſes de Hautbois, Baſſes de Violon & Cornets de la Chambre & Ecurie du Roi, Hautbois & Muſettes de Poitou, Tambours & Fifres, Cromornes & Trompettes Marines, & douze Trompettes de Bouche.*

MESSIEURS

Nicolas Chedeville, *Baſſe de Hautbois & Taille de Violon.*
Jean Souillard, *Deſſus de Hautbois & Deſſus de Violon.*
François-Alexandre Sallentin, *Deſſus de Cornet & Baſſe de Violon.*
Antoine Dard, *Hautbois, Saqueboute & Taille de Violon.*
Nicolas Bidet, *Taille de Hautbois & Baſſe de Violon.*
(Jean-Baptiſte Brunelle, *ſurvivancier.*)

Jean-Mathurin Gauthier, *Taille de Hautbois & Haute-Contre de Violon.*
( Joſeph-Grégoire Bureau, *ſurvivancier.*)
Jean-Baptiſte Bérault, *Haute-Contre de Hautbois & Haute-Contre de Violon.*
Pierre Pajon, *Haute-Contre de Hautbois & Deſſus de Violon.*
Jean-Baptiſte-François Bérault fils.
Etienne S.-Suire, *Deſſus de Hautbois & Haute-Contre de Violon.*
Pillet, *Haut-bois.*
Jadin, *Baſſe de Haut-bois & Baſſe de Violon.*

## *Hautbois & Muſettes de Poitou.*

MESSIEURS

Pierre Dubreuil.
Thomas de Machy.
Claude Royeq de la Cour.
Alexandre-François Corbin.
Jean-François Charpentier.
Jean-Michel Truguet.

## *DOUZE TROMPETTES,*

## *dont quatre ordinaires.*

MESSIEURS

François-Placide Caraffe.
Charles-Robert Huguenet.
François Cochinat.
Georges Deſmoulins de Charmes.

Guillaume Rainſant.
Claude-François Guénard.
Aimé-Benjamin Fleuriot.
Louis-Joſeph-Simon Prevoſt.
Charles Coutanceau.
Charles-Marie Petit.
Abel-Jacques Chapelle.
Pierre Juré Dubuiſſon.

Les quatre Trompettes, appellés Trompettes ordinaires de la Chambre du Roi, ſont obligés de ſonner à la tête des chevaux du carroſſe de Sa Majeſté, principalement dans les voyages, & quand le Roi entre dans les villes. Les autres ſervent dans différentes cérémonies.

## *Joueurs de Fifres & Tambours.*

MESSIEURS

François Lanté.
Joſeph Lemercier.
Jean-Noel Marchand.
Louis Leſpart.
Laurent Péconl.
Jacques Cazotte.
Louis Béthulot.

## *Cromornes & Trompettes Marines.*

MESSIEURS

Pierre Férai, *Joueur de Baſſe de Cromorne & Trompette Marine* ( & Henri-Pierre Férai, ſon fils, *en ſurvivance.* )

Pierre-Jean Bocquet, *de même.*
Jean-Louis-Joseph Rose, *de même.*
Henri-Guillaume de Carrion de Nisas, *Dessus de Cromorne & Trompette Marine.*
Pierre Anores de la Noé, *Quinte de Cromorne & Trompette Marine.*

## *Trompettes & Tymbalier des Plaisirs, par Commission, aux ordres de Messieurs les quatre Capitaines des Gardes du Roi.*

MESSIEURS

Haus.
Mondolot.
Joly.
Baronville. } *Trompettes.*

Bressier, *Tymbalier.*

Les douze Trompettes de la Chambre & Ecurie du Roi, se trouvent aux grandes cérémonies royales, aux baptêmes des Enfans de France, aux mariages & aux sacres des Rois & Reines, aux pompes funèbres ou enterremens de Leurs Majestés & des Enfans de France, aux publications de paix; lorsque l'on porte des drapeaux à Notre-Dame, & quand Sa Majesté va tenir son lit de justice au Parlement.

# ACADÉMIE DE DANSE.

CETTE Académie a été établie par Louis XIV en 1661, en vertu de Lettres-patentes vérifiées & enregiſtrées au Parlement de Paris en 1662. Le nombre des Académiciens eſt fixé à treize. Ils tiennent leurs aſſemblées chez M. Malter, ancien Maître des Ballets de l'Académie Royale de Muſique, & Maître à Danſer des Enfans de la Maiſon d'Orléans. Tous les Académiciens, ainſi que leurs Enfans, ont droit de montrer l'Art de la Danſe, ſans Lettres de Maîtriſe ; ils jouiſſent du droit de *Committimus* & autres droits dont jouiſſent les Officiers Commenſaux de la Maiſon du Roi.

## *Noms des Académiciens.*

M. Malter, *Préſident, rue Comteſſe-d'Artois.*

M. Delaval, *Directeur, rue Baſſe-Porte Saint-Denis.*

MESSIEURS

P. Dupré.
L. Malter.
J. B. Javillier.
Denis Dupré.
Louis-Barth. Lany.
C. Q. Veſtris.
L. M. Lyonnois.
M. Lelievre.
Joſ. Gardel.
Jean Dauberval.

# *État de la Danse des Ballets du Roi, établie en 1763.*

M. Bandiéry Delaval, *Maître des Ballets du Roi, Maître à Danser des Enfans de France.*

M. Louis Dupré, *Inspecteur des Ecoles de Danse*

M. Vestris, *Directeur de la Danse, & premier Danseur du Roi, rue S.-Honoré, vis-à-vis le petit Hôtel de Noailles.*

M. Lany, *Maître de l'Ecole de Danse du Roi.*

M. Dauberval, *en survivance.*

## DANSEURS.

### MESSIEURS

Gardel, *Maître à Danser de Madame la Dauphine & Maître de ses Bals.*

| | |
|---|---|
| Dauberval. | Rogier. |
| Dubois. | Leger. |
| Varlis. | Trupty. |
| Despréaux. | Dosion. |

### *VÉTERANS.*

MM. Hiacinte. Béate. Lelievre.

## DANSEUSES.

### MESDEMOISELLES

| | |
|---|---|
| Alard. | Lafond. |
| Guimard. | Grandy. |
| Peslin. | Dervieux. |
| Heynel. | Le Clerc. |
| Varlis. | Adeline. |
| Godeau. | |

*

## *VÉTÉRANTES.*

MESDEMOISELLES

Gélin. Veſtris. Buard.
Leſcot. Du Miray.

# ÉTAT

*Des anciens Danſeurs des Ballets du Roi, penſionnaires de Sa Majeſté.*

MESSIEURS

Malter, *l'aîné.* Lyonnois.
Dupré. Laval.
Malter, *cadet.* Gardel.
Matignon. Hiacinte.
D. Dupré. Dauberval.
Lany. Lelievre.
Veſtris. Beat.

MESDEMOISELLES

Emilie. Lyonnois.
Puvigné. Allard.
Gélin.

Ch. Clam. inv. C. Baron. sculp.

# DE L'OPÉRA.

CE Spectacle, que sa variété rend de jour en jour plus national, s'occupe sérieusement du soin de faire de nouvelles acquisitions, & le Public voit avec plaisir les Administrateurs de l'Opéra accueillir les Artistes, & fournit ainsi un nouveau fond pour ce Théâtre.

De vaines disputes sur l'excellence de la Musique Françoise ou Italienne aigrissoient les esprits; &, des moyens propres à calmer la fermentation des têtes Musicales, le plus sûr sans doute étoit celui de rassembler dans un Opéra les differentes beautés du noble Chant François & de la gaieté Italienne. C'est ce qu'a exécuté, avec le plus grand succès, M. Floquet, jeune Musicien, dans *l'Union de l'Amour & des Arts*. Son Ouvrage a enlevé tous les applaudissemens; l'auteur a été demandé par le Public; & cette distinction, qui n'est quelquefois ailleurs qu'une vaine formule de curiosité opiniâ-

tre, eſt d'autant plus flatteuſe pour lui, qu'elle eſt unique à l'Opéra.

Les autres nouveautés à ce Spectacle ſont les Opéra joués au Mariage de Mgr. le Comte d'Artois, parmi leſquels *Sabinus*, *& Céphale & Procris* ſeront entièrement neufs. *Ernelinde* eſt connue; & quand le mérite de cet Ouvrage ne ſeroit pas auſſi ſenti qu'il a droit de l'être, on a tout lieu d'eſpérer que les ſuffrages étrangers qu'il a réunis à Bruxelles, ne ſeront pas démentis à Paris.

Les ballets de l'Opéra en ſont toujours la partie brillante, & la partie du Chant fait tous les jours plus de plaiſir. Le genre des nouveaux Opéra y multipliera ſûrement les voix légères & flexibles, & nous n'aurons rien à regretter dans ce genre de Spectacle, dont il nous ſera bien glorieux de rendre jaloux les Italiens mêmes.

# ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

## ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL.

M. Rebel, *Chevalier de l'Ordre du Roi, & Surintendant de ſa Muſique, à l'Hôtel de l'Académie, rue Saint-Nicaiſe.*

## OPÉRA.

M. Berton, *Maître de la Muſique du Roi, rue Saint-Nicaiſe, à l'Académie.*

M. Dauvergne, *Surintendant de la Muſique, rue Saint-Nicaiſe, à l'Académie.*

M. Joliveau, *rue Saint-Thomas-du-Louvre.*

---

M. De la Salle, *Secrétaire perpétuel, de l'Académie, breveté du Roi, rue Saint-Nicaiſe, à l'Académie.*

## ECOLE DE CHANT.

MESSIEURS

Féret, *Maître de Chant, rue de l'Echelle.*

Parant, *premier Maître de Musique, enclos des Quinze-Vingts.*
Laurent, *second Maître de Musique, rue des Bons-Enfants.*
Des Préaux, Cadet, *accompagnateur de Claveſſin, rue de la Coſſonnerie.*
Simoneau, *Accordeur de Claveſſin, rue Neuve-ſaint-Landri, en la Cité.*

## ECOLE DE DANSE.

M. Gardel, *Maître de Danſe, rue Villedot.*
M. Beillon, *Violon pour les Répétitions, rue de Richelieu.*

# ACTEURS DES ROLES.

## BASSES-TAILLES.

### MESSIEURS

Gélin, *rue de Grammont.*
Larrivée, *grande rue du Fauxbourg ſaint-Honoré.*
Durand, *rue Tiquetonne.*
De la Suſe, *rue du Hazard.*
Beauvalet, *rue Neuve-des-Petits-Champs.*

## HAUTES-CONTRES.

### MESSIEURS

Le Gros, *rue de Richelieu.*
Muguet, *rue de Grenelle ſaint-Honoré.*
Tirot, *rue Traverſiere.*
Gavalliés, *rue de l'Echelle.*

# ACTRICES DES ROLES.

MESDEMOISELLES

Larrivée, *grande rue du Fauxbourg ſaint-Honoré.*
Arnould, *rue Neuve-des-petits-Champs.*
Duplant, *rue de Richelieu.*
Beaumeſnil, *rue Traverſiere.*
Roſalie, *rue des bons-Enfans, S. Honoré.*
Duranci, *Fauxbourg Saint-Denis.*
Châteauneuf, *Maiſon du Papetier, vis-à-vis les Quinze-Vingts.*
D'Avantois, *rue de Richelieu.*
Dupuis, *Place du Palais Royal.*

## *Actrices en double & chantant dans les Chœurs.*

MESDEMOISELLES

Le Bourgeois, *rue ſaint-Honoré.*
Girardin, *rue ſaint-Honoré.*
Garrus, *rue de Bauvais.*
De Laurette, *rue de Grammont.*
Laguerre, *rue du Hazard.*
Duval, *Place du Palais Royal.*

## *Acteurs & Actrices chantant dans les Chœurs.*

### BASSES-TAILLES.

MESSIEURS

Tourcaty, *rue Montorgueil.*
L'Ecuyer, *rue ſaint-Honoré, vis-à-vis les Peres de l'Oratoire.*

Cailteau, *rue du petit-Reposoir.*
Hery, *à Chaillot.*
Vatelin, *à la nouvelle Halle, N°. 54.*
Lagier, *rue du Fauxbourg saint-Martin.*
Vanhecke, *rue des Moulins.*
Capoi, *rue Notre-Dame.*
Ghuiot, *rue saint-Denis.*
Martin, *rue d'Orléans, Porte S. Denis.*
Larlat, *Quai de la Mégisserie.*
Moreau, *rue sainte-Anne.*
Le Grand.
Hallemans.

## HAUTES-CONTRES.

MESSIEURS

Boy, *rue Croix des-petits-Champs.*
Laurent, *rue des bons Enfans.*
Huet, *Fauxbourg saint-Denis.*
Itasse, *rue S. Denis.*
Parant, *rue saint-Roch.*
Jouve, *rue saint-Denis.*
Lainès, *rue sainte-Anne.*

## TAILLES.

MESSIEURS

Méon, *rue des Orties.*
Beghain, *rue de la Tableterie.*
Cleret, *rue Aubri-le boucher.*
Tacusset, *rue du Champ-fleuri.*
Baillion, *rue S.-Denis.*
Desormeri, *rue Saint-Honoré, aux Traits Galants.*
Fagnan, *rue saint-Martin.*

## MESDEMOISELLES

Durand, *rue saint-Honoré.*
Fontenet, *rue saint-Honoré.*
De l'Or, *rue saint-Honoré.*
D'Agée, *rue de Richelieu.*
Chenais, *rue de l'Echelle.*
Des Rosieres, *rue Bailleul.*
Renard, *rue Traversiere.*
Véron, *rue du Chantre.*
D'Autrive, *rue de Grenelle S. Honoré.*
Denis, *rue saint-Honoré.*
Rouxelin, *rue du Champ-Fleuri.*
De Mérey, *Cloître saint-Honoré.*
Desjardins, *rue Fromenteau.*
Héri, *à Chaillot.*

# DANSE.

## *Compoſiteur & Maître des Ballets.*

M. Veſtris, *rue S. Honoré.*

## *Adjoints.*

MESSIEURS

Gardel, *rue Villedot.*
Dauberval, *rue de Cléry.*

## *Danſeurs ſeuls.*

MESSIEURS

Veſtris, Gardel, d'Auberval.

## *Danſeurs ſeuls & en double.*

MESSIEURS

Rogier, *rue Guénégaud.*
Malter, *rue Bailleul.*
Deſpréaux, *rue de la Coſſonnerie.*
Simonin, *rue Poiſſonniere.*

## *Danſeurs en double & Figurans.*

MESSIEURS

Trupty, *rue ſaint-Martin.*
Dubois, *rue du Bacq.*

Dossion, *rue du Mail.*
Liesse, *rue de l'Arbre-sec.*
Giguet, *rue de la grande Truanderie.*
De la rue, *rue de Bourbon, Fauxb. S. G.*
Aubre, *rue saint-Roch.*
Caster, *rue du Bacq.*
Hennequin, *l'aîné, rue saint-Denis.*
Hennequin, *cadet, rue de la Vieille-Monnoie.*
Duchesne, *rue & Porte Montmartre.*
Henri. *rue Montmartre.*
Abraham, *à l'Ecole Militaire.*
Leroi, *l'ainé, Porte saint-Martin.*
Leroi, *cadet, rue de Baune.*
Rivet, *rue des Vieux-Augustins.*
Guillet, *rue Pavée-saint-Sauveur.*
Simonin, *cadet, rue saint-Honoré.*
Lefevre, *rue des vieux-Augustins.*
Le Doux, *rue saint-Honoré.*
Giroux, *rue & Fauxbourg saint-Denis.*
Huart, *rue Quincampoix.*
Des Bordes, *rue du Bacq.*
Dangui, *rue des Fontaines.*
Dupré, *cul-de-sac du Coq.*
Barré, *rue saint-Thomas-du-Louvre.*
Pladix, *rue des Saints-peres.*
Le Breton, *Cloître Saint-Jac-l'Hôpital.*

## SURNUMÉRAIRES.

### MESSIEURS

Roissi, *Quai de la Ferraille.*
Petit, *rue saint-Tomas-du-Louvre.*
Fontaine, *rue saint-Denis.*
Dusel, *rue Tevin-Bertin.*
Gardel, *pere, rue Villedot.*

## *Danseuses seules.*

MESDEMOISELLES

Allard, *rue sainte-Anne.*
Guimard, *rue de la Chaussée d'Antin.*
Peslin, *sur le Boulevard de la Chaussée-d'Antin.*
Heinel, *rue des Fossés-Montmartre.*
Asselin, *rue sainte-Anne.*

## *Danseuses seules & en double.*

MESDEMOISELLES

Dervieux, *rue sainte-Anne,*
Hidou, *rue des deux Ecus.*
Compin, *rue saint-Honoré.*
Dorival, *rue saint-Marc.*
Le Clerc, *rue saint-Honoré.*
Julie, *rue du Hazard.*

## *Danseuses en double & Figurantes.*

MESDEMOISELLES

Dauvilliers, *rue du Chantre.*
Lafond, *rue du Carouzel.*
D'Elfevre, *rue saint-Honoré.*
Isoire, *rue Royale.*
Auberte, *rue du Mail.*
Rosé, *rue saint-Tomas-du-Louvre.*
Le Houx, *rue Croix-des-petits-Champs.*

Thévenet, *rue d'Orléans-ſaint-Honoré.*
Martin, *rue ſaint-Thomas-du-Louvre.*
Dumeſnil, *rue de Richelieu.*
Jonveau, *rue de Richelieu.*
Henriette, *rue Croix-des-Petits-Champs.*
Deshayes, *rue Croix des-Petits-Champs.*
Gertrude, *rue de Gaillon.*
Lallin, *Cul-de-ſac du Coq.*
Adeline, *rue de Richelieu.*
Cléophile, *rue neuve-des-petits-Champs.*
Du Bois, *rue du Mail.*
Du Mont, *rue de Gaillon.*

## SURNUMÉRAIRES.

### MESDEMOISELLES.

L'Huillier, *rue baſſe du rempart, Porte ſaint-Denis.*
Murès, *rue aux Ours.*
Le Bel, *rue Mêlée.*
Huet, *rue de Richelieu.*
Maupain, *rue du Chantre.*
Deſmar, *rue Croix-des-Petits-Champs.*
Augé, *rue Bailli.*
Lolotte, *rue de Richelieu.*
Felmé, *rue ſaint Honoré.*
Belletour, *rue ſaint Honoré.*
Deſgravières, *rue ſaint Honoré.*
Saint-Ouen, *Porte Montmartre.*
Le Monier, *rue du Hazard.*
Du Blanchet, *rue ſaint-Houoré.*
Des Champs, *rue ſainte-Anne.*
Dorſan, *rue Traverſiere.*
De Milli, *rue de Richelieu.*
Levrai, *rue neuve-ſaint-Martin.*

Le Clerc, *cadette*, *rue de Beauregard.*
Duval, *rue saint-Joseph,*
Tressan, *rue saint-Tomas-du-Louvre.*
Qumci, *rue d'Anjou saint-Honoré.*
Lilia, *rue*
Seiffret, *rue*

# ORCHESTRE.

## MAITRE DE MUSIQUE.

M. Francœur, *rue neuve saint-Eustache.*

## CLAVESSIN.

M. Parant, *Enclos des Quinze-Vingts.*

## BASSES DU PETIT CHŒUR.

MESSIEURS

Saublai,
Giraud, *rue de Gaillon.*
Nochez, *rue saint-Honoré.*
Hanot, *rue Montmartre, près S. Eustache.*
Hivart, *rue Dauphine.*

## VIOLONS.

MESSIEURS

Despréaux, *premier Violon, rue des deux Ecus, vis-à-vis celle d'Orléans.*
Caraffe, *l'aîné, rue de l'Echelle.*
Tarade, *rue des Prouvaires.*
Dun, *rue saint-Honoré.*
Bornet, *l'ainé, rue Coquillierre.*
Debar, *rue des Moineaux.*
Lemaire, *rue & vis-à-vis saint-Jacques du-Haut-Pas.*
Bornet, *cadet, rue saint-Honoré.*
Bonnay, *rue du petit-Carousel.*

Granier, *rue des Prouvaires.*
Michaud, *rue & vis-à-vis les Cordeliers.*
Imbault, *rue d'Anjou, F. S. Honoré.*
De Paris, *rue Montorgueil.*
Allard, *rue ſainte-Anne.*
Baillon, *rue des Moineaux.*
Caune, *rue de la Harpe.*
Lancet, *rue du Cahmp-Fleuri.*
Benoît, *rue Fromenteau.*
Rouſſeau, *rue ſaint-Honoré.*
Lambert,

## BASSES DU GRAND CHŒUR.

MESSIEURS

L'Abbé, *rue de Buſſi.*
Sallantin, *l'aîné, Grille ſaint-Germain.*
Deſplanques, *rue ſaint-Honoré.*

## CONTRE-BASSES.

MESSIEURS.

Malbrancq, *rue de la Féronnerie.*
Gaſpard, *rue des Boucheries.*
Lobry, *rue du Pélican.*
Louis, *l'aîné, rue Mazarine.*
Louis, *cadet, rue des bons Enfans.*
Moreau, *rue des ſaints-Peres.*
Rochefort, *Vieille rue du Temple.*

## QUINTES.

MESSIEURS

Deſpréaux, *rue de la grande-Truanderie.*
Coupeaux, *à l'Hôtel de Bouillon.*
Tiſſier, *rue ſaint-Honoré.*

Premiere.

## Ire. FLUTE D'ACCOMPAGNEMENT.

M. Rault, *au Caffé Dupuis, rue S. Honoré.*

## FLUTES ET HAUTBOIS.

### MESSIEURS

Sallantin, *rue ſaint-Honoré.*
Bureau, *rue ſaint-Honoré.*
Pailliou, *rue des Mauvais-garçons.*
Pillet, *rue de Bourbon.*
Dubois, *rue de Cléry.*
Sallantin, *Neveu, rue des Boucheries.*

## CLARINETTE.

M. Gaſpard, *rue des Boucheries.*
Scharff.

## CORS-DE-CHASSE.

M. Mozer, *rue des deux Ecus, N°. 42.*
M. Sieber, *rue ſaint-Honoré, à l'Hôtel d'Aligre.*

## BASSONS.

### MESSIEURS

Bralle, *rue Fromenteau.*
Dard, *rue des Vieilles-Etuves.*
Cugnier, *P. S. Denis, près l'Echiquier.*
Richard, *rue-neuve des-petits-Champs.*
Le Marchand, tant pour le Baſſon que pour le Tambourin, *rue Fromenteau,*

Garnier, *rue ſaint-Honoré.*
Félix, *rue des Poulies.*
Pariſot, *rue du Champ-Fleuri.*

## TROMPETTE.

M. Caraffe, *cadet*, *rue de l'Echelle.*

## TYMBALIER.

M. Caraffe, *l'aîné*, *rue de l'Echelle.*

## TAMBOURIN.

M. Le Marchand, *rue Fromenteau.*

## *Prépoſés, Contrôleurs, Commis & Employés pour le ſervice de l'Académie.*

MESSIEURS.

Bourbon, *Garde-magaſin général, & chargé du détail de la Caiſſe, à l'Académie.*

Girault, *Aide-Machiniſte, quai de l'Ecole, au caffé.*

Boquet, *Peintre & Deſſinateur des Menus-Plaiſirs, brèveté du Roi, & Peintre & Deſſinateur de l'Opéra.*

De Vendiſi, *premier Commis, dans le Bureau.*

Hangard, *Commis aux écritures dans le bureau, rue aux Fers.*

Chauffin, *Commis aux écritures dans le magaſin, à la bibliothèque du Roi.*

Bibault, *Aide-Machiniſte.*

Delaiſtre, *Tailleur de l'Opéra, & breveté du Roi pour ſes Menus plaiſirs, rue ſaint-Nicaiſe, vis-à vis l'Acad.*

Larue, *garçon de Caiſſe & de Magaſin.*

## A L'OPÉRA.

MESSIEURS.

Dupleſſis, *Inſpecteur de tous les Commis de la ſalle, & Contrôleur, à l'entrée.*

Delaporte, *Receveur au bureau des Balcons, Amphithéâtre & Loges, rue ſaint-Honoré.*

Delaporte, *cadet, receveur au bureau du Parterre, & du Paradis.*

Asselin, *chargé de recevoir les Billets, & de distribuer les Contre-marques, à l'entrée du côté de la rue S. Honoré.*

Bertrand, *Contrôleur, à l'entrée par la Galerie du Palais-Royal.*

Francœur, *Receveur au bureau général, par le Palais-Royal.*

Beaulieu, *chargé de recevoir tous les Billets & de donner les Contre-marques, à l'entrée par la Galerie du Palais-Royal.*

Lefevre, *chargé du recouvrement des loyers des Loges, louées à l'année, & receveur au Bureau intérieur des supplémens.*

Albert, *Contrôleur à l'amphithéâtre.*

Alexandre, *Contrôleur de toutes les Loges.*

Leloutre, *pour placer à l'amphithéâtre.*

La Dlle. Leloutre, *chargée d'ouvrir aux premieres loges, du côté du Roi, rue Croix-des-petits-Champs.*

La Dlle. Pigoreau, *chargée du même service, du côté de la Reine, rue St-Nicaise.*

La Dlle. Daviou, *chargée du même service, aux secondes loges, du côté du Roi.*

La Dlle. Glaive, *chargée du même service, du côté de la Reine, rue S. Honoré.*

La Dlle. Dortu, *chargée du même service, aux troisiemes & quatriemes loges, du côté du Roi.*

La Dlle. Bulle, *chargée du même service aux troisiemes loges, du côté de la Reine, rue saint-Honoré.*

La Dlle Brochard, *chargée du même service, aux troisiemes loges, dans la par-*

*tie du théâtre, rue Traverſiere.*

La Dlle. Anſelme, *chargée du ſoin des loges à l'année, dans la partie baſſe du théâtre, du côté du Roi, rue S. Nicaiſe.*

Le Sr. Boutellier, *chargé du même ſervice. dans la partie du théatre d'en-bas, du coté de la Reine, rue de la Coſſonnerie.*

Le Sieur Pigoreau, *chargé du même ſervice, aux quatriemes loges publiques du côté du Roi, rue ſaint-Nicaiſe.*

La Dlle. Beauvillier, *aux petites Loges du cinquieme rang.*

Chulot, *chargé du ſoin des peſées, & de la diſtribution du luminaire.*

Anſelme, *chargé de poinçonner & de diſtribuer les billets, & du ſoin des feux & du luminaire dans les Loges des Acteurs, rue ſaint-Nicaiſe.*

Domaine,
Wagnier,
De Féron,
} *Portiers du théâtre & Avertiſſeurs.*

Lecomte, *Portier de l'Hôtel de l'acad.*

Demeru, *Portier gardien de la ſalle de l'Opéra.*

Gibour, *en ſecond pour le même ſervice.*

*Nota.* il faut s'adreſſer pour loner des loges, ſoit pour les repréſentations d'Opéra ou pour les Bals, chez M. DELAPORTE, Marchand parfumeur, rue du Bouloir, vis-à-vis de la Croix-des-petits-Champs.

# PENSIONNAIRES.

## *Anciens Directeurs.*

| | |
|---|---|
| M. Rebel, | 9000 liv. |
| M. Francœur, | 6000 |

## AUTEURS.

| | |
|---|---|
| M. Dauvergne, | 1000 |
| M. Berton, | 1000 |

## *Ancien Maître de Musique.*

| | |
|---|---|
| M. Berton, | 1000 |

## *Ancien Secrétaire perpétuel & Inspecteur breveté du Roi.*

| | |
|---|---|
| M. Joliveau, | 3000 |

## ACTEURS.

### MESSIEURS

| | liv. | | liv. |
|---|---|---|---|
| Dupré, | 1500 | Bourque, | 300 |
| Marcellet, | 300 | Lepage, | 1000 |
| Chefdeville, | 300 | Fel, | 300 |
| Pleſſis, | 250 | Jéliote, | 1500 |
| Malter, *l'aîné*, | 1200 | Capperan, | 450 |
| Malter, *cad.* | 500 | Dechaſſé, | 1500 |
| Leclerc, | 300 | Delatour, | 1000 |
| Albert, | 1200 | Dupré, *cad.* | 300 |

| | liv. | | liv. |
|---|---|---|---|
| Travenol, | 350 | Lyonnois, | 1200 |
| Perſon, | 1000 | Roſe, | 300 |
| Lemeſle, | 300 | Antheaume, *c.* | 300 |
| Feuillade, | 200 | Laval, | 1500 |
| Lefevre, | 500 | Antheaume, *l.* | 350 |
| Hyacinte, | 800 | Chauvet, | 225 |
| Vincent, | 350 | Chapotin, | 600 |
| Béate, | 400 | Lani, | 2500 |
| Vallé, | 350 | Pillot, | 1500 |
| Daveſne, | 300 | Aubert, | 1000 |
| Paris, | 300 | Robin, | 300 |
| Du Périer, | 300 | Levaſſeur | 1500 |

## MESDEMOISELLES

| | liv. | | liv |
|---|---|---|---|
| Ducoudrai, | 250 | Letourneur, | 300 |
| Lavallée, | 300 | Maſſon, | 350 |
| Delorge, | 400 | Veſtris, | 1000 |
| Tulou, | 400 | Chevalier, | 1500 |
| Thiery, | 250 | Jaquet, | 1000 |
| Couppé, | 1000 | Lany, | 1500 |
| S. Germain, | 400 | Lyonnois, | 1000 |
| Gondrée, | 250 | Salaville, | 200 |
| Puvignée, *m.* | 250 | Daliere, | 400 |
| Courcelle, | 500 | Lacroix, | 350 |
| Fel, | 1500 | Dubois, | 1500 |
| De Cazau, | 250 | Rivier, | 1000 |
| Puvignée, *f.* | 1000 | Demiré, | 300 |

# BALS.

LES Bals commencent ordinairement à la Saint-Martin, & durent jusqu'au Dimanche qui précede le premier de l'Avent ; ils recommencent le jour des Rois & finissent le jour du Mardi-gras. *On prend six livres.*

L'ACADÉMIE Royale de Musique représente ordinairement sur son Théatre les Dimanche, Mardi & Vendredi ; & le Jeudi, depuis la Saint-Martin jusqu'à l'Ascension.

# *PIECES NOUVELLES,*

## OU REMISES

### *Le Jeudi, 7 Janvier.*

LA premiere repréſentation de *la Reine de Golconde.*

### *Le Mardi, 26 dudit.*

La premiere repréſentation de la repriſe de *Caſtor & Pollux.*

### *Le Lundi, 22 Février.*

La premiere repréſentation de la repriſe de *Ragonde.*

### *Le Mardi, 20 Avril.*

La premiere repréſentation de la repriſe d'*Alcimadure.*

### *Le Mardi, 11 Mai.*

La premiere repréſentation des *Mélanges Lyriques,* compoſés des Actes d'*Iſmène* & de *Zélindor.*

### *Le Vendredi, 11 Juin.*

La premiere repréſentation du Prologue de *Platée* & de l'Acte de *Théonis,*

*Le Vendredi, 16 Juillet.*

La premiere repréſentation des *Fragmens Héroïques*, compoſés de l'acte d'*Ovide & Julie*, de celui du *Feu*, ſuivi *des Sauvages*.

*Le Mardi, 7 Septembre.*

La premiere repréſentation de *l'Union de l'Amour & des Arts*; Ballet nouveau en 3 Actes, compoſé de *Bathyle & Chloé*, de *Théodore*, & de *la Cour d'Amour*, Poëme de M. Le Monnier, Muſique de M. Floquet.

*Le Mardi, 9 Novembre.*

La premiere repréſentation de *Gallirhoé*, Tragédie, &c.

# DÉBUTS A L'OPÉRA,

## *Dans le courant de l'année* 1773.

LE Dimanche, 4 Juillet, Mademoiſelle Duval, débuta dans l'Acte de *Théonis* par le Rôle de *l'Amour*.

Le Sieur Legier, qui avoit débuté en 1771, dans le Rôle *d'Ixion*, a reparu avec ſuccès, dans le Rôle de *Valere*, de l'Acte *du Feu*, & dans celui de *Don Alvar* de l'Acte *des Sauvages*.

## GARDE DE L'OPERA.

LA Garde de ce Spectacle eſt compoſée de ſoixante hommes du Régiment des Gardes-Françoiſes, y compris trois Sergens & quatre Caporaux. Elle eſt commandée par MM. de la Garenne & Deſchamps, Sergens-Majors. *Il y a quarante hommes de plus les jours de Bal.*

---

Les Srs de Méru & Gibour diſtribuent les paroles d'Opéra dans la ſalle. On peut auſſi s'adreſſer à eux, pour les partitions de Muſique.

# CATALOGUE

## ALPHABÉTIQUE

*De tous les Opéra qui ont été représentés sur le théatre de l'Académie Royale de Musique, depuis son établissement jusqu'à l'année 1774, avec les noms de ceux qui ont fait les paroles & la musique. Le premier nom est celui du Poëte; le second, celui du Musicien.*

### A

ACANTE & Céphise, pastorale héroïque, *MM. Marmontel & Rameau.*

Achille & Déidamie, trag. *Danchet & Campra.*

Achille & Polixène, trag. *Campistron & Colasse.*

Acis & Galatée, past. hér. *Campistron & Lully.*

Adele de Ponthieu, tragédie lyrique, d'abord en 3 actes, & remise en cinq, de M. le Marquis de *Saint-Marc*, Musique de MM. *de la Borde & Berton.*

Ages [les], ballet en quatre entrées, *Fuzelier & Campra.*

Ajax, trag. *Ménesson & Bertin.*

Alceſte, ou le Triomphe d'Alcide, trag. *Quinault & Lully.*

Alcide, trag. *Campiſtron & Louis Lully* avec *Marais.*

Alcine, trag. *Danchet & Campra.*

Alcyone, trag. *La Motte & Marais.*

Aline, ou la Reine de Golconde, ballet héroïq. par MM. *Sedaine & Monſigny.*

Almazis, premier acte des quatriemes Fragmens, *Moncrif, Royer, Rebel, Francœur & Braſſac.*

Alcimadure, [Daphnis &] paroles & muſique de *Mondonville*, mis en vers françois, par le *même.*

Alphée & Aréthuſe, deuxieme entrée des Fêtes d'Euterpe, *Danchet & Dauvergne.*

Amadis de Gaule, trag. *Quinault & Lully*, remiſe en muſique par MM. *de la Borde & Berton*, à l'exception du récitatif des Scènes.

Amadis de Grece, trag. *La Motte & Deſtouches.*

Amarillis, paſt. *Danchet & Campra.*

Amour & Pſyché, MM. de ***** & *Mondonville.*

Amours déguiſés, [les] ballet en quatre entrées, *Fuzelier & Bourgeois.*

Amours des Déeſſes, ballet en quatre entrées, *Fuzelier & Quinault.*

Amours des Dieux, [les] ballet en quatre entrées & un prologue, *Fuzelier & Mouret.*

Amours de Mars & de Vénus, [les] ballet en trois actes, *Danchet & Campra.*

Amours de Momus, [ les ] ballet en 3 act. *Duché & Deſmarets.*

Amours du Printems, [ les ] ballet en un acte, *Bonneval & Colin de Blâmont.*

Amours de Prothée, [ les] ballet en 3 act. *Lafont & Gervais.*

Amour & Pſyché, [l'] troiſieme acte des Fêtes de Paphos, *Anonyme & Mondonville.*

Amours de Ragonde, ou le Mariage, comédie en trois actes, *Deſtouches & Mouret.*

Amours de Tempé, [ les ] ballet en quatre entrées, *Cahuſac & Dauvergne.*

Amours de Vénus & Adonis, premier acte des Fêtes de Paphos, *Collet & Mondonville.*

Amphion, troiſieme acte des ſeptiemes Fragmens, *Thomas & de la Borde.*

Anacréon, deuxieme entrée des Fêtes Lyriques, *Cahuſac & Rameau.*

Année Galante, [l'] ballet en quatre actes, *Roi & Mion.*

Apollon, Berger d'Admete, troiſieme acte des ſixiemes Fragmens, *Le Franc de Pompignan & Grenet.*

Aréthuſe, ballet en trois actes, *Danchet & Campra.*

Ariadne, tragéd. l'abbé *Perrin & Cambert.*

Ariadne, trag. *La Grange, Roi, & Mouret.*

Ariadne & Bacchus, trag. *Saint-Jean & Marais.*

Aricie, ballet en 5 actes, *Pic & la Coſte.*

Arion, trag. *Fuzelier & Matho.*

Armide, trag. *Quinault & Lully.*
Aſtrée, trag. *La Fontaine & Lully.*
Atys, trag. *Quinault & Lully.*
Auguſtales, [les] prologue ajoûté à l'opéra d'Acis & Galatée, MM. *de Moncrif, Rebel & Francœur.*

## B

Bacchus & Erigone, deuxieme acte des Fêtes de Paphos, MM. *de la Bruere & Mondonville.*
Ballet ſans titre, [le] trois divertiſſemens & un prologue.
Ballet de Villeneuve Saint-Georges, (le) *de Bauzi & Colaſſe.*
Baucis & Philémon, troiſieme entrée du ballet de la paix, *Roy, Rebel & Francœur.*
Bellérophon, trag. fauſſement attribuée à Thomas Corneille. Elle eſt de *Fontenelle*, & la muſique de *Lully.*
Biblis, trag. *Fleury & la Coſte.*
Bradamante, trag. *Roi & la Coſte.*

## C

Cadmus, trag. *Quinault & Lully.*
Callirhoé, trag. *Roi & Deſtouches.*
Camille, trag. *Danchet & Campra.*
Canente, trag. *La Motte & Colaſſe*; remiſe en muſique par M. *Dauvergne*, Sur-Intendant de la Muſique du Roi.
Caracteres de l'amour, [les] ballet en trois actes, *Pellegrin & Blamont.*
Caracteres de la Folie, [les] ballet en trois

actes & un prologue, MM. *Duclos*, & *Lury*.

Carnaval, [le] mascarade, ballet de 9 entrées, de différens Auteurs & de *Lully*.

Carnaval & la Folie, [le] Comédie-ballet, *la Motte & Destouches*.

Carnaval du Parnasse, [le] ballet-héroïq. en trois actes & un prologue, *Fuzelier & Mondonville*.

Carnaval de Vénise, [le] ballet de quatre entrées, *Regnard & Campra*.

Cassandre, trag. *la Grange, Bouvart & Bertin*.

Castor & Pollux, tragéd. *Bernard & Rameau*.

Céline en un acte, par MM. *de Chenevieres* & le Chevalier d'*Herbain*.

Céphale & Procris, trag. *Duché* & Mlle. *Laguerre*.

Cinquantaine, [la] pastorale, en trois actes, par MM. *Desfontaines & de la Borde*.

Circé, Tragédie, Madame *de Saintonge & Desmarets*.

Coquette [la], troisieme entrée des Fêtes d'Euterpe, *Favart & Dauvergne*.

Coronis, pastorale, *Beaugé & Théobalde*.

Créüse, trag. *Roi & la Coste*.

## D

Daphnis & Alcimadure, pastorale, en patois Languedocien. *Mondonville*, auteur des paroles & de la musique.

Elle a été traduite en François, *par le même.*

Daphnis & Chloé, pastorale en 3 actes, *Laujon & Boismortier.*

Dardanus, trag. *la Bruere & Rameau.*

Déucalion & Pyrrha, un acte, MM. *de Saintfoix, Giraud & Berton.*

Devin du Village, [le] intermède, de M. *J. J. Rousseau*, auteur des paroles & de la musique.

Didon, tragéd. Madame *de Saintonge & Desmarets.*

Diomède, tragéd. MM. *de la Serre & Bertin.*

Don Quichotte, MM. *Favart & Boismortier.*

## E

Ecole des Amans, (l') ballet en 3 actes & en prose, *Fuzelier & Niel.*

Eglé ou la Danse, troisieme acte des Talens lyriques, *Mondorge, Rameau.*

Eglé, troisieme acte des cinquiemes Fragmens, *Laujon & Lagarde.*

Elémens, (les) ballet en quatre entrées, *Roi & Destouches*, avec *Lalande.*

Elide, (la Princesse d') ballet en 3 actes, *Pellegrin & Villeneuve.*

Empire de l'Amour, (l') ballet en 3 actes, *de Moncrif & de Brassac.*

Endymion, Pastorale en 5 actes, *Fontenelle & Blamont.*

Enée & Lavinie, trag. *de Fontenelle & Colasse*, remise en musique par M. *Dauvergne.*

Erigone, acte donné dans les Fêtes de Paphos. Paroles de *la Bruere*, musique de *Mondonville*.

Ernelinde, tragédie, *Poinsinet & Philidor*.

Erosine, troisieme entrée des Fêtes Lyriques, *Moncrif & Berton*.

Europe Galante, (l') ballet en quatre entrées, *la Motte & Campra*.

F

Fête de Diane [la], ballet des troisiemes Fragmens, *Anonyme & Mouret*.

Fête de Flore (la), pastorale en un acte, de MM. *de St.-Marc & Trial*.

Fêtes de l'Amour & de Bacchus, [les] Pastorale en 3 act. *Quinault & Lully*.

Fêtes de l'été, [les] ballet de quatre entrées, *Pellegrin & Montéclair*.

Fêtes d'Euterpe, [les] ballet en trois entrées, sçavoir, la Sybille, de *Moncrif*; Alphée & Aréthuse, de *Danchet*; la Coquette, de *Favart*. On a ensuite substitué à cette derniere le Rival favorable, de *Brunet*. La musique de ces quatre pieces est de M. *Dauvergne*.

Fêtes Galantes, [les] ballet en trois actes, *Duché & Desmarets*.

Fêtes Grecques & Romaines, [les] ballet en trois actes, *Fuzelier & Blâmont*.

Fêtes d'Hébé, [les] ou les Talens Lyriques, ballet en quatre entrées, MM. de *Mondorge & Rameau*.

Fêtes de l'Hymen & de l'Amour, [les]

ballet en trois actes, avec un prologue. *Cahuſac & Rameau.*

Fêtes de Paphos, [les] en trois actes, par pluſieurs Auteurs : les actes qui compoſent cet Opéra, ſont premierement, les Amours de Vénus & Adonis, *Collet & Mondonville ;* enſuite Bacchus & Erigone, MM. *de la Bruere & Mondonville ;* enfin l'Amour & Pſyché, *Anonyme & Mondonville.*

Fêtes nouvelles, [les] ballet en 3 entrées, *Maſſip & Dupleſſis.*

Fêtes de Pamilie, [les] ou la naiſſance d'Oſiris, ballet allégorique en un acte, *Cahuſac & Rameau.*

Fêtes de Polymnie, [les] ballet de trois entrées, avec un prologue, *Cahuſac & Rameau.*

Fêtes de Thalie, [les] ballet de quatre entrées, *Lafont & Mouret.*

Fêtes Lyriques, [les] ballet héroïque en 3 entrées, ſçavoir, Lindor & Iſmene, par MM. *Bonneval & Francœur*, neveu; Anacréon, par *Cahuſac & Rameau ;* Eroſine, par *de Moncrif & Berton.*

Fêtes Vénitiennes, [les] ballet en dix entrées, puis en quatre, de *Danchet & Campra.*

Fragmens [les]. On a donné en différens temps pluſieurs Opéra ſous ce titre général. Les uns ſont connus ſous le nom de *Fragmens de Lully*, les paroles ſont de *Danchet*, & la muſique de *Campra.* Ils furent d'abord compoſés d'un Prologue tiré des Opéra de Lully,

de la Fête Marine, de la Bergerie, du Bal interrompu, & de Carifelli, Divertiſſement comique : on y ajoûta la Sérénade Vénitienne, en 1707.

En 1708, on y ſubſtitua les Bohémiens, avec un nouveau Prologue. Quelque tems après, au lieu du Bal interrompu, on donna les Guerriers, ballet en un acte, auquel on ſubſtitúa dans la ſuite le Triomphe de Vénus.

Il y a encore d'autres Fragmens qu'on appelle *Fragmens des Modernes*, ou *Télémaque*. C'eſt une piece extraite des Opéra modernes, dont les morceaux détachés forment avec art une tragédie en cinq actes, qui peut être comparée à un cabinet paré de tableaux choiſis de différens maîtres. *Danchet*, pour la poéſie, & *Campra*, pour la muſique, ſe chargerent de l'arrangement de cette piece.

On en donna d'autres dans la ſuite : en 1711, *le Prologue du Triomphe de l'Amour* ; *la Paſtorale*, acte du ballet de l'Opéra des Muſes ; *le Profeſſeur de Folie*, tiré du Ballet du Carnaval & de la Folie ; & la Vénitienne.

En 1719, *la Fête Marine*, tirée des Fêtes Vénitiennes ; *la Paſtorale*, du Ballet des Muſes ; *la Sérénade & les Joueurs des Fêtes Vénitiennes* ; quelque-tems après, on y a ajouté un des Prologues des Fêtes Vénitiennes.

En 1742, *le Temple de Gnide*, *la Fête de Diane*, & *Ragonde*.

En 1748, *le Prologue des Amours de Vénus*; *les Soirées de l'Eté*, acte du Ballet des Fêtes de l'Eté; *le Ballet de l'Eſtime*, acte des Amours Déguiſés; *les Fêtes de l'Hymen*, & *les Surpriſes de l'Amour*.

En 1750, *Almaſis*, *Iſmene*, *Linus*.

En 1751, le 18 Février, *Iſmene*, *Églé*, *Titon* & *l'Aurore*; le 10 Décembre de la même année, *Églé*, *Pigmalion*, & l'acte de la *Vûe*, ballet de l'Opéra des Sens.

En 1754, *la Naiſſance d'Oſiris* ou *les Fêtes de Pamilie*; *les Incas du Pérou*, acte des Indes Galantes; *Pigmalion*, acte du Triomphe des Arts.

En 1759, *Phaëtuſe*, *Zémide* & *Apollon*.

En 1767, *les Amours des Dieux*, *Théonis* & *Amphion* (1).

Fuite de l'Amour, (la) quatrieme entrée du ballet de la Paix, *Roi*, *Rebel* & *Francœur*.

## G

Génies Elémentaires, (les) ballet de quatre entrées, de M. *Fleury* & de Mademoiſelle *Duval*.

Génies Tutélaires, (les) divertiſſement de M. *de Moncrif*, & MM. *Rebel* & *Francœur*.

(1) Pour la commodité publique, nous avons rapporté par ordre alphabétique au Catalogue des Opéra, le nom de chacune des pieces qui compoſent ces Fragmens.

Graces, (les) ballet en trois actes, MM. *Roi & Mouret.*

Guirlande, (la) acte de ballet, MM. *Marmontel & Rameau.*

## H

Hercule mourant, trag. *de Marmontel & Dauvergne.*

Héſione, trag. *Danchet & Campra.*

Hippodamie, trag. de MM. *Roi & Campra*

Hippolite & Aricie, trag. *Pellegrin & Rameau.*

Hippomene & Atalante, *Brunet & Vachon.*

Hypermneſtre, tragéd. *Laſont & Gervais.*

## I

Jaloux corrigé, (le) Opéra bouffon, de *Collé & Blavet.*

Jaſon, ou la Toiſon d'or, trag. de *Rouſſeau & Colaſſe.*

Idylle ſur la Paix, ballet dont les paroles ſont de *Quinault*, de *Racine* & de *Moliere*, & la muſique de *Lully.*

Idoménée, trag. *de Danchet & Campra.*

Jephté, tragédie, *Pellegrin & Montéclair.*

Indes Galantes, (les) ballet de quatre entrées, *Fuzelier & Rameau.*

Iphigénie, tragédie, *Duché & Danchet, Campra & Deſmarets.*

Iphis & Yante, deuxieme entrée du ballet de la Paix, *Roi, Rebel & Francœur.*

Iſbé, paſtorale en 5 entrées, *de la Riviere & Mondonville.*

Iſis, trag. *Quinault & Lully.*
Iſmene, deuxieme acte des quatriemes Fragmens, *Moncrif, Royer, Rebel, Francœur & Braſſac.*
Iſmene & Iſménias, *Laujon & de la Borde.*
Iſſé, paſtorale en trois entrées, *la Motte & Deſtouches;* miſe en cinq actes: c'eſt ainſi qu'on la donne.

## L

Léandre & Héro, trag. *de le Franc & de Braſſac.*
Lindor & Iſmene, premiere entrée des Fêtes Lyriques, *Bonneval & Francœur.*
Linus, troiſieme acte des quatriemes Fragmens, *Moncrif, Royer, Rebel, Francœur & Braſſac.*

## M

Manto, (la Fée) tragédie, *de Méneſſon & Baptiſtin.*
Marthéſie, tragédie, *de la Motte & Deſtouches.*
Médée, tragédie, *Corneille & Charpentier.*
Médée & Jaſon, trag. de l'abbé *Pellegrin*, ſous le nom de la *Roque & Salomon.*
Médus, tragédie, MM. *la Grange & Bouvart.*
Méduſe, tragédie, *Boyer & Gervais.*
Méléagre, tragédie, *Joly & Baptiſtin.*

Naïs,

## N

Naïs, ballet en trois actes & un prologue, *Cahusac & Rameau.*

Nirée, cinquieme entrée du ballet de la Paix, *Roi, Rebel & Francœur.*

Nitétis, tragédie, *la Serre & Mion.*

## O

Omphale, tragédie, *la Motte & Destouches.*

Opéra de Société, [l'] en un acte, par *Mondorge & Giraud.*

Orion, trag. *Lafont, Pellegrin & la Coste.*

Orphée, tragédie, *du Boullay & Louis Lully.*

## P

Paix (ballet de la), de trois entrées: *Roi, Rebel & Francœur;* auquel les Auteurs en ont ajouté deux nouvelles. Les cinq entrées sont, 1°. Philis & Démophon; 2°. Iphis & Yante; 3°. Baucis & Philémon; 4°. la suite de l'Amour; 5°. Nirée.

Paladins, (les) comédie-ballet en trois actes de *** & *Rameau.*

Pâris, (Jugement de) pastorale en 3 actes. *Pellegrin & Bertin.*

Peines & les Plaisirs de l'Amour, (les) pastorale en cinq actes, *Gilbert & Cambert.*

Péris, (la Reine des) comédie, *Fuzelier & Aubert.*

Persée, trag. *Quinault & Lully.*

Phaéton, trag. *Quinault & Lully.*

Philomèle, trag. *le Roi & la Coste.*

Pirithoüs, trag. *la Serre & Mouret.*

Phaëtuse, deuxieme entrée des sixiemes Fragmens, *Fuzelier & Lagarde.*

Philis & Démophon, premiere entrée du ballet de la Paix, *Roi, Rebel & Francœur.*

Plaisirs de la campagne (les) ballet en trois actes, *Pellegrin & Bertin.*

Plaisirs de la Paix, [les] ballet en trois actes, *Ménesson & Bourgeois.*

Platée, ballet bouffon, *Autreau & Rameau.*

Polidore, trag. *la Serre & Baptistin.*

Polixene & Pyrrhus, tragédie, *la Serre & Colasse.*

Polixène, trag. *de Joliveau & Dauvergne.*

Pomone, pastorale en cinq actes, *Perrin & Cambert.*

Pouvoir de l'Amour, [le] ballet héroïque en trois actes, *de Saint-Marc, le Fevre & Royer.*

Prince de Noisi, [le] ballet héroïque en trois actes, par *la Bruere, Rebel & Francœur*, représenté d'abord aux petits Appartemens & ensuite à Paris.

Prix (le) de la Valeur, MM. *Joliveau & Dauvergne.*

Provençale [la], acte ajouté aux Fêtes de Thalie, *Lasont & Mouret.*

Proserpine, trag. *de Quinault & Lully.*

Pſyché, trag. *la Fontaine & Lully.*
Pigmalion, acte du triomphe des Arts, *la Motte & Rameau*: *Balot de Sovot* y a fait quelques coupures, deux Ariettes, & a donné l'idée des ballets.
Pyrame & Thiſbé, tragédie, *de la Serre, Rebel & Francœur.*
Pyrrhus, trag. *Fermel'huis & Royer.*

## R

Ragonde, [le mariage de] comédie en trois actes, *Néric. Deſtouches & Mouret.*
Renaud, ou la Fuite d'Armide, tragédie, *Pellegrin & Deſmarets.*
Rival favorable [le], *Brunet & Dauvergne.*
Roland, tragédie, *Quinault & Lully.*
Romans, [les] ballet en quatre entrées, par *de Bonneval & Niel.*

## S

Saiſons, [les] ballet en quatre entrées, l'abbé *Pic, Louis Lully & Colaſſe.*
Sapho ou la poéſie, premier acte des Talens Lyriques, *Mondorge & Rameau.*
Scanderbeg, tragédie, *la Motte, Rebel & Francœur.*
Scylla, tragédie, *Duché & Théobalde.*
Scylla & Glaucus, tragédie, *d'Albaret & le Clerc.*
Sémélé, tragédie, *la Motte & Marais.*
Sémiramis, tragédie, *Roi & Deſtouches.*

Sens, [les] ballet en cinq actes, *Roi & Mouret.*

Sibarites, [les] MM. *Marmontel & Rameau.*

Sibylle [la], premiere entrée des Fêtes d'Euterpe, *Moncrif & Dauvergne.*

Sylvie, ballet héroïque en trois actes, MM. *Laujon, le Berton & Trial.*

Stratagêmes de l'Amour, [les] ballet de trois entrées, *Roi & Destouches.*

Surprises de l'Amour, [les] MM. *Bernard & Rameau.*

## T

Talens Lyriques, ou Fêtes d'Hébé en quatre entrées, *Mondorge & Rameau;* la Poésie ou Sapho, la Musique ou Tyrtée, la Danse ou Églé, Momus amoureux.

Tancrède, trag. *Danchet & Campra.*

Tarsis & Zélie, trag. *la Serre, Rebel & Francœur.*

Télégone, trag. *Pellegrin & la Coste.*

Télémaque ou Calypso, trag. *Pellegrin & Destouches.*

Télémaque, ou fragmens des Modernes, trag. *Danchet & Campra.*

Télephe, trag. *Danchet & Campra.*

Temple de la Gloire, [le] ballet en trois actes, MM. *Voltaire & Rameau.*

Temple de Gnide [le], Pastorale des troisiemes Fragmens, *Anonyme & Mouret.*

Temple de la Paix, [le] ballet de six entrées, *Quinault & Lully.*

Théagène & Cariclée, tragédie, *Duché & Desmarets.*

Théonis, *Poinsinet, Berton, Trial & Garnier.*

Théonoé, trag. *la Roque & Salomon.*

Thésée, trag. *Quinault & Lully.*

Thétis & Pélée, tragédie, *Fontenelle & Colasse.*

Tyrtée ou la Musique, deuxieme acte des Talens Lyriques, *Mondorge & Rameau.*

Titon & l'Aurore, pastorale héroïque, de *la Marre & Mondonville.* : Prologue *de la Motte*, dont le sujet est Prométhée.

Titon & l'Aurore, acte des quatriemes Fragmens, *Roi & Bury.*

Triomphe de l'Amour, (le) ballet en vingt entrées, *Quinault & Lully.*

Triomphe des Arts, (le) ballet en cinq entrées, *la Motte & la Barre.*

Triomphe de l'harmonie, (le) ballet en trois actes, *le Franc & Grenet.*

## V

Vénitienne, (la) comédie-ballet en trois actes, *la Motte & la Barre*, remise en Musique par M. *Dauvergne.*

Vénus & Adonis, trag. *Rousseau & Desmarets.*

Vénus & Adonis, acte des Fêtes de Paphos, *Collet & Mondonville.*

Vénus, (la Naissance de) pastorale en cinq actes, l'abbé *Pic & Colasse.*

Vénus, (les Amours de) ballet en trois actes, *Danchet & Campra.*

Ulyſſe, trag. *Guichard & Rebel pere.*

Union (l') de l'amour & des Arts, ballet héroïque trois entrées, compoſé des actes de *Bathilde*, & *Chloe*, de *Théodore* & de la *Cour d'Amour*, les paroles de M. *le Monier*, la Muſique de M. *Floquet.*

Voyages de l'Amour, (les) ballet en quatre entrées, *la Bruere & Boiſmortier.*

## Z

Zaïde, ballet héroïque en trois actes, *la Marre & Royer.*

Zaïs, ballet héroïque en quatre actes & un prologue, *Cahuſac & Rameau.*

Zélindor, en un acte, *de Moncrif, Rebel & Francœur.*

Zémide, ſecond acte des ſixiemes Fragmens, *le Chevalier Laurès & Lagarde.*

Zéphire & Flore, ballet en trois actes, *du Boullay* & les freres *Lully.*

Zoroaſtre, tragédie, *Cahuſac & Rameau.*

C. P. Marillier inv. C. Baron sculp.

# DE LA COMÉDIE FRANÇOISE.

LE siècle révolu depuis la mort de Moliere devoit former une époque brillante pour le Théâtre François ; auſſi les Comédiens ont-ils ſaiſi avec empreſſement cette occaſion de témoigner tout leur reſpect & toute leur reconnoiſſance pour leur illuſtre Fondateur. Ils ont reçu & joué tout de ſuite deux petites pièces deſtinées à faire revivre le goût du Public pour le bon & ancien genre de la Comédie. Ils ont conſacré une partie du produit des repréſentations à élever une Statue à cet homme unique. L'empreſſement général a ſecondé leur zéle, & le nom ſeul de Molière a valu aux Auteurs le ſuccès des talens.

Divers évènemens extraordinaires ont marqué cette époque ; & comme s'il falloit un ſiècle pour former un excellent

Poëte Comique, l'illuſtre Auteur de *la Métromanie* terminoit ſa carriere dans le tems qu'on célébroit des jeux ſéculaires pour Moliere. L'empreinte du génie de M. Piron, ſa vigueur mâle, la fierté de ſon pinceau, exprimés dans un ſeul mot de l'une des Apothéoſes de Moliere, ont cauſé la ſenſation la plus prompte & la plus générale : tant il eſt vrai que l'injuſtice pour les Auteurs n'eſt jamais l'ouvrage du Public !

Un autre évènement unique au Théâtre François, eſt la repréſentation & le ſuccès de deux Ouvrages de genre différent, du même Auteur, le même jour.

La même année a vu éclorre un Commentaire ſur Moliere. Cet Ouvrage inſtructif, & fait avec goût, manquoit. Ce qu'il a fallu de ſoins & de recherches pour le rendre intéreſſant & utile, ſuffit pour affermir la réputation de l'homme de lettres qui l'a fait. Il s'étoit lui-même eſſayé avec ſuccès dans cette carriere, & ſes ſuccès les plus ſûrs ſont ceux que l'on doit à l'étude de Moliere.

Il ne faut point ſe diſſimuler ici qu'une erreur nouvelle, & funeſte aux progrès de l'Art de la Comédie, acquiert tous les jours des partiſans. On entend dire dans le monde qu'une Comédie dans le genre de Moliere ne réuſſiroit pas ; & l'égoïſme, ce vice qui n'a l'air que d'un

ridicule dans les gens du grand monde, concentre dans sa petite sphére les sujets propres au Théâtre. Mais si par hasard la bonne compagnie n'avoit qu'un ton froid & monotone, que tout le monde y fût couvert du même masque, & que le Théâtre n'eût à offrir que les petites tracasseries de la société polie, que les petites noirceurs des hommes & des femmes à la mode, il s'ensuivroit qu'il perdroit chez l'Etranger toute la considération que la vérité des caractères lui a donnée sous Moliere, Regnard, Destouches & autres; & que redescendu dans le genre de Marivaux, il ne seroit plus goûté & entendu que par nos petits-Maîtres.

Ce funeste préjugé, accrédité par le ton confiant des gens intéressés à le faire valoir, a un autre inconvénient, celui d'écarter de la carriere du Théâtre les gens dont l'œil philosophique cherche l'homme dans son propre cœur. Les grands caracteres de Moliere ne vieillissent point, parce que c'est dans cette source éternelle qu'il a puisé. Il savoit, (& son Art le lui avoit appris,) qu'il falloit habiller ses personnages d'une maniere à les faire reconnoître. Que celui qui marchera sur ses traces ait la même attention: l'extérieur de la société change tous les jours; mais le fond en est toujours le même. Creusez dans celui-ci: mais respectez la livrée des usages, des mœurs; & votre succès sera d'au-

tant plus assuré, qu'on vous saura gré de vos égards pour l'usage, dont chacun se partage la propriété.

Cette discussion, extraite d'un plus grand ouvrage (qui paroîtra peut-être un jour), doit se terminer ici. En attendant, il est bon de remarquer que Moliere a reçu pour ainsi dire un rajeunissement; le Public le voit avec plus d'empressement, les éloges qu'il reçoit après cent ans ne peuvent être suspects de partialité; & l'on rencontre encore des gens, même des gens sensés, qui soupçonnent que le genre qui survit à un siècle pourroit bien être le genre par excellence.

# ÉTAT
## DES COMÉDIENS ORDINAIRES DU ROI,
*Suivant l'ordre de leur Réception.*

### ACTEURS.

MESSIEURS

Lekain, *Porte saint Michel.* 1751
Bellecourt, *rue du Petit-Bourbon.* 1751
Préville, *Barriere saint-Martin.* 1753
Brizard, *rue de Bourbon, F. S. G.* 1757
Molé, *rue du Sépulchre.* 1760
Dauberval, *rue de Cléri.* 1761
Auger, *rue Mazarine.* 1763
Bouret, *rue des Fossés S. G. des Prés.* 1764
Feulie, *aux Galeries du Louvre.* 1766
Dalinval, *rue de Condé.* 1769
Monvel, *rue Neuve saint Roch.* 1772
Du Gazon, *rue Neuve-saint-Roch.* 1772
Desessarts, *rue S. Thomas-du-Louvre.* 1773

### COMÉDIENS PENSIONNAIRES.

MESSIEURS

Belmont, *rue des Fossés de M. le Prince.*
Ponteuil, *rue de Condé.*

*

Guitel, *rue ſaint-Thomas-du-Louvre.*
Bognoly, *rue Saint-Roch.*
Courville, *rue de Richelieu.*
Seguin, *rue du Roule.*

## ACTRICES.

### MESDEMOISELLES

| | |
|---|---|
| Dumeſnil, *à la Barriere-blanche.* | 1737 |
| Drouin, *rue des Foſſés de Monſieur le Prince.* | 1742 |
| Bellecourt, *rue de Richelieu.* | 1747 |
| Hus, *rue Notre Dame-des-Champs.* | 1753 |
| Préville, *Barriere ſaint-Martin.* | 1757 |
| Molé, *rue du Sépulchre.* | 1762 |
| Deligny, *rue de Seine.* | 1764 |
| Luzi, *rue Férou* | 1764 |
| Fanier, *rue de Condé.* | 1766 |
| Sainval, *rue de l'Echelle.* | 1767 |
| Du Gazon, *rue des F. S G. des Prés.* | 1768 |
| Veſtris, *rue ſaint-Honoré.* | 1769 |
| Lachaſſaigne, *rue Neuve S. Euſtache.* | 1769 |
| Raucourt, *rue du Dauphin.* | 1773 |

## ACTRICES PENSIONNAIRES.

### MESDEMOISELLES

Bognoly, *rue des Moulins.*
Saint-Gervais, *rue ſaint-Honoré.*

# ACTEURS
# ET ACTRICES
## *Retirés avec pension de la Comédie.*

### MESSIEURS

| | | liv. |
|---|---|---|
| Fleury, *retiré en* | 1736 | 500 |
| Fierville, | 1741 | 500 |
| Baron, | 1754 | 1000 |
| Drouin, | 1754 | 1000 |
| Dangeville, | 1763 | 1500 |
| Dubois, | 1765 | 1500 |
| Grandval, | 1768 | 1500 |
| Bonneval, | 1773 | 1500 |

### MESDEMOISELLES

| | | |
|---|---|---|
| Maurancourt, | 1715 | 1000 |
| Quinault, *l'aînée.* | 1722 | 1000 |
| Deshayes, | 1728 | 1000 |
| La Traverse, | 1733 | 1000 |
| Quinault, *cadette*, | 1741 | 1000 |
| Dubocage, | 1743 | 1000 |
| Lavoye, | 1759 | 1000 |
| Grandval, | 1760 | 1000 |
| Dangeville, | 1763 | 1500 |
| Clairon, | 1766 | 1000 |
| Le Kain, | 1767 | 1000 |
| Dubois, | 1773 | 1000 |

## *Pensionnaires du Roi.*

MESSIEURS

| | | |
|---|---|---|
| Le Kain, | 1000 l. en | 1766 |
| Bellecourt, | 1000 | 1767 |
| Préville, | 1000 | 1767 |
| Brizard, | 500 | 1770 |
| Bonneval, | 500 | 1773 |

## *Pensionnaires d'Elèves.*

| | | |
|---|---|---|
| Préville, | 500 | 1764 |
| Molé, | 1000 | 1763 |
| Brizard, | 500 | 1773 |

MESDEMOISELLES

| | | |
|---|---|---|
| Dumesnil, | 1000 | 1764 |
| Drouin, | 1000 | 1766 |
| Bellecourt, | 500 | 1770 |

# ACTEURS ET ACTRICES

## *Pensionnaires du Roi, retirés.*

MESSIEURS

| | | |
|---|---|---|
| Grandval, | 1000 | 1745 |
| Drouin, | 1200 | 1755 |
| Bonneval, | 500 | 1773 |

MESDEMOISELLES

| | | |
|---|---|---|
| Quinault, *cadette*, | 1000 | 1748 |
| Dangeville, | 1500 | 1748 |
| Clairon, | 1000 | 1736 |

# ANCIENS EMPLOYÉS

## *Retirés avec pension de la Comédie.*

| | | |
|---|---|---|
| Romancan, *Caissier*, | | 600 l. |
| Madame Rebut, *Concierge*, | | 500 |
| Sénéchal, | } *Violons.* | 400 |
| Piffet, | | 200 |
| Perrin, | | 200 |
| Blondeau, | | 200 |
| Dame Carton, *veuve d'un Menuisier*, | | 150 |

# DANSE.

M. Deshayes, *Compositeur & Maître des Ballets, rue saint-Honoré, vis-à-vis l'Hôtel de Noailles.*

M. Desnoyers, *premier Danseur, rue sainte-Marguerite, F. S. G.*

*Danseurs seuls & figurans.*

MM. Guiardelle. C. Victor.

## FIGURANS.

### MESSIEURS

Debray. Giguet. Antoine.
Marchand. Guiardelle.

## *SURNUMÉRAIRES.*

MM. Celson. Lebel.

## ENFANS.

MM Nivelon. Goyon. Henry. Boucher. Rion.

## DANSEUSES.

Mlle Constance Chollet, *premiere Danseuse, rue Montorgueil.*

*Danſeuſes ſeules & figurantes.*

Mlles Tiſte. Adélaide.

## FIGURANTES.

### MESDEMOISELLES

Joly. Duchaumont. Duchaumont, *c.*
Victoire. Turin. Coulon.

## ENFANS.

Mlles Joly, *F.* Coulon, *F.* Sophie. Noſiere.
Dupin. Deſchamps.

Deveaux, *Répétiteur, rue S. Jacques, vis-à-vis S. Yves.*

Victor, *Copiſte, rue de Buſſy.*

# ORCHESTRE.

Ier. DESSUS. IIme. DESSUS.

MESSIEURS.

Baudron, *Ier. Viol.* Desmares.
Deveaux. Cunicy.
Mûnier. Chaudet
La Lance. Helbert.
Roze. Gagnol.

BASSES.

MM. Conrad. Rousseau. Doublet.

CONTRE-BASSE.

M. Dessé.

BASSONS.

MM. Vaucheris. Tausche.

ALTO.

MM. Le Dez. Fillion.

HAUTBOIS ET FLUTE.

MM. Berault, *pere.* Berault, *fils.*

CORS-DE-CHASSE.

MM. Dumonet. Heina.

M. Verron, *Surnuméraire.*

# CONSEIL DE LA COMÉDIE.

Il est enjoint aux Comédiens, par l'article 37 de l'arrêt du Conseil du 18 Juin 1757, registré en Parlement le 7 Septembre 1761, de former leur Conseil de plusieurs avocats au Parlement & d'un avocat au Conseil.

## *Avocats au Parlement.*

M. Coqueley de Chaussepierre, *au Louvre.*
M. Gerbier, *Quai des Théatins.*
M. Jabineau de la Voute, *rue de la Harpe, vis-à-vis le collége de Narbonne.*

## *Avocat au Conseil.*

M. Brunet, *rue Coquilliere.*

## *Adjoints au Conseil.*

M. Formé, *Procureur au Parlement, rue de l'Observance, place des Cordeliers.*
M. Poussepain, *Avocat, rue de Tournon.*
M. Yvon, *Procureur au Châtelet, rue Mazarine.*

M. Boutet, *Notaire, rue de la Comédie.*

De Néelle, *Caissier général de la Comédie, rue Férou, ou en son Bureau à la Comédie Françoise.*

## *Comité de la Comédie Françoiſe.*

L'ARTICLE II du nouveau réglement des Comédiens François, arrêté par MM. les premiers Gentilshommes de la Chambre le premier Juillet 1766, établit un comité qui s'aſſemblera une fois par ſemaine, pour prendre connoiſſance de toutes les affaires de la Comédie. Ce Comité ſera compoſé de ſix hommes ſeulement & du premier ſemainier.

## *Comédiens qui compoſent le Comité.*

MESSIEURS

| | |
|---|---|
| Bellecourt. | Dauberval. |
| Préville. | Dalinval. |
| Brizard. | Leuilly. |
| Molé. | Deſeſſarts |

Le Comité eſt reſponſable de tout ce qui pourroit ſe faire de contraire au ſervice de la Cour, du Public & des intérêts de la Comédie.

## *Prépoſés, Contrôleurs, Receveurs, Commis & Employés pour le ſervice de la Comédie.*

MESSIEURS

De Thorigny, *Inſpecteur des Poſtes-comptables, rue de Seine.*

Delaporte, *Secrétaire Souffleur, rue de l'Obſervance.*

Seigneur, *Aide-Souffleur.*

Leblanc, *premier Contrôleur, rue de la Harpe, vis-à-vis le Collége de Narbonne.*

Desloges, *deuxieme Contrôleur, rue Montmartre.*

Lavoy, *Receveur du Parterre.*

Chanterel, *receveur du Théâtre & premieres loges.*

De la Barre, *Receveur à la Porte du Jardin*

Armand, *Concierge.*

Mlle. Langlois, *Receveuſe des billets de troiſiemes loges.*

Mlle. Debray, *Receveuſe des billets de Parterre.*

Mlle. le Tellier, *Receveuſe des billets des premieres places.*

Mlles. Saint-Remy & Goſſon, *R. des contre-marques du Parquet.*

MM. Deſplant & Noel, *R. des contre-marques de l'Amphithéatre.*

Mlle. Chivry,
Mlle. Verdun,
Mlle. Barrois,
Mlle. Bergeret,
} *Ouvreuſes des balcons.*

Mlle. Gilbin, } *Ouvreuſes des*
Mlle. Renard, } *premieres loges*

Mlle. Luchard, } *Ouvreuſes des*
Mlle. Longchamp, } *ſecondes loges.*

Mlle. Beaupré, } *Ouvreuſes des*
Mlle. Lheureux, } *troiſiemes loges.*
Mlle. Dionet, }

Mlle. D'Alençon, *ouvreuſe de loges, ſous l'Orcheſtre.*
Mlle. Lavoy, *au petit eſcalier.*

## GAGISTES.

De Bray, }
Rougeaux, *P.* } *Garçons de Théatre.*
Rougeaux, *F.* }
Deliſle. }

André, *Falotier, Allumeur de feux.*
Renard, *Courier, Avertiſſeur.*

Il faut s'adreſſer, pour louer des loges, au ſieur Deſplant, Suiſſe de l'Hôtel, en ſon Bureau.

*Artiſtes & Ouvriers employés à la Comédie Françoiſe.*

## MESSIEURS

Des Bœufs, *Architecte, rue ſainte-Croix de la Bretonnerie.*
Brunetti, *Peintre, Décorateur, rue du Colombier.*
Carton, *Machiniſte, rue des Foſſoyeurs ſaint-Sulpice.*

Ricar, *Maître Serrurier, aux Tuileries.*
Simon, *Mtre. Maçon, rue des Quatre-vents.*
Pontus, *Tailleur & Garde-magasin de la Comédie, rue Dauphine.*
Gauthier, *Perruquier,*
Pirot, *Ferblantier, rue saint-Antoine.*

Perrin, *l'aîné,*
Perrin, *cadet,*
Perrin, *le jeune,*
Lotier,
Desroches,
} *Menuisiers.*

Lamy, *Tapissier.*

Faucheron,
Charles,
} *pour la lumiere.*

---

M. Fontaine, *Receveur des petites Loges, rue de la Comédie Françoise.*
M. Renard, *Garçon de Caisse, même rue.*

## *De la lecture & réception des Pieces nouvelles.*

AUCUNE piece ne ſera lue, qu'un Comédien ne certifie qu'il la connoît, & qu'elle peut être entendue. Enſuite elle ſera apportée à l'aſſemblée ; le comité prendra le titre de la piece & le nom de l'examinateur, afin d'éviter qu'aucun ouvrage ne s'égare. Si l'examinateur trouve que la piece ne doive pas être admiſe à la lecture générale, il en donnera les raiſons par écrit le plus honnêtement qu'il ſera poſſible. Le premier ſemainier les remettra à l'auteur, en lui rendant ſa piece. Si au contraire elle eſt trouvée en état d'être lue, elle ſera inſcrite à ſon rang.

Le jour convenu pour la lecture générale, on préviendra l'auteur, qui ſeul aura le droit d'être préſent à cette aſſemblée.

Quand une piece aura été reçue, & que ſon tour ſera venu pour être jouée, l'auteur aura ſoin de ſe munir de l'approbation de la Police.

Les Comédiens ne pourront ſe diſpenſer de jouer une piece qu'ils auront reçue ; ſous quelque prétexte que ce ſoit (ſinon pour des choſes graves), ni même en retarder les repréſentations ſans le conſentement de l'auteur.

*Produit*

## *Produit des pieces pour leurs Auteurs.*

Il revient aux auteurs du produit de leurs pieces ; ſçavoir, pour les Tragédies ou Comédies en cinq actes, le neuvieme de la recette net, après qu'on aura prélevé les frais journaliers & ordinaires ; pour les pieces en trois actes, le douzieme ; & pour les pieces en un acte, le dix-huitieme.

## *Des entrées des Auteurs.*

L'AUTEUR de deux pieces en cinq actes & celui de trois pieces en trois actes, ou de quatre pieces en un acte, aura ſon entrée ſa vie durant.

L'auteur d'une piece en cinq actes, jouira de ſon entrée pendant trois ans : l'auteur d'une piece en trois actes, pendant deux ans, & celui d'une en un acte, un an ſeulement. Un auteur jouira de ſon entrée auſſi-tôt que ſa piece aura été reçue.

Le 3 Mars 1737, les Comédiens François députerent le ſieur *Quinault Dufrêne*, à Meſſieurs de l'Académie Françoiſe, pour leur offrir leur entrée à la Comédie. L'offre des Comédiens fut acceptée, & depuis ce temps Meſſieurs les Académiciens en ont joui.

# PIECES NOUVELLES.

LE Mercredi 17 Février, la premiere représentation de *l'Assemblée*, Comédie en un Acte, par M. l'Abbé de Schaume, imprimée.

Le Jeudi 18, la premiere représentation de la *Centenaire* suivie de *l'Apothéose de Moliere*, Comédie en un Acte par M. Arthaud, imprimée.

Le Samedi 13 Mars, la premiere représentation *d'Alcidonis*, Comédie en trois Actes de M. ***, imprimée.

Le Jeudi 3 Juin, la premiere représentation de *Therée*, Tragédie de M. Renou, imprimée.

Le Samedi 3 Juillet, la premiere représentation de *l'Amour à Tempé*, Comédie Pastorale en 2 Actes, par Mad. de Chaumont, imprimée.

Le Samedi 31, la premiere représentation de *Régulus*, Tragédie en 3 Actes suivie de la premiere représentation de la *Feinte par Amour*, Comédie en 3 Actes. Ces deux pieces sont de M. Dorat, imprimée.

Le Samedi 25 Septembre, la premiere représentation *d'Orphanis*, par M. Blain de S. Maure.

## *Pieces remiſes au Théâtre.*

LE Lundi 26 Avril, la repriſe du *Tuteur Dupé*, Comédie en cinq Actes de M. Caillava.

Le Mercredi 16 Juin, d'*Hilas & Silvie*, paſtorale en vers, de M. Rochon de Chabannes.

# DES DÉBUTS.

AUCUNE perſonne ne ſera admiſe à débuter, qu'après avoir été entendue par le Comité, en exceptant cependant les Comédiens de Province, que, dans des cas de beſoin, l'on feroit venir, ſur leur réputation, & qui ne pourroient pour lors être ſujets à cet examen.

# DÉBUTS.

LE Mardi 20 Avril, le ſieur de la Haye a débuté dans la Comédie du *Philoſophe marié*, par le rôle d'*Oncle*; retiré.

Le Mercredi 5 Mai, Mlle Burée a débuté dans la Tragédie de *Britannicus* par le rôle de *Junie* & par celui de *Betti*, jeune Indienne dans la piece de ce nom; *retirée.*

Le Jeudi 27 Mai, le ſieur Courville a débuté par le rôle *d'Arnophe* dans *l'Ecole des Femmes*; penſionnaire.

Le Mercredi 13 Octobre, Mlle St-Gervais a débuté par le rôle *d'Alzire* dans la Tragédie de ce nom, *à l'Eſſai.*

---

LES Comédiens François ſont obligés d'aller repréſenter à la Cour, lorſque l'on y donne des Spectacles. Ils ſont voiturés aux dépens de Sa Majeſté.

# DE LA GARDE.

LA Garde de la Comédie Françoiſe eſt compoſée d'un Sergent-Major, d'un Sergent-Commandant, de deux autres Sergens, de quatre Caporaux & de trente Soldats du régiment des Gardes-Franç.

# RÉPERTOIRE.

*Des Pieces reſtées au Théâtre François, avec le nom de leurs Auteurs.*

## TRAGÉDIES.

ABENSAID, l'*Abbé le Blanc.*
Abſalon, *Duché.*
Adelaide du Gueſclin *Voltaire.*
Adele de Ponthieu, *de la Place.*
Agamemnon, *l'Abbé Boyer.*
Agrippa, (ou le faux Tibérinus,) *Quinault.*
Alcibiade, *Campiſtron.*
Alzire, *Voltaire.*
Amaſis, *La Grange.*
Ameſtris, *Mauger.*
Andromaque, *Racine.*
Andronic, *Campiſtron.*
Ariane, *T. Corneille.*
Ariſtomene, *Marmontel.*
Armilius, *Campiſtron.*
Artaxerxe, *Le Mierre.*
Aſtrate, *Quinault.*
Athalie, *Racine.*
Athénais, *La Grange.*
Atrée & Thyeſte, *Crébillon.*

Bajazet, Bérénice, Britannicus, } ....*Racine.*
Brutus, *Voltaire.*
Caliſte, *Colardeau.*
Caſſius & Victorinus, *La Grange.*
Catilina, *Crébillon.*
Caton d'Utique, *Deſchamps.*
Céſar, (la Mort de) *Voltaire.*
Chéruſques, (les) *Bauvin.*
Childéric, *Morand.*
Cid, (le) Cinna, } ....*P. Corneille.*
Cléopâtre, *La Chapelle.*
Coſroës, *Rotrou.*
Coſroës, *Lefevre.*
Denis le Tyran, *Marmontel.*
Didon, *Le Franc.*
Druïdes, (les) *Leblanc.*
Edouard III, *Greſſet.*
Electre, *Crébillon.*
Erigone, *La Grange.*
Eſſex, (le Comte d') *T. Corneille.*
Eſther, *Racine.*
Gaſton & Baïard, *de Belloy.*
Géta, *Péchantré.*
Guillaume Tell, *Le Mierre.*
Guſtave-Vaſa, *Piron.*
Habis, *Madame de Gomès.*
Hamlet, *Duſſy.*
Héraclius, *P. Corneille.*
Hérode & Mariamne, *Voltaire.*
Horace, *P. Corneille.*
Hypermneſtre, Idoménée, } ...*Le Mierre.*
Illinois, (les) *Sauvigny.*

Inès de Castro, *La Motte-Houdard.*
Ino & Mélicerte, *La Grange.*
Iphigénie en Aulide, *Racine.*
Iphigénie en Tauride, *Guimont de la Touche.*
Machabées, (les) *La Motte-Houdard.*
Mahomet I, *Voltaire.*
Mahomet II, *Lanoue.*
Manlius, *La Fosse.*
Marius, *De Caux.*
Maximien, *La Chaussée.*
Médée, *Longepierre.*
Mérope, *Voltaire.*
Mithridate, *Racine.*
Mustapha & Zéangir, *Bélin.*
Nicomede, *P. Corneille.*
Œdipe,
Olympie,
Oreste, } ..... *Voltaire.*
Oreste & Pylade, *La Grange.*
Orphanis, *Blain.*
Orphelin de la Chine, (l') *Voltaire.*
Othon, *P. Corneille.*
Pélopée, *l'Abbé Pellegrin.*
Pénélope, *l'Abbé Genest.*
Phédre, *Racine.*
Philoctete, *Chateaubrun.*
Polyeucte, *P. Corneille.*
Polyxene, *La Fosse.*
Pompée, (la Mort de)
Pulchérie, } *P. Corneille.*
Pyrame & Thisbé, *Pradon.*
Pyrrhus, *Crébillon.*
Réculus, *Pradon.*
Régulus, *Dorat.*

Rhadamiſte & Zénobie, *Crébillon.*
Rodogune, *P. Corneille.*
Rome ſauvée, *Voltaire.*
Roméo & Juliette, *Ducis.*
Romulus, *La Motte-Houlard.*
Sabinus, *Richer.*
Scévole, *Du Ryer.*
Scythes, (les) *Voltaire.*
Sémiramis, *Voltaire.*
Sertorius, *P. Corneille.*
Siége de Calais, *de Belloy.*
Spartacus, *Saurin.*
Stilicon, *T. Corneille.*
Tamerlan, *Pradon.*
Tancrede, *Voltaire.*
Théſée, *La Foſſe.*
Tiridate, *Campiſtron.*
Triumvirat, (le) *Crébillon.*
Troyennes, (les) *Chateaubrun.*
Venceſlas, *Rotrou.*
Veniſe ſauvée, *De la Place.*
Warwick, *La Harpe.*
Xerxès, *Crébillon.*
Zaïre, *Voltaire.*
Zelmire, *de Belloy.*
Zélonide, *l'Abbé Geneſt.*
Zulime, *Voltaire.*

## COMÉDIES EN CINQ ACTES.

Les Amans magnifiques, *Moliere.*
L'Ambitieux, *Néricault Deſtouches.*
L'Amitié rivale, *Fagan.*
L'Amour uſé, *N. Deſtouches.*

L'Andrienne, *Baron.*
L'Archimenteur, *N. Deſtouches.*
L'Avare, *Moliere.*
Le Baron d'Albicrak, *T. Corneille.*
Le Bourgeois Gentilhomme, *Moliere.*
Béverlei, *Saurin.*
Les Bourgeoiſes à la Mode, *Dancourt.*
Le Capricieux, *Rouſſeau.*
Cénie, *Me. de Graffigny.*
Le Chevalier à la Mode, *Dancourt.*
Le Complaiſant, *M. L M. de P...*
La Comteſſe d'Orgueil, *T. Corneille.*
La Coquette, *Baron.*
La Coquette corrigée, *La Noue.*
Les Coups de l'Amour & de la Fortune, *Quinault.*
Criſpin Muſicien, *Hauteroche.*
Le Curieux impertinent, *N Deſtouches.*
Les Dehors trompeurs, *Boiſſy.*
Démocrite, *Regnard.*
Le Dépit Amoureux, *Moliere.*
La Devinereſſe, *T. Corneille & Viſé.*
Le Diſſipateur, *N. Deſtouches.*
Le Diſtrait, *Regnard.*
D. Bertrand de Cigaral, } *T. Corneille.*
D. Céſar d'Avalos, }
D. Japhet d'Arménie, *Scarron.*
D. Sanche d'Arragon, *P. Corneille.*
Ecueil du Sage, *Voltaire.*
L'Ecole des Amis, *La Chauſſée.*
L'Ecole des Femmes, *Moliere.*
L'Ecole des Meres, *La Chauſſée.*
L'Ecoſſaiſe, } ... *Voltaire.*
L'Enfant Prodigue, }
Eſope à la Cour, } ... *Bourſault.*
Eſope à la Ville, }

L'Eſprit Follet, *Hauteroche.*
L'Etourdi, *Moliere.*
Eugénie, *de Baumarchais.*
Le Faux ſincere, *Dufreſny.*
La Femme Juge & Partie, *Montfleury.*
Les Femmes Savantes, *Moliere.*
Le Feſtin de Pierre, *T. Corneille.*
La Fille Capitaine, *Montfleury.*
Les Fils ingrats, *Piron.*
Le Flatteur, *Rouſſeau.*
La Force du naturel, } *N. Deſtouches.*
Le Glorieux, }
La Gouvernante, *La Chauſſée.*
L'Homme à bonnes Fortunes, *Baron.*
L'Homme ſingulier, *N Deſtouches.*
Le Jaloux déſabuſé, *Campiſtron.*
Le Jaloux honteux de l'être, *Dufreſny.*
Le Jeune Homme à l'épreuve, *N. Deſtouches.*
L'Important de Cour, *l'Abbé Brueys.*
L'Inconnu, *T Corneille & Viſé.*
L'Ingrat, *N Deſtouches.*
Jodelet, ou le Maître-Valet, *Scarron.*
Jodelet Prince, *T Corneille.*
Le Joueur, *Regnard.*
L'Irréſolu, *N. Deſtouches.*
Le Légataire, *Regnard.*
Le Mari confident, *N. Deſtouches.*
Le Mari ſans femme, *Montfleury.*
Le Méchant, *Greſſet.*
Le Médecin par occaſion, *Boiſſy.*
Le Médiſant, *N. Deſtouches.*
Mélanide, *La Chauſſée.*
Les Ménechmes, *Regnard.*
Le Menteur, *P. Corneille.*
Le Mercure Galant, *Bourſault.*

La Mere Coquette, *Quinault.*
La Métromanie, *Piron.*
Le Miſanthrope, *Moliere.*
Le Muet, *l'Abbé Brueys.*
Le Négociant, *Dampierre.*
L'Obſtacle imprévu, *N. Deſtouches.*
Le Pere de Famille, *Diderot.*
Le Philoſophe Marié, } *N. Deſtouches.*
Les Philoſ. Amoureux, }
Le Philoſophe ſans le ſavoir, *Sedaine.*
Le Préjugé à la Mode, *La Chauſſée.*
La Princeſſe d'Elide, } ... *Moliere.*
Pſyché, }
Ragotin, ou le Roman Comique, *La Fontaine.*
La Réconciliation Normande, *Dufreſny.*
Les Sermens indiſcrets, *Marivaux*
La Sœur ridicule, *Monſleury.*
Le Tambour Nocturne, *N. Deſtouches.*
Le Tartuffe, *Moliere.*
Le Tréſor caché, *N. Deſtouches.*
Turcaret, *Le Sage.*
Le Tuteur dupé, *Cailhava d'Eſtandoux.*

## COMÉDIES EN TROIS ACTES.

ALCIBIADE, *P. Poiſon.*
Les Amans déguiſés, *Dové.*
Les Amazones Modernes, *Le Grand.*
L'Amour Médecin, *Moliere*
Amour pour Amour, *La Chauſſée.*
Amphitrion, *Moliere.*
L'Avocat Patelin, *L'Abbé Brueys.*
Le Bal d'Auteuil, *Boindin.*

Baſile & Quitterie, *Gautier.*
Les Bourgeoiſes de qualité, *Dancourt.*
Le Bouru bienfaiſant, *Goldoni.*
Les Captifs, *Roy.*
La Colonie, *Saint-Foix.*
Criſpin Médecin, *Hauteroche.*
La Double extravagance, *Bret.*
Le Double Veuvage, *Dufreſny.*
Dupuis & Deſronais, *Collé.*
L'Ecole des Amans, *Jolly.*
L'Ecole des Jaloux, *Montfleury.*
L'Ecole des Maris, } ..... *Moliere.*
Les Fâcheux, }
La Fauſſe Agnès, *Deſtouches.*
La Fauſſe Antipathie, *La Chauſſée.*
Le Faux Savant, *Duvaure.*
Les Fées, *Dancourt.*
Les Folies Amoureuſes, *Regnard.*
Les Fourberies de Scapin, } *Moliere.*
Georges Dandin, }
Le Grondeur, *l'Abbé Brueys.*
L'In-promptu de la Folie, *Le Grand.*
Le Lot ſuppoſé, *Dufreſny.*
Le Malade imaginaire, *Moliere.*
Le Mariage fait & rompu, *Dufreſny.*
Le Médecin malgré lui, *Moliere.*
Nanine, *Voltaire.*
Le Négligent, *Dufreſny.*
Le Nouveau Monde, } *l'Abbé Pellegrin.*
Le Paſtor fido, }
L'Orphelin Anglois, M.***.
Les Plaideurs, *Racine.*
Plutus, *Le Grand.*
Pourceaugnac, *Moliere.*
Le Roi de Cocagne, *Le Grand.*
Les Ruſes d'Amour, *P. Poiſſon.*

Le Sage étourdi, *Boissy.*
Sidney, *Gresset*
La Surprise de l'Amour, *Marivaux.*
Le Triomphe du tems, *Le Grand.*
Les Trois Cousines, *Dancourt.*
Le Valet Maître, *Moulier de Moissy.*

## COMÉDIES EN DEUX ACTES.

L'Époux par Supercherie, *Boissy.*
Le Magnifique, *La Motte.*
Les Tuteurs, *Palissot.*

## COMÉDIES EN UN ACTE.

Les adieux du Goût, *Portelance.*
L'Amateur, *Barthe.*
L'Amour Diable, *Le Grand.*
L'Amour Médecin, *Molieré.*
L'Amour Vengé, *Lafont.*
L'Anglois à Bordeaux, *Favart.*
Aphos, *Baragué.*
L'Après-Souper des Auberges, *R. Poisson.*
Attendez-moi sous l'Orme, *Regnard.*
L'Aveugle clair-voyant, *Le Grand.*
Le Babillard, *Boissy*
Le Bal, *Regnard.*
Le Ballet extravagant, *Palaprat.*
Le Baron de la Crasse & le Zigzag. . . . . } *R. Poisson.*
Le Bon Soldat. . . }

Les Carroſſes d'Orléans, *La Chapelle.*
Le Cercle, *Poinſinet.*
Centenaire, *Artaud.*
Le Charivari, *Dancourt.*
Le Cocher ſuppoſé, *Hauteroche.*
Le Cocu imaginaire, *Moliere.*
Colin-Maillard, *Dancourt.*
La Comteſſe d'Eſcarbagnas, *Moliere.*
Le Concert ridicule, *Palaprat.*
Le Conſentement forcé, *Guyot de Merville.*
Le Contrat, ....
La Coupe enchantée, *La Fontaine.*
Les Courſes de Tempé, *Piron.*
Criſpin Bel-Eſprit, *l'Abbé Abeille.*
Criſpin Précepteur, *La Thuillerie.*
Criſpin Rival de ſon Maître, *Le Sage.*
Les Curieux de Compiegne, *Dancourt.*
Le Dédit, *Dufreſny.*
Le Dépôt, *Deſtouches.*
Deucalion & Pyrrha, *Saint-Foix.*
Le Deuil, *Hauteroche.*
D. Paſquin d'Avalos, *Montfleury.*
L'Ecole amoureuſe, *Bret.*
L'Enfant gâté, *Deſtouches.*
Les Engagemens indiſcrets, *Devaux.*
L'Epreuve réciproque, *Alain.*
Eſope au Parnaſſe, *Peſſelier.*
L'eſprit de contradiction, *Dufreſny.*
L'Eté des Coquettes, *Dancourt.*
L'Etourderie, *Fagan.*
Feinte par amour, *Dorat.*
La Famille extravagante, *Le Grand.*
Le Fat puni, *M. le M. de P.*
Le Faucon, *l'Abbé Pellegrin.*
La Femme Fille & Veuve, *Le Grand.*

Le Florentin, *La Fontaine.*
La Foire de Bezons, *Dancourt.*
La Foire S.-Laurent, *Le Grand.*
La Folle enchere, *Dancourt.*
Le Fou de qualité, *R. Poiſſon.*
Les Fauſſes Infidélités, *Berthe.*
Le François à Londres, *Boiſſy.*
La Françoiſe Italienne, } *Le Grand.*
Le Galant Coureur, }
Le Galant Jardinier, *Dancourt.*
Les Graces, *Saint-Foix.*
Heureuſement, *Rochon de Chabannes.*
L'Heureuſe rencontre, *Madame Rozet.*
Les Hommes, *Saint-Foix.*
La Jeune Indienne, *Champfort.*
Je vous prends ſans verd, *La Fontaine.*
L'Impertinent, *Deſmahis.*
L'Indiſcret, *Voltaire.*
L'In-promptu de Campagne, *P. Poiſſon.*
L'Inquiet, *Fagan.*
L'Iſle déſerte, *Collet.*
Julie ou l'heureuſe Epreuve, *Saint-Foix.*
Le Legs, *Marivaux.*
La Magie de l'Amour, *Autreau.*
La Maiſon de Campagne, *Dancourt.*
La Manie des Arts, *Rochon.*
Le Mariage forcé, *Moliere.*
Le Mari curieux, *D'Alainval.*
Le Mari retrouvé, *Dancourt.*
Le Marié ſans le ſçavoir, *Fagan.*
Les Mépriſes, *P. Rouſſeau.*
La Métamorphoſe amoureuſe, *Le Grand.*
La Métempſycoſe, *Yon.*
Les Mœurs du temps, *Saurin.*
Momus fabuliſte, *Fuzelier.*

Le Moulin de Javelle, *Dancourt.*
Le Naufrage, *Lafont.*
Le Nouveau marié, *Montfleury.*
La Nouveauté, . . . . . } *Le Grand.*
Les Nouveaux débarqués, }
L'Oracle, *Saint Foix.*
Les Originaux, *Fagan.*
Les Paniers, *Le Grand.*
La Parisienne, *Dancourt.*
Le Philanthrope, *Le Grand.*
Le Plaisir, *l'Abbé Marchadier.*
Le Port de Mer, *Boindin.*
Les Précieuses Ridicules, *Moliere.*
Le Préjugé vaincu, *Marivaux.*
Le Procureur Arbitre, *P. Poisson.*
La Pupille, } . . . *Fagan.*
Le Rendez-vous, }
Le Retour imprévu, *Regnard.*
La Rivale suivante, *P. Rousseau.*
Le Rival supposé, *Saint-Foix.*
Le Semblable à-soi-même, *Montfleury.*
La Sérénade, *Regnard.*
Le Sicilien, *Moliere.*
Le Somnambule, *M. le M. de P.*
Le Soupé mal apprêté, *Hauteroche.*
Le Temps passé, }
Le Temps présent, } *Le Grand.*
Le Temps futur, }
Le Triple Mariage, *Destouches.*
Les Trois Freres rivaux, *Lafont.*
Les Trois Gascons, *La Motte & Boindin.*
Le Tuteur, }
Les Vacances, } *Dancourt.*
Les Vendanges de Suresne, }
L'Usurier Gentilhomme, *Le Grand.*
Zenéide, *Cahusac.*

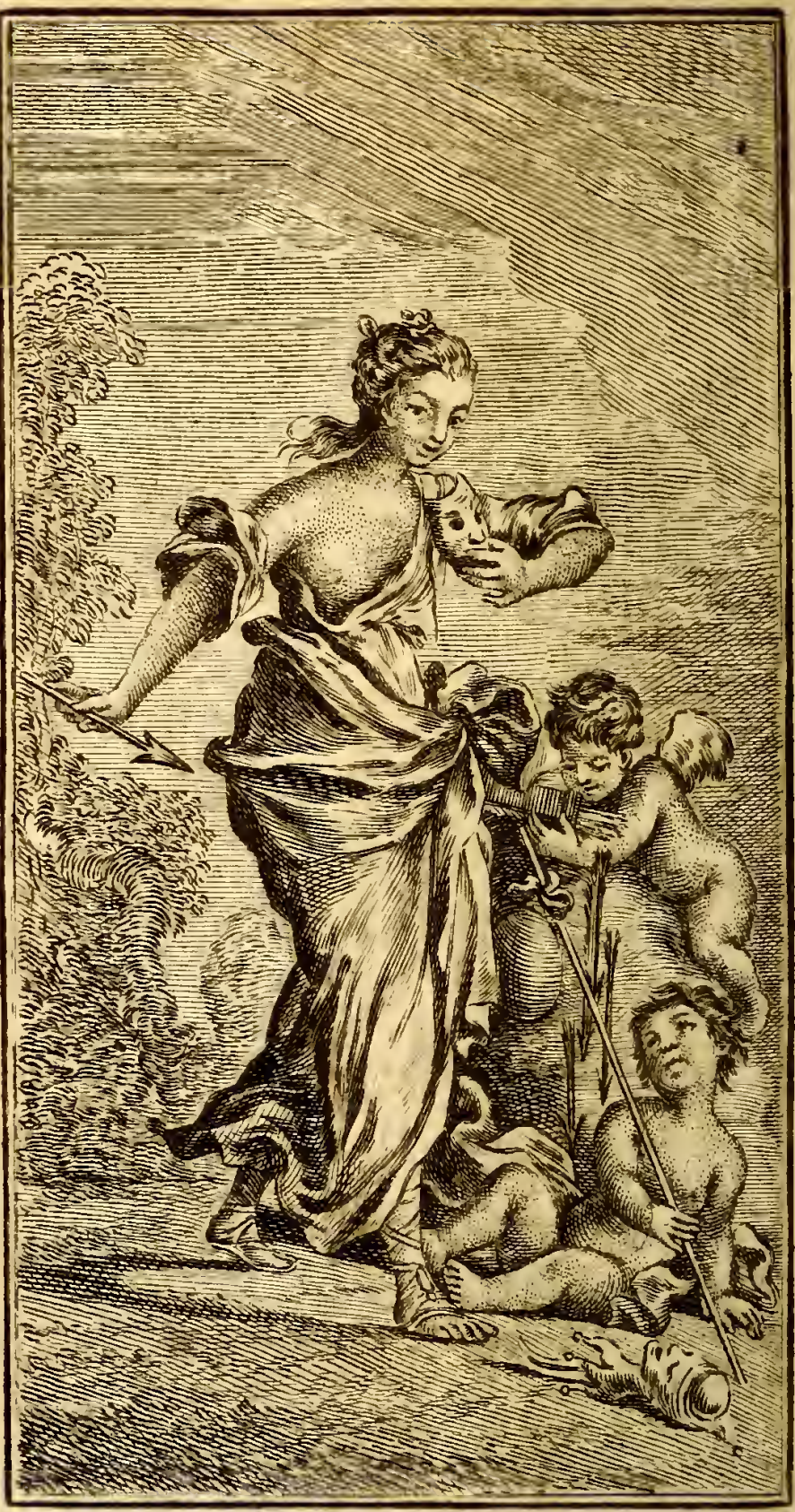

# DE LA COMÉDIE ITALIENNE.

CE Théâtre a fait peu d'acquisitions dans le courant de cette année. Il commence à avoir un fonds assez considérable & assez varié pour attirer le Public sans le secours des nouveautés.

La nouveauté a sans doute un charme puissant pour appeller des Spectateurs blasés sur tout ce qui n'est pas elle ; mais on peut remarquer que le soin avec lequel certaines Pieces sont jouées produit souvent le même effet. Il s'agit donc seulement pour ce Spectacle de soigner les représentations, & de se rendre un peu difficile sur le choix des sujets des Pieces nouvelles. L'Opéra Comique est sa véritable dénomination, son véritable objet. Les sujets gais, simples, pris dans la nature, forment son patrimoine, &

par un bonheur singulier, la gaieté, cet ancien attribut national, paroît plaire aux regards les plus flatteurs pour l'amour propre des Compositeurs. Sans exclure aucun genre, pourquoi la Comédie Italienne ne profiteroit-elle pas de cet avantage qu'elle n'enlevera à personne. La gaieté n'exclud point l'intérêt, & dans plusieurs anciens Opéra Comiques ces deux moyens de plaire se trouvent réunis avec succès.

La Comédie Italienne proprement dite, a fait elle-même une excellente acquisition dans les *trois Jumeaux Vénitiens* du sieur Colatto. Voilà le vrai, le bon genre; aussi le Public ne cesse-t-il d'y courir avec empressement. Une action bien intriguée & dénouée avec une précision & une clarté sans exemple, fait le principal mérite de cette piece, la vérité des caracteres vient à l'appui de l'action, & donne à cet ouvrage un ensemble qui a réuni tous les suffrages. Peu de Pieces de cette espece suffiront à l'Auteur pour lui donner une place très-honorable parmi les meilleurs Auteurs Comiques.

On prépare à ce Théâtre plusieurs nouveautés qui ont déja été jouées à la Cour à Fontainebleau.

# ÉTAT

## DES COMÉDIENS ITALIENS ORDINAIRES DU ROI,

*Suivant l'ordre de leur Réception.*

### ACTEURS.

MESSIEURS

| | |
|---|---|
| Carlin Bertinazzi, Arlequin, *dans le Paſſage du grand Cerf.* | 1741 |
| Zanuzzi, *rue Bourg-l'Abbé.* | 1760 |
| Colalto, Pantalon, *rue Comteſſe-d'Artois.* | 1760 |
| La Ruette, *rue du Renard S.-Sauveur.* | 1762 |
| Clerval, *rue Comteſſe-d'Artois.* | 1762 |
| Véroneſe, *rue Françoiſe.* | 1765 |
| Trial, *rue Françoiſe.* | 1769 |
| Nainville, *rue Mauconſeil.* | 1769 |
| Camérani, Scapin, *Rue Comteſſe-d'Artois.* | 1769 |
| Veſtris, *Cul-de-ſac Dauphin.* | 1770 |
| Rebuffet, dit Julien, *rue Françoiſe.* | 1772 |
| Suin, *rue du Petit-Lion S. Sauveur.* | 1773 |
| Narbonne, *rue Pavée S. Sauveur.* | 1773 |

## COMÉDIENS PENSIONNAIRES.

### MESSIEURS

Desbroſſes, *rue Mauconſeil.*
Marignan, *rue du Jour.*
Thomaſſin, *rue des Deux-Portes ſaint-Sauveur.*
Royer, *rue des Foſſés-Montmartre.*
Touvois, *rue ſaint-Denis.*
Gaillard, *rue ſaint-Honoré.*
Morel, *rue Bétizi.*
Leclerc, *rue ſaint-Denis.*

## ACTRICES.

### MESDEMOISELLES

| | | |
|---|---|---|
| Desglands, *rue Pavée ſaint-Sauveur.* | | 1760 |
| La Ruette, *rue du Renard S.-Sauveur.* | | 1761 |
| Bérard, *rue Comteſſe-d'Artois.* | | 1761 |
| Beaupré, *rue Mauconſeil.* | | 1764 |
| Trial, *rue Françoiſe.* | | 1767 |
| Zanerini, *rue de la Gr. Truanderie.* | | 1769 |
| Billioni, *rue ſainte-Avoie.* | | 1769 |
| Moulinghen, *rue Françoiſe.* | | 1769 |
| Colombe, *rue Mauconſeil.* | | 1773 |

## ACTRICES PENSIONNAIRES.

### MESDEMOISELLES

Bacelli, *rue de la Grande-Truanderie.*
Gault, *rue du petit-Lyon ſaint-Sauveur.*
De la Buſſiere, *rue Françoiſe.*
Linguet, *ſur le Boulevard, au coin de la rue Neuve-ſaint-Etienne.*

# ACTEURS

## *Penſionnaires du Roi.*

M. De Heſſe.

## *Acteurs & Actrices, penſionnaires de la Comédie.*

### MESSIEURS

| | | | |
|---|---|---|---|
| Rochard, | 1000 | De Heſſe, | 1500 |
| Baletti, | 1500 | Ciavarelli, | 1500 |
| Champville, | 1500 | Caillot, | 1000 |

### MESDEMOISELLES

| | | | |
|---|---|---|---|
| De Heſſe, | 1000 | Biancolelli, | 1000 |
| Coraline, | 1000 | Catinon, | 1500 |
| Riccoboni, | 1000 | Bognoli, | 1200 |
| Vezian, | 1000 | Carlin, | 750 |

## *Auteurs Penſionnaires.*

### MESSIEURS

Favart. Duny. Grétry.

M. De Heſſe, Directeur des Ballets, Décorations, Habits, & chargé de la location des Loges à l'année.

M, Anſeaume, Secrétaire des Aſſemblées & du Comité, Répétiteur, &c. *rue Tireboudin.*

# DANSE.

M. De Heſſe, *D. des Ballets, rue Françoiſe.*

*Premiers Danſeurs.*

M. Berquelaure, *rue Mauconſeil.*

*Danſeurs ſeuls.*

M. Hamoire.

*Danſeurs Figurans.*

MESSIEURS

| | |
|---|---|
| Rouſſeau. | Adenet. |
| Guillet. | Le Dée. |
| Frédéric. | Le Blanc. |
| Perot. | Audille. |
| Boyer. | |

*Premieres Danſeuſes.*

Lefevre, 1e. Lefevre, 2e. Lefevre, 3e.

*Danſeuſes ſeules.*

Mlle Hamoire.

*Danſeuſes Figurantes.*

MESDEMOISELLES.

Colombe, 3e.

| | |
|---|---|
| Crepeau, | Le Clerc l'aîné. |
| Courtois. | Le Clerc cadette. |
| Léger. | Du Fayel. |
| Le Blanc. | Chevalier. |

ORQUESTRE.

# ORCHESTRE.

## VIOLONS.

### MESSIEURS

Le Bel, *Musicien ordinaire du Roi, & premier Violon de la Comédie Italienne, rue Neuve S. Laurent, chez M. Trois-œufs.*

| *Premiers Dessus.* | *Seconds Dessus.* |
|---|---|
| Le Breton Mahony. | Vassou. |
| Moulinghen. | Loulier. |
| Deblois. | Maigrot. |
| Lescaut. | Malliard. |
| Baron. | Savoye. |
| L'Ecuyer. | |

## FLUTE ET HAUTBOIS.

MM. André. Ebling.

## CORS-DE-CHASSE.

MM. Dargent, *cadet.* Kirschner.

## VIOLONCELLES.

MM. Berrard. Haillot. Durot.

## QUINTES.

M. Huguet, *Graveur de Musique, rue Pavée saint-Sauveur.*
M. Monin.

## BASSONS.

MM. Petit Bohme.

## CONTRE-BASSES.

MM. Dargent, *l'aîné.* Cottu.

## TIMBALLES.

M. Moreau.

M. Houbaut, *Copiſte de Muſique.*

*Symphoniſtes retirés avec Penſion de la Comédie.*

MM. Caſtelain. Sodi.

# CONSEIL.

LE Conſeil de la Comédie Italienne eſt formé, ainſi que celui de la Comédie Françoiſe, de pluſieurs Avocats au Parlement & d'un Avocat au Conſeil.

## *Avocats au Parlement.*

M. de la Broſſe, *rue ſaint-Louis en l'Iſle.*
M. Brunet, *Avocat au Conſeil, rue Chriſtine.*
M. Racine, *Avocat au Parlement, rue*
M. Clos, *Avocat au Parlement, rue Bourg-l'Abbé.*
M. Béville, *ancien Procureur au Parlement, rue de la Verrerie.*
M. De Junquieres, *Procureur au Parlement, rue de la vieille Monnoie.*
M. Cholet, *Procureur au Châtelet, rue*
M. Le Pot d'Auteuil, *Notaire, rue ſaint-Honoré, vis-à-vis l'Hôtel de Noailles.*
M. Linguet, *chargé par MM. les Premiers Gentils-hommes de la Chambre, des Finances de la Comédie, rue N. S. Etienne, près P. N. ou en ſon Bureau, à la Comédie.*
M. Anſeaume, *Secrétaire.*

# COMITÉ.

LE Comité de la Comédie Italienne s'assemble tous les Vendredis de chaque semaine, en la chambre d'assemblée de la Comédie; il est composé de six Acteurs & du premier semainier. Ce Comité est établi, pour prendre connoissance de toutes les affaires relatives à la Comédie; il est pareillement chargé de l'administration générale de la Société. Ce Comité ne peut cependant entreprendre aucune affaire en demandant ni en défendant, sous le nom de la Société, qu'il n'ait été préalablement pris, sur ce, une délibération du Conseil; il est en outre responsable de tout ce qui pourroit se faire de contraire au service de la Cour, du Public & de la Comédie.

## *Comédiens qui composent le Comité.*

MESSIEURS

| | |
|---|---|
| De Hesse. | La Ruette. |
| Carlin. | Clairval. |
| Zanuzzi. | Colalto. |

*Aucune des personnes nommées pour le Comité, ne pourra se dispenser de s'y trouver au jour indiqué, sans cause de maladie.*

# PRÉPOSÉS,

## *Contrôleurs, Receveurs & autres Employés aux postes de la Comédie.*

M. Langlois, *Secrétaire pour la location des loges, rue Montorgueil, au coin de la rue Tireboudin, chez un Marchand de Fer, ou en son Bureau, à la Comédie.*

M. Rinaldi, *Souffleur pour les Pièces Italiennes, & Maître de Langue Italienne, Fauxboutg saint-Denis, chez M. Levasseur, Marchand Epicier.*

### *Contrôleurs.*

M. Petrone, *Artificier ordinaire de Monseignenr le Comte de Provence, rue Montorgueil.*

M. Pinta, *rue saint-Sauveur.*

## *Receveurs, Délivreurs des Billets.*

Mlle. Besson, *au bureau des premieres & secondes loges.*

M. Bernard, *au bureau des troisiemes loges & du Parterre.*

## *Receveuſes des Billets.*

Mad. Rouſſet, *des premieres & ſecondes loges.*
Mlle. Figuier, *des troiſiemes loges.*
Mlle. Caſtel, *du Parterre.*

## *Receveuſes des contre-marques, & Ouvreuſes de loges.*

MESDEMOISELLES.

Le Coq. 1e.
Colombat. 1e.
Chatelet. 1e.
Julien. 1e.
Colet. Rinaldi.
Deſmarets.
Juſter. 2e.
Léchevin, *mere.* 3e.
Richard. 3e.
M. Colombat, *à l'Orcheſtre.*

## GAGISTES.

Veuve Châtelet & François Barucan, *Concierges de l'Hôtel des Comédiens.*

Wecht, *Suiſſe de l'Hôtel des Comédiens.*

## *Garçons de Théatre.*

Delian, dit d'Allé. Hubert. Simon.

## *Falotier & Allumeur de feux.*

Saint-Jean.

## *Artiſtes & Ouvriers employés à la Comédie Italienne.*

MESSIEURS

Guilliet, *fils*, & Deleuſe, *Peintres Décorateurs, rue Poiſſonniere.*
Rezé, *Machiniſte, rue Françoiſe.*
Deville, Perrin, } *Menuiſiers.*
Renaudin, *Tailleur, rue Mauconſeil.*
Madame Clauſſe, *Magaſiniere.*
Notrelle, *Perruquier, rue Contreſcarpe Rithelieu.*
Le Brun, *Cordonnier, rue Traverſiere.*
Pirotte, *Ferblantier, rue Saint-Antoine.*

# *PIECES NOUVELLES.*

*Représentées pour la premiere fois sur le Théâtre de la Comédie Italienne, durant l'année* 1773.

LE 11 Juin 1773, *le bon Fils*, Comédie en un Acte & en prose, mêlée d'Ariettes, par M. Devaux, Musique de M. Philidor.

Le 4 Mars, *le Magnifique*, Comédie en trois Actes & en prose, mêlée d'Ariettes, par M. Sedaine, Musique de M. Gretry.

Le 8 Mai, *Sara, ou la Fermiere Ecossaise*, Comédie en deux Actes & en vers, mêlée d'Ariettes, par M. Collet de Messine, Musique de M. Vachon.

Le 14 Juin, l'*Erreur d'un Moment, ou la suite de Julie*, Comédie en un Acte, mêlée d'Ariettes, par M. Monvel, Musique de M. de Zaides.

Le 31 Août, *le Génie des Dames*, Comédie Italienne en quatre Actes.

Le 4 Octobre, *le Stratagême découvert*, Comédie en deux Actes & en prose, mêlée d'Ariettes, par M. Monvel, Musique de M. Dezaides.

Le Mardi, 7 Décembre, la premiere représentation des *trois Jumeaux Vénitiens*, Piece Italienne, par M. Colalto.

# DÉBUTS.

## *Pendant l'année* 1773.

LE 7 Février 1773, M. Soligni a débuté dans l'emploi des Amoureux par les rôles de *Dorlis*, dans *Isabelle & Gertrude*, & *Colas*, dans *Roſe & Colas*. Il a joué depuis le *Chevalier* dans *la Fée Urgele*. d'*Orval*, dans *On ne s'aviſe jamais de tout*, *Jones* dans *Tom-Jones*, *le Roi*, dans *le Roi & le Fermier ; Dorval fils*, dans *Lucile*.

Le 9 Mai, M. Maſſi a débuté daus l'emploi des Baſſe-tailles, par les rôles de *Weſtern*, dans *Tom-Jones*, & *Martin* dans *le Tonnelier*; il a joué depuis *Mathurin*, dans *Roſe & Colas*, *Blaiſe* dans *le Bucheron*, *Jacques* dans *le Diable à Quatre*.

Le 29 Août, M. Gaillard a débuté dans l'emploi des Amoureux, ſes rôles de débuté ont été *Dorval*, dans *On ne s'aviſe jamais de tout*; *Colas* dans *Roſe & Colas ; Jones* dans *Tom Jones ; Pierrot* dans *le Tableau parlant ; Dorlis* dans *Iſabelle & Gertrude ; Jérôme* dans les *deux Avares*, reçu à l'eſſai.

LES Comédiens Italiens ſont obligés d'aller jouer à la Cour, lorſqu'ils y ſont mandés Ils ſont voiturés aux dépens de Sa Majeſté.

## DE LA GARDE.

LA Garde de la Comédie Italienne eſt compoſée d'un Sergent-Major, d'un Sergent-Commandant, de deux autres Sergens, de quatre Caporaux & de trente Soldats du régiment des Gardes-Françoiſes.

# RÉPERTOIRE

*Des Pieces reſtées au Théâtre Italien, avec le nom de leurs Auteurs.*

## PIECES ITALIENNES EN CINQ ACTES.

ARBRE enchanté [l'] *Colalto.*
Arlequin cru Prince.
Arlequin, enfant, ſtatue & perroquet.
Arlequin & Scapin Magiciens.
Arlequin [les 26 infortunes d'] *Véroneſe.*
Arlequin [le fils d'] perdu & retrouvé. *Sujet* de M. *Goldoni*
Arlequins [les deux] *Véroneſe.*
Combat magique [le] *Carlin.*
Evénemens nocturnes [les]
Feſtin de Pierre [le]
Grands Voleurs (les) *Carlin.*
Précaution inutile [la]
Prince de Salerne [le] *Carlin & Véroneſe.*
Sœurs rivales [les deux] *Véroneſe.*

## EN QUATRE ACTES.

Arcadie enchantée, [l'] *Véroneſe.*
Arlequin Génie, *Véroneſe.*
Arlequin Gentilhomme par haſard. *Colalto.*
Arlequin (défis d') *Carlin.*
Mariage [le] par réconciliation. *Colalto.*
Pantalon pere ſévére. } *Colalto.*
Pantalon valet ſuppoſé. }
Retour [le] d'Argentine. }
Les trois Jumeaux Vénitiens, *Colalto.*

## EN TROIS ACTES.

Amour extravagant [l']
Anneaux magiques [les]
Arlequin bouffon de Cour.
Arlequin cocu imaginaire.
Arlequin & Scapin voleurs par amour.
Arlequin médecin volant.
Arlequin muet par crainte. *Riccoboni.*
Arlequin valet de deux maîtres. *Mandajors.*
Arlequin valet étourdi.
Arlequin voleur, prévôt & juge.
Arlequin [les Amours d'] *Goldoni.*
Arlequin [le défi d'] & de Scapin.
Arlequin [le divorce d'] & d'Argentine, *Carlin.*
Arlequin [le double mariage d']
Arlequin [la jalouſie d'] *par le même.*
Arlequin [les métamorphoſes d']

Arlequin [les nôces d'] *Colalto.*
Arlequin persécuté par la Dame invisible.
Bonne fille [la] *Sujet* de *Goldoni.*
Cabinet [le]
Cabriolet volant [le] } *Cailhava.*
Cabriolet (la suite du) }
Coraline esprit follet.
Camille Magicienne. *Véronese.*
Camille [ les inquiétudes de ] *Goldoni.*
Camille [ le retour de ] *par le même.*
Coraline Fée. *Véronese.*
Coraline protectrice de l'innocence. *Véronese.*
Fées rivales [les] *Véronese.*
Force de l'amour & du sang [ la ]
Joueur [le] *Riccoboni.*
Noms changés [les] *Véronese.*
Pantalon jaloux. }
Pantalon avare } *Colalto.*
Turban [le] enchanté. }

## *EN DEUX ACTES.*

Arlequin & Scapin rivaux.
Arlequines [ les deux ] *Véronese.*
Brouilleries nocturnes [les] *Le Grand.*
Cantatrice [la] }
Gondolier Vénitien [ le ] }
Domino, ( le ) *Mlle Bacelli.* } *Colalto.*
Intrigues d'Arlequin (les) }
Mariage par magie (le) }
Pantalon dissipateur. }
Songes [les] *Carlin.*
Vieillard Amoureux ( le ) *Colalto.*

## *EN UN ACTE.*

Arlequin Baron Suiſſe.
Arlequin Charbonnier, *ſujet de Goldoni.*
Arlequin [les diſgraces d'].
Arlequin [les funérailles d'].
Arlequin jouet de l'amour, *Véroneſe.*
Arlequin [la joûte d'] & de Scapin.
Arlequin [le retour d'] *Véroneſe.*
Arlequin cru mort.
Diable Boiteux [le] *Carlin.*
Freres rivaux (les).
Monſtre Marin (le) *Colalto.*
Perdrix [les], ou le Trompeur trompé. *Colalto.*

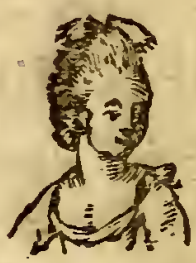

# PIECES EN VAUDEVILLES,

*Ou mêlées d'Ariettes, ou Opéra-Comiques, qui se jouent à la Comédie Italienne.*

ACAJOU opéra comique en trois actes, *Favart.*
Amant déguisé, (l') *Favart & Philidor.*
Amants inquiets, [les] *Favart.*
Amitié [l'] à l'épreuve, *Favart*, musique de *Grétri.*
Ami de la maison, (l') *Marmontel*, musique de *Grétri.*
Amoureux (l') de quinze ans, *Laujon*, Musique de *Martini.*
Amours champêtres, [les] *Favart.*
Amours de Nanterre, [les] *Le Sage, Fuselier & Dorneval.*
Annette & Lubin, *Madame Favart.*
Aveux indiscrets, *la Ribardiere*, musique de *Monsigni.*
Bastien & Bastienne, *Harni & Favart.*
Baiocco, parodie du *Joueur*, *Favart*, musique de *Sodi.*
Bohémienne, [la] *Favart.*
Bucheron, [le] *Guichard*, musique de *Philidor.*
Buona-Figliuola, *Cailhava*, musique de M. *Picini*, arrangée par M. *Baccelli.*
Batcliers de S. Cloud, [les] *Favart.*
Bertholde à la ville. *Anseaume.*
Blaise le Savetier, *Sedaine*, musique de *Philidor.*

Cadi dupé, [ le ] *le Monier*, musique de *Monsigni.*

Cendrillon. *Anseaume*, musique de *la Ruette.*

Chasseurs & la Laitiere [ les] *Anseaume*, musique de *Duni.*

Chercheuse d'esprit [ la]. *Favart.*

Clochette [la]. *Anseaume*, musi. de *Duni.*

Coq de Village [ le ] *Favart.*

Coquette sans le sçavoir [ la ]. *Rousseau & Favart.*

Déserteur ( le ). *Sedaine & Monsigni.*

Deux Avares [les]. *Falbert*, musique de *Grétri.*

Diable à quatre [ le ]. *Sedaine.*

Docteur Sangrado [ le ]. *Anseaume*, musique de *la Ruette.*

École de la jeunesse [l']. *Anseaume*, musique de *Duni.*

Ensorcelés [ les]. *Madame Favart*, *Mrs. Guerin & Harni.*

Erreur ( l' ) d'un moment ou la suite de Julie, *Monvel*, musique de *Dezaides.*

Fausse ridicule [la]. *Pannard & Fagan.*

Fausse aventuriere [ la ]. *Anseaume & Marcouville*

Fanfale *Favart & Marcouville.*

Fée Urgelle ( la ). *Favart.*

Femmes & le Secret [les]. *Quétant*, musique de *Vachon*

Fortune au village [la]. *Mad. Favart.*

Fête du Château [la]. *Favart.*

Georget & Georgette. *Harni*, musique d'*Alexandre.*

Heureux déguisement [l']. *Marcouville*,

Huître & les plaideurs [l']. *Sedaine*, mu-

sique de *Philidor*.
Huron [le]. M***, musique de *Grétri*.
Jardinier & son Seigneur [le]. *Sedaine*, musique de *Philidor*.
Jardinier de Sidon [le]. *Pleinchêne*, musique de *Philidor*.
Jardiniers (les) *Davesne*, musique de *Prudent*.
Jérôme & Fanchonnette. *Vadé*.
Julie, *Monvel*, musique de *Dezaides*.
Indes dansantes [les]. *Favart*.
Isle des fous [l']. *Anseaume*, musique de *Duni*.
Isle Sonnante [l'] *Collé & Monsigni*.
Isabelle & Gertrude. *Favart*, musique de *Blaise*.
Ivrogne corrigé. *Anseaume*, musique de *la Ruette*.
Lucile, de *M** & *Grétri*.
Magasin des Modernes [le] *Pannard*.
Magnifique (le) *Sedaine*, musique de *Grétri*.
Maître en droit [le]. *Le Monier*, musique de *Monsigni*
Maréchal ferrant [le]. *Quétant*, musique de *Philidor*.
Mariage caché [le]. musique de *Koot*.
Mazet, (le) *Anseaume*, musique de *Duni*.
Médecin de l'amour [le]. *Anseaume*, musique de *la Ruette*.
Meûniere de Gentilli [la]. *Le Monier*, musique de *L. B*.
Milicien [le]. *Anseaume*, musique de *Duni*.
Moissonneurs [les]. *Favart & Duni*.
Nicaise. *Vadé*.

Nymphes de Diane [les]. *Favart.*
Nina &.Lindor, musique de *Monsigny.*
Ninette à la Cour. *Favart.*
On ne s'avise jamais de tout. *Sedaine*, musique de *Monsigni.*
Pêcheurs [les]. D. S. L. musique de *Gossec.*
Peintre amoureux de son Modele [le]. *Anseaume*, musique de *Duni.*
Poirier [le]. *Vadé.*
Prétendu [le]. *Riccoboni*, musique de *Gaviniés.*
Précautions inutiles [les]. *Achard & Anseaume*, musique de *Chrétien.*
Prix de Cythère [le]. *de P**. & Favart.*
Procès des Ariettes & des Vaudevilles [le]. *Favart & Anseaume.*
Racoleurs [les]. *Vadé.*
Raton & Rosette. *Favart.*
Reine du Barostan [la]. *Le Sage & Dorneval.*
Ressource comique, (la). *Anseaume*, musique de *Méreaux*
Retour de l'Opéra-Comique [le]. *Favart.*
Roi & le Fermier [le]. *Sedaine*, musique de *Monsigni.*
Rose [la] ou les Fêtes de l'hymen. *Piron.*
Rose & Colas. *Sedaine*, musique de *Monsigni.*
Rosiere (la). *Favart.*
Rossignol [le]. *De L**. F***.*
Sabots [les]. *Sedaine*, musique de *Duni.*
Sancho-Pança. *Poinsinet*, musique de *Philidor.*
Serrurier (le).
Servante Maîtresse [la]. *Baurans.*
Servante justifiée [la]. *Favart & Fagan.*

Silvain (le). *Marmontel*, musiq. de *Grétri*.
Sœurs rivales [les]. *La Ribardiere*, musique de *Desbrosses*.
Soirée des Boulevards [la]. *Favart*.
Soldat Magicien [le]. *Anseaume & D. S.*
Sorcier [le]. *Poinsinet*, musiq. de *Philidor*.
Suffisant [le]. *Vadé*, musique de *Philidor*.
Tableau parlant (le). *Anseaume & Grétri*.
Tom-Jones. *Poinsinet*, musique de *Philidor*.
Tonnellier [le]. les paroles & la musique d'*Audinot*.
Trompeur trompé [le]. *Vadé*.
Troqueurs [les]. *Vadé*, musique de *Dauvergne*.
Toinon & Toinette. *Desboulmiers*, musique de *Gossec*.
Tyrcis & Doristhée. *Favart*.
Veuve indécise [la]. *Vadé*, musique de *Duni*
Zémire & Azor. *Marmontel*, musique de *Grétri*.

## *Noms & Demeures des Artiſtes employés aux différens Spectacles.*

Le ſieur *Rezé*, Machiniſte de la Comédie Italienne, *rue Françoiſe*, a imaginé un théatre portatif qui peut ſe placer par-tout ſans rien endommager, ni ſans exiger le moindre changement dans le local, ſur lequel on peut jouer toutes ſortes de pieces ( même de petits opéra ) avec les décorations requiſes.

Le ſieur *Delaiſtre*, Tailleur des Menus-Plaiſirs du Roi & de l'Opéra, demeurant à l'Académie rue ſaint-Nicaiſe, & le ſieur *Pontus*, Tailleur de la Comédie Françoiſe, demeurant rue Dauphine, font tous les habits de Coſtume pour les Tragédies, Comédies, Bals, Ballets & Maſcarades, &c.

Le Sieur l'*Ecuyer*, Plumaſſier-Panacher du Roi & des Spectacles de Sa Majeſté, *rue de Grenelle ſaint-Honoré.*

Le ſieur *Renaudin*, Tailleur de la Comédie Italienne, demeurant *rue Mauconſeil*, a chez lui un aſſortiment complet d'habits de théatre, de bal, de maſcarade, &c. dans toutes les variétés que le

*Coſtume* peut exiger, & qu'il loue à juſte prix.

Le ſieur *Notrelle*, Perruquier des Menus-Plaiſirs du Roi & de tous les Spectacles, *rue du Rempart ſaint-Honoré*, a chez lui un magaſin de toutes ſortes de perruques, barbes & mouſtaches ſuivant le Coſtume théatral.

Bletterie, Porte Saint-Michel, Artier, Fléchier, Arbaleſtrier de Monſeigneur le Dauphin, des Princes & Dames de France, fournit les Menus Plaiſirs du Roi, l'Opéra, & les Comédies.

Le ſieur *le Brun*, Cordonnier des Menus Plaiſirs du Roi & des Spectacles, *rue Pavée Saint Sauveur*, eſt fourni de cothurnes, de brodequins & de toutes autres chauſſures théatrales.

Dris, Cordonnier pour femme, des Menus Plaiſirs du Roi & de l'Opéra, *rue l'Evêque Butte ſaint Roch, vis-à vis le Coutellier, au premier.*

Le ſieur *Pirotte*, Ferblantier, *rue Saint-Antoine*, ſe charge de toutes les illuminations théatrales & de tout ce qui dépend de ſon art.

# AVIS.

Les Ouvriers de la Comédie Françoise ont un Théatre ambulant, qui peut être placé par-tout, sans rien endommager, ni exiger le moindre changement dans le local des Appartemens :

Sur lequel Théatre on peut jouer toutes sortes de Pieces du Théatre François, ainsi que celles du Théatre Italien, & même toutes sortes de petits Opéra, avec toutes les Décorations requises.

*En s'adressant la veille à quelqu'un des Artistes ci-dessus, on pourra se procurer tout ce qu'on peut desirer à cet égard.*

# CATALOGUE

*De tous les Théatres imprimés, qui se trouvent chez le même Libraire.*

THÉATRE des Grecs, par le P. Brumoy, 6 *vol. in*-12.

*Idem*, 3 vol. *in*-4.

Théatre d'Ariſtophane, par Mad. Dacier, 1 *vol. in*-12.

L'Œdipe & l'Electre de Sophocle, par Mad. Dacier, 1 *vol. in*-12,

Théatre de Plaute, par Gueudeville, 10 *vol. in*-12.

Théatre de Térence, par Mad. Dacier, 3 *vol. in*-12.

HISTOIRE du Théâtre de l'Académie Royale de Muſique depuis ſon établiſſement, &c. 1 *vol. in*-8.

Hiſtoire de la danſe ancienne & moderne, par Cahuſac, 3 *vol. in*-12.

Recueil général des Opéra, Tragédies, Comédies, Paſtorales & Ballets, repréſentés par l'Académie Royale de Muſique, &c. 16 *vol. in*-12.

Théâtre lyrique, avec un traité de l'Opéra par le Brun, 1 *vol. in*-12.

## THÉATRE FRANÇOIS.

Histoire du Théatre françois depuis son origine en 1402 jusqu'à présent, &c. par MM. Parfaict, 15 *vol. in*-12.

Le Théatre françois divisé en trois livres, où il est traité, 1°. de l'usage de la Comédie, 2°. des Auteurs, 3°. de la conduite des Comédiens, par Chappuzeau. 1 *vol. in*-12.

Recherches sur les Théâtres de France, depuis 1161 jusqu'à present; par Beauchamps, 3 *vol. in*-12.

*Idem in*-4.

Bibliotheque des Théatres, contenant le Catalogue alphabétique des pieces dramatiques, opéra, parodies & opéra-comiques, le temps de leurs représentations, avec des anecdotes sur les pièces, les auteurs, les musiciens & les acteurs. Par M. Beauchamps.

Bibliotheque du Théatre par Maupoin, 1 *vol. in*-8.

Dictionnaire des Théatres de Paris, contenant le nom & la notice de toutes les pièces dramatiques qui y ont été jouées, &c. &c. *Paris, Lambert*, 7 vol. in-12.

Dictionnaire portatif des Théatres, contenant l'origine des différens théatres de Paris; le nom de toutes les pièces

qui

qui ont été repréſentées ou jouées, depuis trois ſiècles, avec des anecdotes, & une chronologie, &c. 1 *vol. in-8.*

Tablettes dramatiques par le Chevalier de Mouhy, 1 *vol. in-8.*

Répertoire du Théatre françois, par le Chevalier de Mouhy, 1 *vol. in-16.*

Théâtre François, ou Recueil des meilleures pièces reſtées au Théatre, 12 *vol. in* 12.

Nouveau Théatre François, ou Recueil de pièces, &c. 8 *vol. in-12.*

THÉATRE de P. Corneille, 10 *vol. in-12.*
Th. de Corneille, avec des Commentaires; par M de Voltaire. 12 *vol. in-8.*
Les Commentaires ſéparément, 3 *v. in-12.*
Th de Thom. Corneille, 9 *vol. in-12.*
Th. de Quinault, 5 *vol. in-12.*
Th. de Moliere, 8 *vol. in-12.*
*Le même*, 6 *vol. in-4.*
*Le même*, 6 *vol in-8.*
Th. de Racine, 3 *vol. in-12.*
Th. & autres Œuvres de Racine, avec des Commentaires; par M. Luneau de Bois-Germain, 6 *vol. in-8.*
Les Commentaires ſéparément, 3 *v in-12.*
*Le même*, 3 *vol. in-4.*
Th. de Bourſault, 3 *vol. in-12.*
Th de Montfleury, 3 *vol. in-12.*
Th. d'Hauteroche, 3 *vol. in-12.*
Th. de Champmeſlé, 2 *vol. in-12.*

| | |
|---|---|
| Th. de Pradon, | 2 *vol. in-12.* |
| Th. de Campiſtron, | 2 *vol. in-12.* |
| Th. de Greſſet, | 2 *vol. in-12.* |
| Th. de De Mahys, | 1 *vol. in 12.* |
| Th. de Duché, | 1 *vol. in-12.* |
| Th. de la Thuillerie, | 1 *vol. in-12.* |
| Th. de Danccurt, | 12 *vol. in-12.* |
| Th. de Palaprat, | 1 *vol. in-12.* |
| Th. de Brueys, | 2 *vol. in-12.* |
| Th. de Baron, | 3 *vol. in-12.* |
| Th. de Regnard, | 4 *vol. in-12.* |
| Th. de la Grange-Chancel, | 5 *vol. in 12.* |
| Th. de Boindin, | 1 *vol. in-12.* |
| Th. de Mlle Barbier, | 1 *vol in-12.* |
| Th. de Crébillon, | 3 *vol. in-12.* |
| *Le même*, | 2 *vol. in-4.* |
| Th. de Lafond, | 1 *vol. in-12.* |
| Th. de Lafoſſe, | 2 *vol. in 12.* |
| Th. de le Grand, | 4 *vol. in-12.* |
| Th. de Nadal, | 3 *vol. in-12.* |
| Th. de Dufreſny, | 8 *vol. in-12.* |
| Th. de P. & de R. Poiſſon, | 4 *vol. in-12.* |
| Th. de Delaunay, | 1 *vol. in-12.* |
| Th. de Boiſſy, | 9 *vol. in-12.* |
| Th. de Néricault Deſtouches, | 10 *vol. in-12.* |
| Th. d'Autreau, | 4 *vol. in-12.* |
| Th. de Piron, | 3 *vol. in-12.* |
| Th. de Nivelle la Chauſſée, | 5 *vol. in-12.* |
| Th. de M. de Saint-Foix, | 4 *vol. in-12.* |
| Th. de Marivaux, | 7 *vol. in-12.* |
| Th. de Morand, | 3 *vol. in-12.* |
| Th. de Danchet, | 4 *vol. in-8.* |
| Th. de Laſſichard, | 1 *vol. in-8.* |
| Th. de Fuſelier, | 1 *vol. in-8.* |
| Th. de Peſſelier, | 1 *vol. in-8.* |

| | |
|---|---|
| Th. de Fagan, | 1 *vol. in*-8. |
| Th. de Mad. de Staall, | 1 *vol. in*-12. |
| Th. de le Sage, | 2 *vol. in*-12. |
| Th. de M. de Voltaire, | 5 *vol. in*-12. |
| Th. de M. Marin, | 1 *vol. in* 8. |
| Th. de Chapelle, | 2 *vol. in*-12. |
| Th de V ***, | 1 *vol. in*-12. |
| Th. de Poinſinet de Sivry, | 1 *vol. in*-12. |
| Th. de Colardeau, | 1 *vol. in*-12. |
| Th. de Moiſſy, | 1 *vol. in*-12. |
| Th. de la Noue, | 1 *vol. in*-12. |
| Th. de Paliſſot, | 3 *vol. in*-12. |

## THÉATRE ITALIEN.

HISTOIRE du Théatre Italien depuis la décadence de la Comédie Latine, par Riccoboni, 1 *vol. in*-8.

Lettres d'un Comédien François au ſujet de l'Hiſtoire du Théatre Italien, par Riccoboni, 1 *vol. in*-12.

Hiſtoire de l'ancien Théatre Italien, par MM. Parfait. 1 *vol. in*-12.

Hiſtoire Anecdotique du Théâtre Italien & de l'Opéra-Comique, 9 *vol. in* 12.

Répertoire du Théatre Ital. 1 *vol. in*-8.

Théatre Italien de Ghérardi, 6 *vol. in*-12.

Théatre Ital. par Riccoboni, 3 *vol. in*-12.

Nouveau Théatre Italien par différens Auteurs, 10 *vol. in*-12.

Théatre Italien par Dominique Biancolelli, 1 *vol. in*-12.

Parodies du Théatre Italien, 4 *vol. in*-12.

Supplément au Th. Italien, 3 *vol. in-12.*
Théatre de Goldoni, 10 *vol. in-8.*
Théâtre de Riccoboni, 1 *vol. in-8.*

## Théatre de la Foire.

Mémoires pour servir aux Spectacles de la Foire, par MM. Parfaict, 2 *vol. in-12.*
Théatre de la Foire, ou Opéra-comiques, &c. par le Sage & Dorneval, 10 *vol. in-12.*
Th. de Favart, 8 *vol. in-8.*
Th. de Vadé, 4 *vol. in-8.*
Th. d'Anseaume, 3 *vol. in-8.*
Th. de Collé, 2 *vol. in-8.*
Th. de Taconnet, 3 *vol. in-12.*
Th. de Bailly, 2 *vol. in-8.*
Th de Pannard, 4 *vol. in 12.*
Th. des Boulevards, 3 *vol. in-12.*

## Theatres Étrangers.

Théatre Espagnol, par Duperron de Castera, 1 *vol. in-12.*
Théatre Espagnol par le Sage, 1 *vol. in-12.*
Théatre Danois, par Farsman, 1 *vol. in-12.*
Théatre Anglois, par M. de la Place, 8 *vol. in 12.*
Théatre Anglois (critique du) comparé avec les Théatres d'Athenes, de Rome & de France, par Mollier, 1 *vol. in-12.*

# ORDONNANCE DU ROI,

## *Concernant les Spectacles.*

Du 24 Décembre 1769.

## *DE PAR LE ROI.*

Sa Majesté voulant que les défenses qui ont été faites & qu'elle a renouvellées à l'exemple du feu Roi, d'entrer à l'Opéra, aux Comédies Françoise & Italienne, sans payer, & d'interrompre le spectacle sous aucun prétexte, soient régulierement observées, de même que les dispositions de l'Ordonnance de Sa Majesté du 18 Janvier 1745, pour l'arrangement des carrosses aux entrées & sorties des spectacles: Et étant informée que quelques personnes ne s'y conforment pas aussi exactement qu'Elle le desire, Sa Majesté a fait très-expresses inhibitions & défenses à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, même aux Offi-

ciers de ſa maiſon, Gardes, Gendarmes, Chevaux-légers, Mouſquetaires, aux Pages de Sa Majeſté, ceux des Princes & Princeſſes de ſon Sang, des Ambaſſadeurs, & à tous autres, d'entrer à l'Opéra ni aux Comédies Françoiſe & Italienne ſans payer : Veut même que les Pages, en payant, ne puiſſent ſe placer ailleurs qu'au parterre & aux troiſiemes loges. Défend Sa Majeſté à tous ceux qui aſſiſtent à ces ſpectacles, & particulierement à ceux qui ſe placent au parterre, d'y commettre aucun déſordre en entrant & en ſortant ; de crier & de faire du bruit avant que le ſpectacle commence, &, dans les entre-actes, de ſiffler, faire des huées, avoir le chapeau ſur la tête, & d'interrompre les Acteurs pendant les repréſentations, de quelque maniere & ſous quelque prétexte que ce ſoit, à peine de déſobéiſſance. Fait pareillement défenſes, & ſous les mêmes peines, à toutes perſonnes de s'arrêter dans les couliſſes qui ſervent d'entrées aux théatres des deux comédies, & hors l'enceinte des baluſtrades qui y ſont poſées. Dé-

fend Sa Majeſté à tous domeſtiques portant livrée, ſans aucune réſerve, exception ni diſtinction, d'entrer à l'Opéra ou aux deux Comédies, même en payant, de commettre aucune violence ou indécence & autres déſordres aux entrées ni aux environs des ſalles où ſe font les repréſentations, ſous telles peines qu'Elle jugera convenables. Veut & entend Sa Majeſté qu'il n'y ait aucune préſéance ni place marquée pour les carroſſes, & qu'ils aient tous, ſans aucune exception ni diſtinction, à ſe placer à la file les uns des autres au fur & à meſure qu'ils arriveront aux entrées des ſpectacles des Comédies Françoiſe & Italienne, ſans pouvoir même doubler ni embarraſſer le devant deſdits ſpectacles, qui ſera réſervé libre pour la facilité du défilé, de façon que la voie publique ne puiſſe être embarraſſée, & qu'à l'entrée & à la ſortie deſdits ſpectacles les cochers ſoient tenus de prendre la file ſans en former pluſieurs, ni ſe couper les uns les autres pour quelque cauſe que ce ſoit. Ordonne Sa Majeſté d'empriſonner les contrevenans, défendant très-expreſſément à toutes perſonnes,

quelles qu'elles puiſſent être, Officiers de Sa Majeſté & autres, de s'oppoſer directement ou indirectement à ce qui eſt ci-deſſus ordonné, & d'empêcher par la force ou autrement que ceux qui y contreviendront ne ſoient arrêtés & conduits en priſon : Enjoint Sa Majeſté au ſieur de Sartine, Conſeiller d'Etat, Lieutenant-général de Police, de tenir exactement la main à l'exécution de la préſente Ordonnance, qui ſera imprimée, lue, publiée & affichée par-tout où beſoin ſera. FAIT à Verſailles, le vingt-quatre Décembre mil ſept cent ſoixante-neuf. *Signé*, LOUIS. *Et plus bas*, PHELYPEAUX.

*ANTOINE-RAYMOND JEAN-GUALBERT-GABRIEL DE SARTINE, Chevalier, Conſeiller d'Etat, Lieutenant-général de Police de la ville, prévôté & vicomté de Paris :*

*Vu l'Ordonnance du Roi ci-deſſus, Nous ordonnons qu'elle ſera exécutée ſelon ſa forme & teneur, imprimée, lue, publiée & affichée par-tout où beſoin ſera, à ce que perſonne n'en ignore.* FAIT *à Paris, en notre hôtel, le* 28 *Décembre mil ſept cent ſoixante-neuf.* Signé, *DE SARTINE.*

# TABLE
# DES MATIERES
## *Contenues dans cet Ouvrage.*


Des Spectacles, *Page* j
Calendrier théatral, v

De la Musique, *Page* 1
État actuel de la Musique du Roi, 27
Académie de Danse, 44
De l'Opéra, 47
Catalogue général des Opéra, 73
De la Comédie Françoise, 91
État actuel des Comédiens du Roi, 95
Répertoire des pièces restées au théatre François, 115
De la Comédie Italienne. 127
État des Comédiens Italiens, 129
Répertoire des pièces Italiennes, 143

Catalogue des Ouvrages les plus remarquables qui ont paru au ſujet des Théatres, &c. *page* j
Ordonnance du Roi, concernant les Spectacles, vij

Nota. *On ſouſcrit pour le Journal des Spectacles & pour les Affiches, chez M.* DELORMEL, *Imprimeur-Libraire, rue du Foin.*

Le Sieur LAVOY, receveur à la Comédie Françoiſe, fait la Correſpondance & la Commiſſion pour les Spectacles des Cours Etrangeres & des Provinces.

*Nota.* Il ne reçoit point de Lettres qu'elles ne ſoient affranchies.